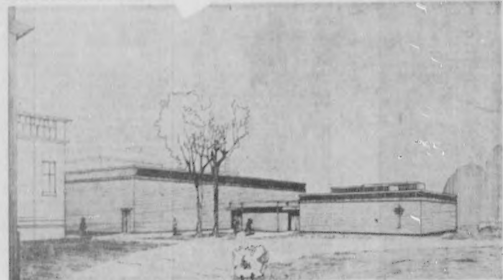
LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

3—No 2 ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 8 AVRIL 1965 PRIX 10c



Un contrat de $165,890, pour la construction d'une chapelle et d'un gymnase au pensionnat indien Assiniboia à Winnipeg, a été adjugé à Taubensee Construction Co. Ltd., de Winnipeg, a annoncé mardi le ministre des Travaux publics, l'hon. Lucien Cardin. On a reçu, en réponse à la demande de soumissions publiques, dont le délai de présentation se terminait le 3 mars, cinq offres dont la plus basse était celle de Taubensee Construction Co. Ltd., et la plus élevée se chiffrait à $187,460. Les travaux sont censés être terminés en cinq mois et sont exécutés pour le compte de la Direction des affaires indiennes du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. L'entrepreneur construira aux termes de ce contrat un gymnase à un étage, sans sous-sol, et une aile comprenant la chapelle; cet édifice sera érigé sur un terrain appartenant au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, situé du côté nord du chemin Academy, près du passage supérieur de St. James. Mesurant 109 pieds sur 58, le gymnase sera relié par un raccord de service à la chapelle, qui mesurera 96 pieds sur 52. L'infrastructure sera en béton armé et les murs, en blocs de béton. Le fini des plafonds consistera en poutres d'acier et en un plafond peints dans le gymnase, un plafond en acier peint et en bois teint dans la chapelle, et un plafond en carreaux insonorisants peints dans le raccord de service. Les murs seront finis principalement en blocs de béton peints ou lustrés. Les planchers du gymnase seront en bois dur; dans le raccord de service, ils seront en béton et dans la chapelle, en carreaux de carrière. Le système de chauffage sera à l'eau chaude et à l'air chaud. Une allée gravelée mènera aux entrées d'avant et il y aura un grand secteur de stationnement à l'arrière de l'édifice. Les plans et devis ont été préparés au bureau de l'architecte de district du ministère des Travaux publics à Winnipeg. M. H. C. Tod, architecte de district, sera chargé de la surveillance des travaux.

Une journée mémorable à Gravelbourg en l'honneur de Mgr Aimé Decosse

GRAVELBOURG — La vie française serait moribonde dans le sud-ouest de la Saskatchewan? . . . comme en d'autres secteurs de l'Ouest! . . . Rarement rumeur fut-elle mieux mise en échec que lors des manifestations françaises tenues à Gravelbourg, en fin de semaine.

La publicité nota davantage la fidélité d'un "Ancien" à ses origines culturelles, mais on peut dire que la grande surprise fut de constater que la vie française a une vitalité actuelle et un avenir chargé d'espoir. Car, en plus du 18e Festival de la Chanson française, de la présentation de la médaille de l'Ordre de la Fidélité française à Son Exc. Mgr Aimé Decosse, il y eut les assises d'un congrès de jeunes pleins de dynamisme.

C'est une foule de plus de 1,000 personnes qui se rendit au gymnase du Collège Mathieu pour assister au Festival de la Chanson française. C'est un septième de toute la population de la région qui se donna ainsi rendez-vous à Gravelbourg pour un régal culturel en français, et cela malgré les routes mal réputées au printemps en ce coin de pays. Des jeunes marchèrent un mille et demi dans la boue avant d'atteindre un service de transport qui les conduisait au but.

Des personnages de régions éloignées tinrent à être de la fête. Par exemple Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, les trois évêques de la Saskatchewan, LL.EE. NN.SS. Frank Klein, de Saskatoon, Laurent Morin, de Prince-Albert, et Aimé Decosse, évêque local, étaient présents. Son Exc. Mgr Michael Cornelius O'Neill, archevêque de Regina, avait délégué Mgr François Gerein, P.D., V.G. Ainsi c'est tout l'épiscopat de la province qui témoignait de son estime pour les activités françaises qui se tenaient à Gravelbourg.

Le Conseil de la Vie Française en Amérique y avait envoyé une éminente personnalité, M. Ernest Desormeaux, d'Ottawa, pour le représenter et pour "décorer" le héros du jour, Mgr Decosse. Le tout-Français de la province y était: recteurs de collèges, éducateurs, animateurs sociaux, représentants de communautés religieuses et du clergé, etc. Le poste de radio de Moose Jaw, comme celui de Gravelbourg, y avait son micro.

Festival de la Chanson

L'aimant de ce rassemblement était le 18e Festival de la Chanson française, tradition fortement établie dans le sud-ouest où les meilleurs groupes d'écoliers-chanteurs viennent donner un gala annuel à Gravelbourg. La plupart des villages français y avaient un groupe représentatif. Ainsi les écoliers étaient nombreux, mais les parents et autres amateurs de chant l'étaient encore davantage et remplissaient le vaste gymnase du collège.

Le maire de Gravelbourg, M. Emery Allard, suhaita la bienvenue en sa ville, offrit ses voeux et hommages à Mgr Decosse à qui le Festival était dédié, soulignant comment la constance, le dévouement, l'esprit de coopération de l'évêque local était une richesse qui portait de grands fruits et constituait un modèle pour tous les Canadiens français.

M. Jacques Pariseau, maître de cérémonies, invita ensuite les groupes de chanteurs, en groupes ou solos, musiciens et mimistes, grands et petits, à s'exécuter.

La chorale du Collège Mathieu, dirigée par le R. P. Fernand Binette, O.M.I., débuta avec "Hymne au printemps", grand prince qui se fait attendre cette année. Les débutants de l'école de Willow-Bunch (1ère et 2e années) chantèrent "Le modèle des papas". Puis ce furent l'école de Lisieux (2e à 9e années) avec "As-tu vu le printemps?" (Non!), les jeunes (1ère à 4e années) de Ferland avec "La journée du samedi", et la 4e année de Gravelbourg avec "C'était la chanson d'un accordéon". La bambine de 6 ans, Bernadette Beaudoin, de Ferland, interpréta "Je suis une petite maman", avant que les élèves de la 1ère à la 8e année de l'école de Frenchville lance "Le p'tit train". La chorale de 40 membres de l'école séparée d'Assiniboia termina la première partie du programme avec "L'amour s'en vient, l'amour s'en va".

Après l'intermède, la 5e année de Willow-Bunch exécuta "J'ai lié ma botte", puis "Les p'tits chats" et "Hého" furent chantés à l'unisson par les écoliers de Coderre. Quatre bambins de Ferland, Rolland Gervais, Alain Fournier, Maurice et Gérald Chabot, rendirent "La Patrouille des mouettes". L'autoharpe et les flutes accompagnèrent un duo (Aline Campagne et Denise Therrien) de l'école de Willow-Bunch: "Dieu aime les enfants".

"Si un beau jour" fut chanté par les écoliers de la 5e à la 9e année de Ferland, et "La bohème" par la 6e année de Willow-Bunch. Le 15e numéro au programme souleva un rappel de la foule et Mlle Paulette Chabot, de Gravelbourg, dut revenir une 2e fois après avoir chanté avec tant de brio et de charme "Ça fait peur aux oiseaux". Le groupe "Octopus" du Collège Mathieu sonna avec vigueur "Les Raftsmen", avant que 24 jeunes filles de la 7e à la 9e année de l'école de Ponteix touchent au dynamisme du Festival avec "Une Chanson ça laisse quelque chose . . . allez savoir pourquoi!".

"Le p'tit homme" suivit, chanté par la chorale de l'école secondaire (choeur à 4 voix égales) de Gravelbourg, puis les Alouettes du Collège Mathieu (groupe de 22 élèves, voix mixtes ou soprani) donnèrent les "Fantaisies de Blanche-Neige". Et alors ce fut la grande finale "J'ai rêvé" chantée par la grande chorale du gala de 400 voix, formée d'une agglomération des élèves d'immatriculation du Collège Mathieu et des élèves des écoles de Ponteix, Ferland, Frenchville et Dollard. "J'ai rêvé", c'est le chant des bâtisseurs de la cité des lendemains, une cité illuminée d'un gai soleil où les gens s'aiment vraiment.

Ordre de la Fidélité

La nomination de Mgr Aimé Decosse comme membre de l'Ordre de la Fidélité Française et la remise de la médaille et des insignes de cet honneur furent présidées par M. Ernest Desormeaux, d'Ottawa, représentant officiel du Conseil de la Vie Française en Amérique.

Le distingué visiteur félicita l'assistance pour "la vie française si bien vécue dans ce coin de pays. Je rapporterai au Québec ce que j'ai entendu et vu ici. Je leur recommanderai même de ne pas venir se frôler trop près, au risque de se faire battre." De Mgr Decosse il releva l'oeuvre discrète et héroïque qui rappelle celle des grands prélats de l'Ouest, et nota que dans l'épopée catholique et française de l'Ouest on put toujours et peut encore compter sur l'indéfectible fidélité de son épiscopat.

Voici quelques extraits de cette allocution où M. Desormeaux résume la vie de Mgr Decosse, né à Somerset, Man., le 21 juin 1903, étudiant ès lettres et philosophie au collège de St-Boniface, étudiant en théologie et droit canonique au grand séminaire de Québec, docteur en théologie de l'Université Laval. Ordonné prêtre en 1926 par Mgr Béliveau, archevêque de St-Boniface, il fournit un ministère fécond et varié comme aumônier de l'hospice Taché, secrétaire à l'archevêché, vicaire à la cathédrale, curé fondateur de Treherne et desservant des missions dépendantes de 1944 à 1946, curé de Ste-Elisabeth de 1946 à 1948, supérieur du grand séminaire de St-Boniface en 1948, élevé à la prélature romaine en 1952.

Ces 25 années d'apostolat signalé au service de l'Eglise et de sa Patrie devait inciter le Saint-Siège à lui confier un poste de premier plan dans l'Eglise canadienne. Il fut donc nommé évêque de Gravelbourg le 11 novembre 1953 et sacré en sa cathédrale par Mgr Baudoux le 20 janvier 1954. Depuis ce temps il continue son oeuvre pastorale et patriotique sans bruit ni fanfare, avec une foi agissante et éclairée, donnant à ses institutions diocésaines et à ses ouailles le bénéfice de sa longue expérience des hommes et des événements.

C'est ainsi que Mgr Decosse a contribué largement et avec constance à l'enrichissement de notre héritage religieux et national. Dans la sublime histoire de l'Ouest, son nom ira rejoindre les noms des grands pontifes qui l'ont illustrée. Les cathédrales, les séminaires, les collèges, les paroisses, les écoles, la chaine de radio française, la conservation du verbe et de l'esprit français, les associations d'éducation, de commissaires, d'enseignants et de jeunesse sont autant de témoins authentiques des succès constants de la vie catholique et française dans vos milieux. C'est à ce monument de vos oeuvres et de vos conquêtes que le Canada français veut identifier et graver à jamais le nom du distingué récipiendaire de la médaille et des insignes de l'Ordre de la Fidélité Française, conclut avec enthousiasme M. Desormeaux.

Fidélité des chefs spirituels

Le héros du jour se dit sensible au geste gracieux du Conseil de la Vie Française, offrit ses remerciements aux organisateurs participants de la fête, et résuma sa pensée nationale par ces quelques mots: "Les Canadiens français ont été des acharnés à survivre. Ils n'ont pas voulu être cause de division catholique. Jamais ils n'ont refusé d'étudier et de participer avec d'autres pour des objectifs communs." (On peut lire le texte complet du discours de l'évêque de Gravelbourg, ailleurs dans ce numéro du journal.)

A la fin du programme artistique, Mgr Baudoux devait offrir à son tour ses hommages et ceux du Manitoba à son confrère dans l'épiscopat. Il invita tout particulièrement les jeunes à admirer la fidélité des chefs spirituels et à suivre leurs traces de fidélité française. Voici partie de cette allocution:

"Mis à part pour la contemplation des choses éternelles, le service de Dieu et des hommes, ils (évêques, prêtres, religieux) n'en sont point pour cela des âmes désincarnées. Au fait, leur incarnation dans toutes les formes de la vie terrestre conditionne l'accomplissement de leur vocation céleste. C'est leur être tout entier — avec toutes ses facultés, et celles-ci dans toutes les modalités que leur confère leur appartenance dans des réalités temporelles précises, concrètes — qui doit se livrer à la contemplation des choses éternelles. Et celle-ci acquiert sa dimension totale du fait de l'engagement dans les choses temporelles, puisque celui-ci crée la tension vers les choses éternelles et marque leur transcendance. Sous l'aspect service de Dieu et des hommes, l'incarnation dans les réalités terrestres constitue une exigence du témoignage du surnaturel que doivent porter dans ce monde le clerc et le religieux et, pour le prêtre, sa qualité d'intermédiaire, de médiateur entre Dieu et les hommes: le médiateur doit être divin et humain. Plus il est plénièrement homme, plus il participe à la perfection de l'humanité.

"Cette plénitude n'est atteinte que dans l'équilibre de toutes les valeurs humaines, y comprises celles qui viennent du donné culturel qui est le nôtre. L'abbé Ducharme, dans la magistrale leçon d'ouverture qu'il a donnée hier au Congrès des Jeunes, l'a très bien exposé. Cela est évidemment valable pour le Clerc ou le Religieux, qui oeuvre 'parmi les siens'. Et ce l'est, non seulement dans le domaine de l'être — je suis clerc ou religieux canadien-français — mais aussi dans le domaine du mouvement. Nous rejoignons encore ici les principes établis hier par l'abbé Ducharme. Clerc ou religieux canadien-français, j'agis en Canadien français. Soit dit en passant, cela ne signifie pas exclusivité, encore bien moins supériorité dédaigneuse. Car l'équilibre se trouverait pour lors rompu: il n'y aurait pas intégrité, mais péché. Le Verbe a assumé la totalité de la nature humaine, mais pas le péché, parce que le péché ne fait pas partie de la nature humaine, il constitue un dérèglement de son activité."

(Suite à la douzième page)



M. Ernest Desormeaux, d'Ottawa, représentant du Conseil de la Vie Française en Amérique, présente la médaille et les insignes de l'Ordre de la Fidélité Française à Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, au cours du Festival de la Chanson Française, en rappelant "son immense et incessante contribution au fait français dans l'Ouest canadien".

Un Franco-Ontarien accède à un poste supérieur au ministère

OTTAWA — Dans le cadre même de la réorganisation ou du remaniement de la direction au sein du ministère ontarien de l'Education, un Franco-Ontarien, M. Roland Bériault, d'Ottawa, vient d'accéder à une fonction supérieure.

M. Bériault devient ainsi le troisième membre du comité d'orientation de la politique du ministère et des projets de développement, où siègent déjà M. Charles Mustard, précédemment surintendant responsable de la formation des enseignants au ministère, et M. J. Bascom St-John, courriériste de l'éducation bien connu. Pour leur part MM. Mustard et St-John ont été nommés audit comité le 13 janvier dernier.

La nomination de M. Bériault a été annoncée par le ministre de l'Education d'Ontario, M. William G. Davis, vendredi dernier. M. Bériault devient ainsi le premier Franco-Ontarien à occuper une fonction au sommet de la hiérarchie administrative à la suite de la réorganisation suscitée par le fusionnement des sections de l'instruction primaire et de l'instruction secondaire au ministère ontarien de l'éducation.

Activités

En révélant cette nomination, M. Davis soulignait "qu'on était fort heureux d'accueillir un homme possédant une expérience aussi vaste et un sens aussi pertinent de l'éducation et de ses développements à la fonction de conseiller."

Le ministre rappelait de plus comment M. Bériault avait contribué de façon constante à la cause de l'éducation par toute la province et il saluait sa venue à Toronto comme un actif d'importance pour le comité précité.

Le but du comité est de poursuivre des études relatives à l'orientation de la politique du ministère et au développement même de l'éducation. Ce comité relève directement du ministère de l'Education lui-même.

M. Bériault occupera sa nouvelle fonction, à Toronto, le 1er mai prochain.

Expérimenté

Le nouveau titulaire âgé de 52 ans, est actuellement administrateur de l'Association des commissions des écoles bilingues d'Ontario, président de la Commission des écoles séparées d'Ottawa, secrétaire de l'Association des commissaires d'écoles catholiques de langue française du Canada, président de la Caisse populaire Ste-Anne d'Ottawa et membre du club Richelieu Eastview.

M. Bériault est aussi un ancien directeur de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario et de l'Association canadienne des éducateurs de langue française.

La liturgie de la Semaine Sainte ne blessera plus personne

ROME (CCC) — Les prières du Vendredi-Saint ont été expurgées de tout ce qui pouvait froisser tant soit peu qui que ce soit. Le texte adopté en application de la réforme liturgique conciliaire, fait apparaître que, dans la prière pour l'Eglise, le membre de phrase impliquant la soumission à cette dernière des "principautés" et des "puissances" a été suprimé, pour dissiper toute idée de pouvoir temporel.

La prière pour l'unité de l'Eglise devient la prière pour l'unité des chrétiens. Les termes de "hérétiques" et de "schismatiques" ont fait place à l'expression "tous les frères qui croient en Jésus-Christ". Le texte de la prière pour la "conversion des Juifs" a été entièrement refait et devient simplement la "prière pour les Juifs".

Il n'est plus question dans le nouveau texte de "conversion des infidèles". Les catholiques sont invités à prier "pour ceux qui ne croient pas encore en Jésus-Christ, afin que, pénétrés par la lumière du Saint-Esprit, ils puissent s'engager eux aussi dans la voie du salut."

Edifice du Fédéral à Arborg, Man.

OTTAWA — L'hon. Roger Teillet, Ministre des Anciens Combattants, présidera la cérémonie d'ouverture d'un édifice du Fédéral à Arborg, Man., situé à 70 milles au Nord de Winnipeg, le mercredi 21 avril, à 2 h. p.m.

Construit au coût de $36,008 par la "Dauphin Fixtures Ltd.", l'édifice d'un étage mesure 36 par 17 pieds et abritera, en plus du bureau des postes, un local pour le Département des Anciens Combattants.

Les plans de cette construction avaient été préparés au bureau des Architectes du Département des Travaux publics. M. H. C. Tod, architecte du district en avait la responsabilité.

NOTES DE LA SEMAINE

D'une semaine à l'autre, le Parlement fédéral a été prorogé, congédié, mis au repos, et il a été convoqué de nouveau et relancé sur une autre session, à la lumière d'un programme gouvernemental qui semble une préparation aux élections.

Le caricaturiste Kuch a bien saisi la situation. Il montre un peloton de coureurs (Pearson, Diefenbaker, etc.) qui, en s'approchant du ruban de la victoire, s'aperçoivent que ceux qui tiennent le fil de démarcation, déménagent plus loin, et ce qui paraissait le terme d'une course, devient le commencement d'une deuxième ronde.

M. Douglas Fisher avait prédit récemment que si les législateurs continuaient leur travail, surtout dans ce climat de tension qui a duré depuis neuf mois, ils auraient besoin des services de la psychiatrie. Pour faire un travail fructueux ils auraient besoin d'un repos. Le fait de se mettre à l'oeuvre immédiatement indique alors que M. Pearson veut présenter un programme de bien-être alléchant, le faire discuter et, au moment opportun, en appeler au peuple.

Il y a à peine une année certains chefs de groupes minoritaires chantaient les avantages d'un gouvernement minoritaire. Le peuple de son côté semblait préférer pour le moment un gouvernement provisoire, car même les amateurs de la politique se fatiguent de voter. Aujourd'hui les impasses au parlement ont réussi à fatiguer les électeurs et tous souhaitent un moment de décision. Ce sera certainement une des élections les plus significatives du Canada, car les questions du drapeau, des rapports entre Québec et les autres provinces, des puissances fiscales des provinces et du rapatriement de la constituion, divisent rudement les esprits.

Un diocèse canadien aide les sinistrés de Valparaiso

SAINT-JEAN, QUE. (CCC) — Dès que Son Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de St-Jean-de-Québec, eut appris l'ampleur du désastre causé par le dernier tremblement de terre au Chili, il a adressé à l'évêque de Valparaiso, Son Exc. Mgr Emilio Tagle, le télégramme suivant: "Diocèse de St-Jean exprime vive sympathie occasion épreuve votre diocèse. Prières assurées. Aide fraternelle suit".

Et pour venir en aide aux sinistrés de la province de Valparaiso, qui est une des trois provinces les plus affectées, Mgr Coderre a adressé une somme de 10,000 dollars à l'évêque de Valparaiso et a créé un Comité d'urgence et lancé une campagne de souscription pour recueillir des fonds qui seront envoyés à Valparaiso. On sait qu'une fraternité d'entraide entre le diocèse de St-Jean et celui de Valparaiso existe déjà depuis quatre ans.

COPENHAGUE (CCC) — Dans un sermon qu'il a prononcé à la "Nilolai-Kirche" de Bielfeld (Allemagne), l'évêque luthérien suédois Bengt Jonzon a critiqué sévèrement la "nouvelle morale sexuelle" que l'on essaie d'introduire en Suède. Ses paroles, vu l'actualité et l'importance du sujet, ont eu un grand retentissement.

Yvon Thiboutot au Cercle Molière

Grâce au Ministère des Affaires Culturelles du Québec, le Cercle Molière bénéficiera pendant tout le mois d'avril des talents et de l'expérience d'un metteur en scène qui a fait ses preuves à Montréal et à Paris. Grâce à la télévision, Yvon Thiboutot est connu également au Manitoba où une réputation flatteuse de comédien et de metteur en scène l'y a précédé.

Après des études classiques qui le conduisaient au baccalauréat, Yvon Thiboutot entrait à la faculté de droit de l'Université de Montréal; il en sortit pour se consacrer définitivement au théâtre. Il doit sa formation première à l'Atelier de Georges Groulx, au Théâtre du Nouveau Monde, et à Jean Valcour. Plus tard, il a eu le grand avantage de travailler à Paris avec Tania Balachova et Hubert Gignoux.

Il est bien connu des téléspectateurs de Radio-Canada où il a participé, et participe encore, à un grand nombre d'émissions très suivies telles que "Demain Dimanche", "Jeunes Visages", "En haut de la pente douce", "Coeur aux poings", "La Boîte à Surprise" et "De 9 à 5". Il a poursuivi en même temps une carrière très active de comédien dans des genres aussi divers que les oeuvres de Piraudello, Marcel Aymé, Courteline, Anouilh. Il faisait précisément partie de la distribution de "L'Alouette" d'Anouilh qui fut le spectacle d'ouverture de la Comédie Canadienne où, l'on s'en souvient, cette oeuvre fut jouée successivement en français et en anglais.

En 1961, Yvon Thiboutot part pour un séjour de trois ans en France où il perfectionne sa formation, joue dans plusieurs troupes de renom et fait de la mise en scène. Il est même l'un des fondateurs du Théâtre Daniel-Sorrano à Vincennes, dans la banlieue de Paris, l'une des réalisations les plus importantes du mouvement de décentralisation du théâtre à Paris. Il y a été attaché pendant un an et demi comme comédien et metteur en scène. Sa réalisation la plus remarquée fut le spectacle "Arpents de Neige" qui présentait des textes de nos meilleurs poètes au public parisien, lui révélant que le Canada avait dépassé de beaucoup le stade des trop fameux arpents de neige, des coureurs de bois et des bûcherons.

De retour à Montréal depuis un an, Yvon Thiboutot y mena de front une carrière d'acteur et de metteur en scène, allant de Feydeau à Giraudoux. C'est lui qui était chargé, l'été dernier, de la direction du camp des arts des Jeunesses Musicales du Canada au Mont Orford.

Nul doute que les membres du Cercle Molière ne mettent à profit le travail qu'ils feront sous la direction d'un homme de théâtre aussi compétent. Tous ceux qui le peuvent consacreront le mois entier au théâtre, soit en participant à la préparation du spectacle, soit en assistant aux répétitions qui tiendront lieu de cours.



Dans cette photo l'on voit quelques-unes des personnalités qui entourent Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, en ce jour du 4 avril où son patriotisme ardent et efficace est officiellement honoré: de gauche à droite, première rangée, Son Exc. Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert, M. Ernest Desormeaux, d'Ottawa, représentant du Conseil de la Vie Française en Amérique, Mgr Decosse, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, et Son Exc. Mgr Frank Klein, évêque de Saskatoon. Derrière, on reconnait le R. P. Laurent Godbout et le R. F. Léopold Girard, O.M.I., professeurs au Collège Mathieu, M. l'abbé Dominique Dugas, curé de la cathédrale de Gravelbourg, M. Pierre Léveillé, fils de M. Brunelle Léveillé, de St-Boniface, etc. (Photo M. Charest, O.M.I.)

Nous commençons dans ce numéro la publication de notre nouveau roman:

CAPRICE À QUATRE VOIX
par SAINT-ANGE

Deux couples, quatre voix qui s'appellent et se répondent. Ce caprice est évidemment celui de l'amour.

Valérie et son père semblent passer de paisibles vacances à Sintra. Le fiancé, Alban, accourt sans les prévenir. Ils viennent de quitter leur villa sans laisser d'adresse. Pourquoi ont-ils fui après un meurtre nocturne dans leur jardin? Comment Alban les retrouvera-t-il?

Le père et la fille voient s'attacher à leur personne un jeune chevalier-servant portugais, Jose Augusto, qui s'efforce de les protéger contre les dangers qui naissent mystérieusement sous leurs pas.

Cependant Alban est accueilli dans une famille de Lisbonne où une délicieuse enfant, Amalia, lui révèle le charme pathétique des fados.

L'amour est-il seul à brouiller les cartes? Non, car sous le double roman sentimental se déroule l'épisode d'une lutte acharnée entre deux espionnages ennemis.

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la CWNA



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Ltd.

Tirage ABC Certifié

Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur,
Joseph-E. De Gagné, gérant de la publicité

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (TéL: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à l'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (TéL: 774-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 18 mois, $5.00; 2 ans, $6.00, à l'étranger: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Le mystère du dialogue entre Dieu et l'homme

Les évènements historiques que rappellent les cérémonies de la "Grande Semaine" se résument bien en cette phrase évangélique, à savoir, que Dieu a tant aimé le monde qu'Il a donné son fils, pour le sauver. De nos jours surtout, le christianisme fait ressortir de préférence cet aspect divinement charitable du rapport entre Dieu et les hommes. Mais conclure de là à une amitié privée de sacrifices et d'incompréhension, il y a un pas trop facile à franchir et qui peut conduire à la déception, à la confusion et au désespoir. Le danger est d'autant plus réel du fait que le raisonnement humain s'en mêle. Si, en effet, tout s'explique par l'Amour, il suffit de se laissr aller aux tendances de la nature humaine **(créée par Dieu)** dont la fidélité à son Créateur devient presque spontanée (même irréfléchie). On se contentera de rechercher "le positif", les heurts et les contrariétés de la vie étant attribuables a l'inexpérience humaine et à un manque de science psychologique.

Mais la semaine de la passion du Christ ne justifie pas une interprétation si facile de la vie. L'évangile du premier dimanche de la Passion présente sur ce point un spectacle qui porte à réfléchir. Le Christ, Dieu sur terre, a "bien parlé", guéri les malades, promis le ciel aux disciples fidèles, révélé un Dieu d'amour. Une grande partie de ses auditeurs l'ont traité de pécheur, de menteur, d'imposteur, de blasphémateur. Alors, Dieu fait homme ne s'explique pas comme il faut, ne comprend pas ses auditeurs, manque de tact, ou bien il y a chez l'homme, dans son intelligence, dans sa volonté un antagonisme envers les choses divines, un appétit d'indépendance qui lui fait rejeter les "interférences" de Dieu dans la création, un sentiment de supériorité qui le pousse à se constituer juge de ce que Dieu doit dire et faire.

Le Christ a donné raison en partie à cet esprit. Il a signalé qu'Il est venu, non pas pour détruire, mais pour perfectionner la loi commune. Il a cité les prophètes, accompli des miracles comme autant de preuves de son autorité divine, il s'est soumis à la loi hébraïque, il a illustré sa doctrine par des comparaisons et métaphores de toute beauté, bien adaptées à l'intelligence moyenne. C'est vraiment une invasion "paternelle" et même "fraternelle" de la terre des hommes. Et les hommes ont demandé davantage, ils ont refusé d'accepter la primauté de Celui qui les a tiré du néant et qui voulait les sauver.

Ces considérations semblent dans l'ordre aujourd'hui, car il y a toujours danger que les adaptations de l'Eglise aux temps modernes soient entendues dans le sens d'un conformisme qui rendra la vie chrétienne ultra-facile. De ces adaptations, il y en aura, en autant qu'il s'agit de manières acquises dans un autre âge, désuètes, et même agaçantes aujourd'hui. Mais le fond ne change pas. Pour accepter le Christ et suivre ses traces, il faut toujours surmonter quelque chose qui contrarie la nature humaine, s'imposer ce qui est dur à croire et à mettre en pratique.

La Constitution conciliaire sur "L'Eglise", document lumineux, plein d'amour de Dieu, ne laisse pas de doute sur ce point. Surtout dans le chapitre sur "La vocation universelle à la sainteté dans l'Eglise", on trouve des phrases nombreuses qui rappellent ce mystère. Par exemple "Dans les divers genres de vie et dans les divers offices, c'est une unique sainteté que cultivent ceux qui sont mus par l'Esprit de Dieu; et obéissant à la voix du Père et adorant en esprit et vérité Dieu le Père, ils suivent le Christ pauvre, humble et chargé de la croix, pour mériter de participer à sa gloire . . ." Cette leçon, appliquée à chaque groupe de croyants, à partir des évêques, se termine, par un chant de louange à l'égard des martyrs.

C'est le mystère de l'Amour qui se donne au point de vaincre le mal par la mort et c'est le mystère du mal qui ne cède pas même à l'Amour qui se donne totalement. Cela aide les chrétiens modernes à se donner, mais en même temps à ne pas sous-estimer l'obstacle, en eux et dans leur prochain. Ayant mesuré la profondeur du mal, on évite le découragement; ayant mesuré les hauteurs de l'Amour, on espère tout.

Un conseil à M. Groves

Il y a peu de jours, à l'assemblée législative du Manitoba, M. Fred Groves, de St-Vital, a attaqué dans un long discours la conduite en chambre de M. Laurent Desjardins, de St-Boniface. Les rapports détaillés qu'en ont publiés les quotidiens, ainsi que le commentaire de Mme Ellen Simmons en page éditoriale du **Free Press**, ne laissent aucun doute sur le ton de cette diatribe. La journaliste susmentionnée insinue que les membres avaient honte d'entendre de tels propos, surtout la lecture d'un article de l'**Economist** sur l'hostilité du gouvernement de l'Espagne "catholique" envers la minorité protestante de ce pays. M. Groves trouvait insupportables les interventions du député de St-Boniface au sujet de l'aide aux écoles catholiques et de l'enseignement plus développé du français au Manitoba. Selon lui, M. Desjardins ne fait que multiplier les adversaires des causes qu'il épouse.

Il n'est pas question ici d'appuyer tout ce que M. Desjardins dit en chambre sur ces deux sujets, ni de prétendre que M. Groves a tort sur tous les points. L'un et l'autre n'ont pas l'habitude de se mordre la langue et M. Desjardins lui-même ne s'est pas gêné, plus tôt dans la session, d'avouer qu'il avait manqué quelque peu au décorum à l'égard de Mme la Présidente.

La ligne de conduite de M. Desjardins à l'assemblée, cette année, peut même déplaire à un certain nombre de catholiques et de Canadiens français qui préfèrent moins de bruit et plus de pondération dans le choix des moyens à prendre dans la poursuite de ces buts.

Mais, puisque M. Groves pose la question, il n'est que juste à l'égard de M. Desjardins de dire ici trois choses:

Premièrement, les buts qu'il ne cesse d'agiter en chambre, soit par rapport aux écoles catholiques, soit par rapport à l'enseignement du français, préoccupent au plus haut degré la majorité de ses coreligionnaires et de ses compatriotes.

Deuxièmement, un nombre significatif de Manitobains trouvent dans les deux cas que l'heure est venue de prendre des moyens plus violents dans la poursuite des objectifs. Si M. Groves croit que M. Desjardins n'exprime pas les sentiments authentiques d'une partie de la population catholique et française du Manitoba, il se trompe.

Troisièmement, les membres de l'assemblée législative du Manitoba sont responsables d'abord et avant tout de la justice au Manitoba. Après avoir réglé les problèmes scolaires ici, ils pourraient s'occuper de l'Espagne. M. Groves peut être certain que M. Desjardins ne serait pas moins zélé que lui-même, le moment venu de faire la leçon à Franco.

Des laïcs pour lire l'évangile de la Passion

ROME (CCC) — Trois laïcs, à condition qu'ils soient vêtus de blanc, pourront lire l'évangile de la passion et de la mort de Jésus-Christ, à la place de trois clercs, prêtres ou diacres, en vertu d'un décret de la congrégation des rites, publié le samedi 27 mars.

Plusieurs évêques avaient demandé, en effet, de pouvoir user de cette faculté pendant la Semaine Sainte, dans les cas où l'on ne disposerait pas de trois prêtres et de trois diacres pour lire cet évangile, comme le prescrit l'instruction du mois de septembre dernier.

Troisième ordonnance de l'Episcopat canadien sur la liturgie

OTTAWA (CCC) — Conformément aux dispositions de la Constitution conciliaire sur la Liturgie (art. 22, par. 2, art. 36, par. 2, 3 et 4, art. 61 c), et de l'Instruction du 26 septembre 1964 (art. 23 a, 86-88);

Selon la recommandation faite par la Commission épiscopale de Liturgie du secteur français et du secteur anglais (Instr., n. 45);

L'Assemblée plénière de l'Episcopat, réunie le 16 avril 1964, a pris les dispositions suivantes, confirmées par le Saint-Siège le 15 juin 1964:

Article I
Semaine Sainte

1.—L'emploi de la langue vivante est autorisé pour tous les textes et tous les chants des fonctions suivantes de la semaine sainte:

a) la bénédiction et la procession des rameaux, le deuxième dimanche de la passion;

b) la bénédiction des saintes huiles, à la messe chrismale du jeudi saint;

c) le lavement des pieds et la procession du Saint-Sacrement, à la messe **In Cena Domini**, le jeudi saint;

d) l'office du vendredi saint en l'honneur de la passion et de la mort du Seigneur;

e) la veillée pascale, depuis le commencement jusqu'à la fin des litanies, et l'office de laudes inséré après la communion.

2.—A cette fin, on utilisera les traductions officielles contenues dans les livres suivants:

a) **au secteur français:**

1) **Le Missel romain latin-français**, Desclée — Dessain, Mame, 1965, tome 2, y compris le supplément;

2) **Le Lectionnaire français pour tous les jours, selon le Missel Romain**, Desclée — Dessain — Mame, 1964.

b) **au secteur anglais:**

1) **Le Roman Missal**, Benziger Bros., 1964, approuvé par l'Episcopat canadien;

2) Le **Lectionnary**, Catholic Book Publ. Co. 1964;

3.—Pour les messes proprement dites du deuxième dimanche de la Passion, du jeudi saint et de la nuit pascale, on observera les règles établies dans la deuxième Ordonnance de l'Episcopat.

Article II
Bénédictions et processions

1.—L'emploi de la langue vivante est autorisé pour tous les textes et tous les chants des fonctions suivantes:

a) la bénédiction et la procession des cierges (2 février);

b) la bénédiction et l'imposition des cendres;

c) les processions du 25 avril et des rogations.

2.—A cette fin, on utilisera les traductions officielles contenues dans les livres suivants:

a) **au secteur français: le Missel romain latin-français**, Desclée — Dessain — Mame, tome 1, 1964; tome 2, 1965.

b) **au secteur anglais: le Roman Missal**, Benziger Bros., 1964, approuvé par l'Episcopat canadien.

3.—Pour les textes non traduits dans ces livres, on pourra utiliser provisoirement les traductions des missels quotidiens cités en annexe (I et II).

Article III
Salut du Saint-Sacrement et Quarante Heures

1.—L'emploi de la langue vivante est autorisé pour:

a) la partie liturgique du salut du Saint-Sacrement (**Tantum ergo**, versets et oraison);

b) la fonction des Quarante Heures.

2.—On utilisera provisoirement les traductions des missels quotidiens cités en annexe (I et II).

Article IV
Office divin

Pour la récitation de l'office divin en langue vivante, dans les cas prévus par l'article 101 de la Constitution, on pourra employer, en plus des éditions approuvées dans la Première Ordonnance, les éditions suivantes:

a) **au secteur français: Le Diurnal latin-français**, Desclée et Cie, 1962; **Le Psautier de la Bible de Jérusalem**, Cerf, 1961.

b) **au secteur anglais:** Les traductions anglaises du **Roman Breviary** édité par Liturgical Press, Collegeville, Minn., et Benziger Brothers, Inc., N.Y.

La Conférence Catholique

La Conférence Catholique Canadienne,
† Geo. B. Flahiff, C.S.B.,
Archevêque de Winnipeg,
Président

Par mandement de Son Excellence Monseigneur le Président,
Abbé Charles E. Mathieu,
Secrétaire général de l'Episcopat.
Ottawa, le 1er avril 1965

* * *

Annexe

I

Missel biblique
Missel de Clairvaux — Hautecombe
Missel des fidèles (Feder)
Missel de Dom Lefebvre
Missel Morin
Missel de Maredsous
Missel du Mont-César

II

St. Mary's Missal
St. Joseph Missal
St. Andrew Missal
The Bible Missal
Maryknoll Missal
Layman's Daily Missal
J.M.J. Missal
Fulton S. Sheen Missal
New Marian Missal
Cathedral Daily Missal
Living with Christ

La Bible vous parle

Nous vous demandons d'avoir de la considération pour ceux qui se donnent de la peine au milieu de vous, qui sont à votre tête dans le Seigneur et qui vous reprennent. Estimez-les avec une extrême charité, en raison de leur travail. (Thess 5, 12)



La statuette ci-dessus, oeuvre du sculpteur Jean Bailleul, représente Pierre Gaultier de Varennes de la Vérendrye, découvreur du Manitoba et des Rocheuses. Encaissée dans le mur extérieur de l'église Notre-Dame, rue St-Sulpice, à Montréal, elle a été dévoilée le 29 mars dernier par le curé de Notre-Dame, M. J.-B. Vinet, P.S.S., à gauche, et M. Maurice Forget, président du comité de tourisme de la Chambre de Commerce de Montréal, à l'occasion de l'inauguration de la Semaine d'éducation touristique. (Photo La Presse)

Paul VI fait le point de l'enquête sur la régulation des naissances

Voici le texte intégral du discours prononcé par le pape Paul VI le 27 mars devant la commission d'étude pour la régulation des naissances et qui a été publié ces jours-ci.

"Nous sommes heureux, chers fils, de vous voir réunis autour de nous à l'occasion de la session plénière de votre commission. Nous savons en effet combien délicate et lourde de responsabilité est la mission que nous vous avons confiée: il s'agit d'un problème qui passionne l'opinion mondiale, comme il préoccupe justement les époux et leurs pasteurs.

"Aussi, au plaisir de faire connaissance avec chacun d'entre vous, s'ajoute notre gratitude pour l'empressement avec lequel, — en réponse à notre invitation — vous avez accepté de participer à des travaux dont vos hautes compétences en théologie, en démographie, en sociologie, vous interdisent de minimiser les exigences.

"La liste des documents préparés pour cette quatrième session de la commission est, par elle-même, un éloquent témoignage du sérieux avec lequel vous avez abordé ces travaux, et nous aimons y voir déjà le gage du succès qui viendra les couronner.

"A l'expression de notre reconnaissance, nous voudrions joindre quelques mots d'encouragement paternel à poursuivre avec ténacité votre labeur. Il se peut que la vive conscience que vous avez de la nécessité de laisser mûrir certains problèmes vous impose des délais raisonnables. Mais nous vous demandons instamment de ne pas perdre de vue l'urgence d'une situation qui demande de l'Eglise et de la suprême autorité des indications sans ambiguïté. On ne peut laisser la conscience des hommes exposée aux incertitudes qui aujourd'hui, trop souvent, empêchent la vie conjugale de s'épanouir selon le dessein du Seigneur. De plus, au delà des questions si pressantes du couple, se posent aussi certains problèmes économiques et sociaux: problèmes — nous le disions dans notre allocution du 23 juin dernier — que l'Eglise n'a garde de négliger".

"Tels sont, chers fils, les plans auxquels se situe votre recherche: d'une part une meilleure connaissance des lois physiologiques et médicales, des mouvements démographiques et des bouleversements sociaux, d'autre part et surtout, le plan de la lumière supérieure que projettent sur ces faits les données de la foi et de l'enseignement traditionnel de l'Eglise. Telle une mère attentive, l'Eglise a en effet, à toutes les époques, le souci de donner une réponse adaptée aux grands problèmes que se posent les hommes, elle accueille dans ce but, selon le conseil du Seigneur, "nova et vetera", afin de faire rendre au divin ferment de l'Evangile toute sa richesse et de procurer aux hommes l'abondance de la vie surnaturelle.

"Dans le cas présent, le problème posé peut se résumer ainsi: dans quelle forme et selon quelles normes les époux doivent-ils accomplir, dans l'exercice de leur amour mutuel, ce service de la vie auquel leur vocation les appelle? La réponse chrétienne s'inspirera toujours de la conscience des devoirs, de la dignité de l'état conjugal — dans lequel l'amour des époux chrétiens est anobli par la grâce du sacrement — et de la grandeur du don fait à l'enfant appelé à la vie.

"Gardienne de la loi de Dieu, naturelle et positive, l'Eglise ne permettra pas qu'on minimise le prix de la vie, ni la sublime originalité de l'amour qui est capable de se dépasser dans le don des époux l'un à l'autre, puis dans le don désintéressé encore de chacun d'eux à un nouvel être.

"De tous ces éléments, notre temps prend une conscience plus aiguë peut-être que par le passé. Si de très difficiles problèmes sont soulevés — ceux-là mêmes que nous vous demandons d'examiner en toute sérénité et liberté d'esprit — n'y a-t-il pas, dans les approfondissements auxquels nous venons de faire allusion l'annonce de solutions à des problèmes qui paraissent aujourd'hui si malaisés à résoudre? Nous voulons le croire et l'espérer.

"Nous avons voulu que la base de vos recherches soit élargie, que les divers courants de la pensée théologique y soient mieux représentés, que les pays qui connaissent des difficultés graves au plan sociologique puissent faire entendre leur voix parmi vous, que les laïcs, et particulièrement les couples aient leurs représentants qualifiés dans une si grave entreprise.

"Vous voilà maintenant engagés dans une nouvelle et décisive étape de vos labeurs. Nous avons confiance que vous saurez les poursuivre jusqu'au bout avec courage. Nous vous le disions tout à l'heure: la question est trop importante, les incertitudes de certains sont trop douloureuses, pour que vous ne vous sentiez pas pressés par une urgence qui est celle de la charité envers tous ceux auxquels nous devons une réponse. Vos travaux, nous l'espérons bien, nous en fourniront les éléments.

"Appliquez-vous donc de tout coeur à votre tâche, laissez mûrir ce qui doit mûrir, mais entendez l'angoisse de tant d'âmes et travaillez avec diligence, sans souci de la critique ni des difficultés. Vous êtes au service de l'Eglise et du vicaire de Jésus-Christ, qui appelle sur votre commission les lumières d'en haut et bénit paternellement vos personnes, vos familles et vos travaux."

Quand les religieuses "marchent" pour la libération des noirs

SELMA (CCC) — Une trentaine de prêtres catholiques et six religieuses participaient à la marche antiségrégationniste de Selma à Montgomery. Les marcheurs ont passé le dernière nuit sur le terrain de la cité Saint-Jude, grand complexe catholique situé à environ 2 milles de la ville, propriété du diocèse de Mobile-Birmingham.

A Selma, pendant les journées qui ont précédé cette marche, on estime que des prêtres et des religieuses étaient venus d'une soixantaine de diocèses des E.-U. pour se joindre aux manifestants. Un prêtre du Michigan fut arrêté et passa deux jours en prison.

L'agence catholique américaine N.C.W.C., qui donne ces précisions, montre aussi quelles réactions cette participation du clergé a suscité dans l'Eglise.

Les réticences de l'évêque du lieu

Mais Mgr Toolem, archevêque-évêque du diocèse de Mobile-Birmingham, n'a pas caché son désaccord devant cette participation aux manifestations de prêtres et de religieuses étrangers à son diocèse. Le prélat est âgé de 79 ans; il gouverne depuis 1927 ce diocèse qui couvre tout l'Alabama et une partie de la Floride, et compte 125,000 catholiques sur une population de 3,700,000 habitants; le "Sud profond" est, on le sait massivement protestant.

Il avait réprouvé sans équivoque les violences de la police et déploré la mort du pasteur Reeb, "cet homme de Dieu", dans une déclaration publiée le 12 mars: "La justice, l'humanité et la fraternité chrétienne demandent la reconnaissance des besoins réels des Noirs, et tout effort légitime dans leur lutte pour exercer pleinement tous leurs droits constitutionnels a notre appui total.

"Nous condamnons sans réserve l'usage cruel et brutal de la force policière confiée aux mains de nos autorités, car il dépasse ce qui est exigé par les difficultés actuelles et il est incapable de résoudre celles-ci." Mais il ajoutait aussitôt: "Nous ne pouvons, en même temps, excuser un complet dédain par des citoyens de décisions légalement prises dans l'intérêt du bien commun et de la sécurité publique; tous ceux qui voient une solution dans la violence pour influencer l'opinion publique, surtout lorsqu'il existe d'autres moyens."

Parlant, le 17 mars, au banquet d'une amicale catholique, devant 400 hommes, il critiqua sévèrement les prêtres et les religieuses venus d'autres Etats, et même du Canada, pour manifester. "Certainement, dit-il, les Soeurs ne sont pas à leur place. Et je voudrais en dire autant des prêtres. Ils n'ont pas demandé ma permission, comme il est d'usage dans des cas semblables. Que connaissent-ils de la situation dans le Sud?" Et il se plaignait amèrement de "l'injustice faite à l'Alabama. Nous sommes mis au pilori comme des sauvages devant le monde entier. Personne ne pense à ceux qui essayent réellement de travailler à une solution".

Des approbations chaleureuses

Mais en dehors de l'Alabama, les approbations ne manquent pas. L'archevêque de San Antonio (Texas), Mgr Lucey écrivait dans son journal diocésain **Alamo Messenger**, du 19 mars: "Heureusement, la voix de la religion s'est fait entendre à Selma. Des ministres protestants, des rabbins juifs et des prêtres catholiques sont venus là-bas de tout le pays pour témoigner de leur foi et vivre la fraternité. Et des religieuses catholiques, que Dieu les bénisse, ont marché dans les rues de Selma, rendant témoignage à la charité du Christ."

La Soeur Mary Luke, présidente de la Conférence des supérieures majeures des E.-U. et auditrice au Concile, a déclaré, en son nom personnel, que la présence de religieuses à ces manifestations lui paraissait "tout à fait dans la ligne des soucis pastoraux de l'Eglise".

La supérieure générale des Soeurs de la Charité (la congrégation fondée par la bienheureuse Elisabeth Seton) encourage toutes ses soeurs à prendre part à des manifestations antiségrégationistes, et 250 d'entre elles se trouvaient dans un cortège de 15,000 personnes marchant à travers Harlem en union avec les manifestations de Selma.

Deux Soeurs de St-Joseph de St-Louis (Missouri), qui furent parmi les premières à se rendre à Selma, ont participé à une émission de radio dans laquelle elles répondaient aux questions posées par les auditeurs; plus de 20,000 de ceux-ci décrochèrent leur téléphone. D'après les meneurs de jeu, ceux qui approuvaient les Soeurs et ceux qui les désapprouvaient étaient en nombre sensiblement égal.

GETHSEMANI

Depuis ma tendre enfance je revois cette image
Où tu es près d'un roc, à genoux, affaissé
Où la douleur intense accable Ton Visage
Près de Toi, en cette heure, pas un seul n'est resté.

Que je voudrais Seigneur pour une humble seconde
Essuyer de Ta Face cette sueur de sang
Quand passe devant Toi tous les péchés du monde
Te donner mon amour tout entier, un instant.

Comme en ce jour lointain, pourtant si mémorable
Faut-il donc que toujours Tu ne fasses que souffrir?
Laisse-moi m'approcher Doux Seigneur adorable
Et rester près de Toi . . . puisque Tu veux mourir.

Manie TOBIE.

En feuilletant le journal

Je me souviens . . .

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1955)

Parmi les 300 élèves inscrits au Collège de St-Boniface, 280 venaient du diocèse de St-Boniface, 20 du diocèse de Winnipeg, 9 de l'Alberta, 7 de la Saskatchewan, 3 du Québec, 2 de l'Ontario 1 de la Colombie-Britannique. Il est aussi intéressant de noter que 117 de ces élèves venaient de familles ouvrières: 104 étaient fils de fermiers, 32 fils d'employés de bureau, 24 fils de marchands, 9 fils de professionnels; 23 étaient orphelins de père.

Le Dr P.-E. LaFlèche, président général de l'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba, était élu président de Radio-St-Boniface Ltée.

L'Unité Sanitaire de St-Boniface présentait les statistiques suivantes pour l'année 1954: 838 naissances, soit 30.6 par mille personnes (la population de St-Boniface était de 27,372 âmes); 199 décès, soit un taux de 7.3 par mille de population. Les services avaient coûté $28,127.27: en moyenne $1.03 par personne. Les argents provenaient d'octrois provinciaux et municipaux, et de plus le gouvernement fédéral payait le salaire de trois membres du personnel, ainsi que les frais d'automobile des voitures mises à la disposition de ces trois membres.

Le R. P. Réal Quinn, S.J., jeune scolastique occupant la charge de sous-préfet au Collège de St-Boniface, mourait subitement à la suite d'une crise cardiaque. (Ceux qui ont connu ce sympathique jeune religieux se souviendront toujours de son grand dévouement et de son caractère si gai.)

"La Sauvegarde", compagnie d'assurance-vie canadienne-française, annonçait une autre année réussie pour 1954. Les officiers de cette compagnie pour l'Ouest étaient MM. Raymond Denis, organisateur général, Georges Gratton, gérant pour la Saskatchewan, et M. Philippe Perron, gérant pour le Manitoba. (Dans son numéro du 25 février 1965, La Liberté et le Patriote avait la douleur d'annoncer le décès de ce grand homme que fut M. Raymond Denis.)

Il y a 20 ans (1945)

La question qui primait à la législature manitobaine était celle des grandes unités scolaires. Ce problème qui captait l'attention de la Chambre depuis deux ans continuait de revenir sur le tapis. A la session du printemps de 1945, l'hon. Sauveur Marcoux, ministre sans portefeuille, déclarait qu'après avoir beaucoup lu, étudié et écouté, il considérait les rapports sur ce sujet "vagues et imprécis". Pour sa part, M. Edmond Préfontaine, député de Carillon, se disait opposé au principe des grandes unités scolaires.

En première page de La Liberté et le Patriote du 13 avril 1945 paraissait la photo de la famille Cantin, de McCreary. Cette famille extraordinaire comptait dix enfants dans les services armés: quatre dans l'Aviation canadienne et les autres dans l'Armée, dont une fille, infirmière militaire.

La jolie petite ville de Prince-Albert, Sask., pourrait bien s'appeler le centre du comté des premiers ministres du Canada. Actuellement, M. John Diefenbaker, ancien premier ministre, représente ce comté aux Communes; en 1945, l'hon. W. L. Mackenzie King, alors premier ministre, était le député de ce comté. En 1945, à la suite de la rumeur que M. King songeait à se présenter ailleurs, le comité du parti libéral l'invitait à se présenter à Prince-Albert encore une fois.

Les religieuses et les élèves de Willow-Bunch, Sask., présentaient un concert très intéressant en l'honneur de leur curé, Mgr Henri Kugener, à l'occasion de son anniversaire de naissance.

Il y a 30 ans (1935)

L'hon. P. A. Talbot, président de la Chambre manitobaine, recevait les félicitations des députés à l'occasion de son 13e anniversaire dans le fauteuil présidentiel. On félicitait également M. Talbot pour la façon expéditive avec laquelle il avait conduit les débats de la session qui se terminait au début d'avril. C'est au cours de cette session que le gouvernement provincial décrétait une vitesse maxima de 30 milles à l'heure dans les villes et villages de la province.

Le grand public était très intéressé au nouveau parti politique qui devait briguer les suffrages en Alberta. On aura déjà deviné qu'il s'agit du "Crédit Social" dirigé par M. William Aberhart, professeur d'école secondaire à Calgary. On se proposait de placer un candidat du crédit social dans chaque circonscription de la province à l'élection de la mi-juin.

On a toujours eu à se lamenter sur l'avenir de la jeunesse qui semble, aux yeux des plus âgés, marcher à sa ruine. En 1935, un M. F. M. Pickel, député conservateur de Brome-Missisiquoi aux Communes, se demandait, dans un discours, ce qu'allait devenir la jeunesse. Elle manquait de discipline parce que la vie de famille était disparue tout à fait. Nos universités, disait-il, sont devenues des camps athlétiques où le directeur athlétique reçoit plus de salaire que le professeur. (Que dirait ce bon monsieur de la jeunesse de 1965?)

En Irlande, le Dail (parlement) passait une loi de citoyenneté, approuvée par le Sénat, à l'effet qu'un Irlandais n'était plus un sujet britannique. En Angleterre, cependant, on disait que le gouvernement irlandais ne pouvait enlever à qui que ce soit son droit d'être sujet britannique.

Il y a 40 ans (1925)

Les anciens de l'école Provencher (aujourd'hui Institut Collégial) de St-Boniface donnaient une séance intitulée "Les Piastres Rouges". Les artistes étaient: G. Houde, W. Lévêque, N. Dupas, E. Carroll, O. Paul, J. Bouchard, L. Tétreault, H. Dubé, C. Constant, P. Dumouchel et A. Savoie.

L'hôtel Québec (aujourd'hui l'hôtel Tourist) à St-Boniface, propriété de M. Gédéon Couture, était vendu à un M. M. French pour la somme de $25,000.

M. Louis Lépine (37, avenue Guay, St-Vital, Man.) était l'agent-vendeur de la Consumer's Ice. Il invitait ses compatriotes à s'abonner au service de glace par son entremise.

Par un vote de 29 contre 16, la législature albertaine décidait d'abolir "Government House", la résidence du lieutenant-gouverneur. L'immeuble devait être employé pour des bureaux du gouvernement.

Les cultivateurs de Letellier se préparaient à commencer les semailles. Sauf dans les endroits trop bas, le terrain était suffisamment sec.

St-Front, Sask., était dans les nouvelles pour deux raisons bien différentes, mais aussi très intéressantes. D'abord, le correspondant de ce village publiait l'avis suivant: "Avis à toute personne de langue française à la recherche de terre dans un centre français: Voilà le moment propice et qu'on se hâte! Une bonne terre, environ 25 acres en culture et toute clôturée, avec de bonnes bâtisses, à deux milles de l'église, pour la minime somme de $400. Voilà certainement un cadeau qu'on ne trouve pas tous les jours". L'item qui suivait se lisait comme suit: "Une chose un peu rare est arrivée chez un de nos fermiers de cette paroisse, M. Jules Plamondon. Il s'agit d'un veau nouveau-né ressemblant à un lapin par la tête et à un bison par la partie de derrière. L'expédition en a été faite au 'Freak Show Palissade Amusement Park' de New York où l'on fait la collection de ces curiosités".

Il y a 50 ans (1915)

Un neveu de Mgr Vital Grandin, ancien évêque de St-Albert, M. l'abbé Augustin Grandin, était décoré de la Légion d'Honneur par le maréchal Joffre. Le communiqué officiel déclarait que M. l'abbé Grandin avait montré un dévouement sans égal dans le soulagement des blessés et une bravoure héroïque sous le feu ennemi.

Le marché donnait les prix, au gros, pour les produits suivants: oeufs frais, 17c la douzaine; beurre de crèmerie, 35c; beurre de la ferme, 22c; saindoux, la livre, 12c, à la chaudière de 50 livres, $6.13; fromage, 19¾c; jambon de 13c à 17c la livre; bacon de 13c à 18c la livre; saucisse de porc, 10½c la livre; coqs, 6c; poulets, 9c; dindes, 12; sucre, $7.40 le cent.

L'Allemagne publiait une dépêche déclarant qu'elle détenait 812,808 prisonniers de guerre composés de 10,175 officiers. De ce nombre, 242,364 (3,868 officiers) étaient Français; 509,350 (5,140 officiers) étaient Russes; 37,276 (647 officiers) étaient Belges; 20,827 (520 officiers) étaient Anglais.

Aux Philippines, la religion sera bientôt enseignée à l'école

MANILLE — Un projet de loi permettant l'enseignement de la religion dans les écoles publiques des Philippines a été approuvé la semaine dernière par la Chambre des représentants en dépit de la manifestation qui se déroulait en dehors du parlement. Les manifestants, au nombre de quelques milliers, étaient pour la plupart de religion protestante.

La nouvelle loi permettra aux instituteurs désignés par le clergé d'enseigner la religion en plus de donner leurs cours réguliers. Seuls les étudiants qui le désirent suivront les cours de religion et ce, dans la foi de leur choix.

La loi entrera en vigueur lorsque le Sénat l'aura approuvée. La majorité des habitants des Philippines sont de religion catholique romaine.

La Veillée A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Lundi soir dernier à 7 h. 30 eut lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville de St-Boniface.

M. Marcel Marcoux se présente devant le comité des propriétés foncières pour demander que la ville vende à la paroisse un terrain sis à l'angle des rues Tissot et Nadeau, au sud de la rue Provencher et à l'est de la rivière Seine, afin d'y construire une salle paroissiale. Cette salle, d'une dimension de 50'x70', serait érigée grâce au concours bénévole des paroissiens de St-Louis-de-France et de leurs amis, et aurait une valeur de $50,000. Le comité, tout en étant bien sympathique à cette requête, demande à l'ingénieur de la ville de faire un rapport sur la distance entre l'emplacement de l'édifice prévu et le bord de la rivière Seine, et aussi sur les résultats que pourrait produire le détournement de la Seine.

Une autre délégation, du club Rotary de St-Boniface-Norwood et St-Vital, se présente devant le même comité et demande à la ville s'il serait possible d'obtenir le don d'un terrain d'une superficie d'un acre pour y ériger des logis pour vieillards; il faudrait que ce terrain soit près des centres d'achats, églises, bibliothèques, parcs, etc., afin de pourvoir au bien-être de nos citoyens âgés; ces logis seraient loués à un taux modique. Le comité leur avait déjà fourni une liste de terrains que la ville possède, mais, à l'exception de Windsor Park, ces terrains sont trop petits ou mal situés. Il fut résolu que l'ingénieur visite avec la délégation certains districts de la ville, afin de mieux voir les possibilités, et le comité les invite à revenir s'ils décident du choix d'un emplacement possible.

Un citoyen de Windsor Park, qui s'était vu refuser la permission d'ériger une clôture de 8 pieds, se présente devant le comité pour expliquer la raison qui le pousse à faire cette demande. Sa propriété est adjacente à un terrain de jeu, et il se propose de construire une belle et grande piscine dans sa cour, mais il voudrait protéger les enfants contre la tentation de s'en servir. Il croit donc qu'une clôture de 6 pieds, tel que permis par le règlement, ne servirait pas à retenir les enfants à l'extérieur. Ceci fut remis au comité aviseur d'urbanisme, qui étudiera cette requête.

Place libre, s.v.p.

Tous les propriétaires de la rue Champlain (au nombre de 5) se présentent devant le comité de la circulation, afin de protester contre la congestion du stationnement dans leur rue et dans les environs du gymnase à Holy Cross. Ces personnes ne peuvent plus approcher de leurs demeures, ni dans la rue ni dans la ruelle, et se plaignent aussi du bruit causé par ceux qui sortent des réunions ou réceptions à 1 ou 2 heures du matin. Comme la salle est louée 4 ou 5 fois la semaine, ces gens déclarent en avoir assez. Après avoir étudié les possibilités de changer la circulation à sens unique, direction sud, ou de limiter le stationnement à certaines heures, il fut finalement recommandé que le stationnement soit prohibé à toutes heures du jour dans la rue Champlain, à titre d'essai.

M. Georges Forest se présente au nom de deux autres établissements commerciaux de la rue Marion pour se plaindre des pertes occasionnées aux maisons d'affaires par le retard dans l'installation du système d'égout et d'aqueduc, ainsi que du changement constant dans le système de circulation occasionné par ces travaux. Parce que les conseillers sont bien sympathiques aux pertes subies par les marchands et autres commerces, le conseil, en séance spéciale, décide que si les travaux ne sont pas terminés le 30 avril, l'entrepreneur devra payer une amende de $50 par jour, et ceci à compter du 31 mars, date qui avait été fixée comme date limite.

Les vidanges

Une entreprise privée propose à la ville de s'occuper de l'enlèvement des vidanges. Elle achèterait l'équipement de la ville et embaucherait une partie du personnel. Elle prétend pouvoir faire le travail à un prix beaucoup moindre que ce qu'il en coûte actuellement à la ville. Le comité leur demande de soumettre leur proposition plus en détail.

Une dame, récemment déménagée à St-Boniface, demande un permis pour l'opération d'une agence de modèles. Ces modèles seraient à la disposition des artistes, des parades de modes, etc. Le comité s'enquerrera des références morales de la demanderesse.

L'union des employés civiques (employés de bureau, local 500) vient de compléter un nouveau contrat de travail de deux ans avec la ville, et obtient du coup une augmentation de salaire de 3 pour cent en 1965 et 3 pour cent en 1966. De plus, les heures de bureau seront désormais de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 30 p.m. à partir du 31 mai 1965, l'année durant. Le contrat comprend 3 semaines de vacances après 10 ans de service.

Certains comités, n'ayant pu terminer leur travail lundi soir, se réunissaient de nouveau mardi à 4 h. p.m.

A lundi prochain.

Henry LANE.

M. Robert Lacour-Gayet à la Pensée Française

M. Robert Lacour-Gayet sera l'invité de la Pensée Française à midi, le lundi 12 avril, à l'hôtel Marion.

Né en 1896, il a eu une carrière brillante comme professeur, écrivain et surtout au service de son pays, dans le domaine des finances. Licencié d'histoire et en droit, il est maître de conférences à l'Institut Catholique de Paris, professeur (honoraire) et docteur (honoris causa) à l'Université St. John's de New York, président des professeurs français en Amérique. Inspecteur général des finances (honoraire) de France, il était premier du concours de l'inspectorat en 1921. Il a représenté le ministère des Finances et la Banque de France à plusieurs reprises à l'étranger, soit en mission, soit à l'occasion de conférences, jusqu'en Orient. Il est officier de la Légion d'Honneur et porteur de la Croix de Guerre.

Auteur d'une quinzaine de volumes, dont trois ont été couronnés par l'Académie Française, M. Robert Lacour-Gayet prépare à l'heure actuelle une "Histoire du Canada" et visite le pays, sur l'invitation du gouvernement canadien.



NOV • 64 •

A l'occasion de la récente assemblée de la M.A.E.E., plusieurs congressistes ont pu étudier cette photo historique.

Il s'agit d'un édifice à Arnes, au nord du Camp Morton, à 65 milles de Winnipeg. Etabli en 1889, le district scolaire local portait alors le titre "Arnes Protestant School District", car, à l'époque, le système scolaire manitobain reconnaissait des écoles protestantes et catholiques, qui avaient part égale aux taxes locales et aux subventions provinciales.

L'année suivante, la loi adoptée à l'origine de la province en 1870 a été brutalement modifiée, non pas en créant des écoles "publiques", mais en supprimant la reconnaissance officielle des écoles "catholiques", en les privant de fonds publics. Ainsi "Arnes Protestant School" a pu survivre à titre d'école "publique".

Lors de la construction nouvelle en 1950, comme fait foi cette photo, on a gardé ce même titre officiel. Récemment, sur conseil du ministre, le mot "Protestant" a été biffé, mais un contribuable local a prévu le changement au mois de novembre en prenant cette photo, qui symbolise si bien l'histoire de la justice scolaire au Manitoba.

La Bible vous parle

A ceux qui m'aiment et gardent mes commandements je ferai miséricorde jusqu'à la millième génération. (Ex 20, 6)

• • •

Que chacun de vous sache user du corps qui lui appartient avec sainteté et respect, sans se laisser emporter par la passion comme font les païens qui ne connaissent pas Dieu. (Thess 4, 4-5)



M. Vladimir Tretchikoff, peintre sud-affricain, présente plus de cinquante de ses tableaux chez Eaton depuis le 30 mars. Nous publions ci-dessus une reproduction d'un de ses ouvrages, "Le garçon et le melon". Ses peintures exotiques, de style vigoureux, ont fait grand bruit et provoqué un vif intérêt dans le monde artistique. A Londres, en 1962, plus de 200,000 personnes ont visité son exposition. Aux Etats-Unis, ses expositions reçurent plus d'un demi-million de visiteurs. Parmi ses tableaux les mieux connus, mentionnons: "Chrysanthèmes", "Magnolia Rose", "Fille bassouto", "Orchidée perdue", "Rose pleurante", "Jeune fille zoulou", etc. L'exposition se poursuivra au septième étage, chez Eaton, jusqu'au 21 avril.

Réponse des enseignants à la déclaration de la commission scolaire de Saint-Boniface

Plus de quatre mois de pourparlers entre les commissaires et enseignants de la Division scolaire de St-Boniface ont abouti à une impasse. Le conseil d'administration scolaire s'est complètement refusé à négocier toute requête soumise par les enseignants, alléguant qu'il lui est tout à fait impossible d'amender l'accord actuel existant.

Toute négociation digne de ce nom est celle dans laquelle les propositions soumises par un parti sont discutées par l'autre et qui, par la voie des négociations aboutissent à un accord. En ce qui concerne le conseil d'administration scolaire de St-Boniface, néanmoins, ce dernier s'est constamment refusé à présenter quelque contreproposition que ce soit. Au lieu d'accepter leurs responsabilités de membres élus au dit conseil d'administration des affaires scolaires, ils ont préféré s'en remettre à un tiers-parti, en l'occurrence, un agent de conciliation, du soin de décider quelle proportion de la contribution publique sera consacrée à l'éducation, à St-Boniface, en mil neuf cent soixante-cinq.

La section 376 de l'Acte des Ecoles Publiques déclare que les deux partis négociateurs doivent se rencontrer à cette fin et tenter tout effort "raisonnable" en vue de parvenir à une entente. Les enseignants, pour leur part, ne considèrent pas qu'un refus irrévocable de la part des commissaires scolaires de présenter des contrepropositions est un effort "raisonnable" pour arriver à une entente. C'est pourquoi, dans une lettre adressée au Ministre de l'Education du Manitoba, les enseignants lui ont demandé de refuser de donner suite à la demande des commissaires réclamant les bons offices d'un agent de conciliation, et de les obliger à assumer dûment les responsabilités qui leur reviennent, c'est-à-dire, en la circonstance, de négocier de bonne foi avec eux.

Plusieurs raisons poussent les enseignants à apporter des amendements à leur contrat de travail. Ils doivent veiller à maintenir un contrat de travail comparable à ceux établis dans d'autres divisions, de sorte que les conditions de travail puissent attirer dans leur division scolaire des pédagogues qualifiés et possédant de l'expérience. Ces derniers doivent être obtenus, si l'on veut assurer aux écoliers de St-Boniface le bénéfice d'une éducation adéquate. Des amendements améliorant l'entente actuelle sont nécessaires pour retenir les enseignants évoluant actuellement dans la Division scolaire no 4; l'instabilité du personnel, dans l'enseignement comme dans l'industrie, a un effet préjudiciable à l'efficacité et à la productivité de l'ensemble.

Les enseignants, tout comme les autres travailleurs en général, doivent demander une amélioration de leur salaire et de leurs condtions de travail, afin de maintenir leur standard de vie.

Les propositions suivantes ont été présentées par les enseignants conformément aux motifs mentionnés ci-dessus. Les membres de l'enseignement réclament un accord devant s'étendre sur une période de deux ans et qui, au cours de la première année, permette:

1) Une augmentation du salaire de base, de $300 pour les professeurs des catégories 3 et de $500 pour les professeurs des catégories 4 à 7. Aucune augmentation n'a été réclamée pour les enseignants des catégories 1, 2 et 2b, lesquels représentent environ 70 pour cent de ceux de la Division no 4.

2) Un reclassement des professeurs des cours Industriels et Commerciaux dans l'échelle 4, dans le cas où ils possèdent un certificat d'aptitude pédagogique, de même que pour les enseignants en possession d'un certificat pédagogique de professeur d'éducation physique. L'obtention d'un tel certificat requiert un diplôme universitaire.

3) La reconnaissance de huit années d'expérience, à raison de $150 pour chacune d'elles pour les enseignants des classes 1 à 3 et de sept années d'expérience, selon les clauses en vigueur dans le calcul des salaires, pour les catégories 4 à 7.

4) La possibilité pour les professeurs d'un congé pour études, dans le but de leur permettre de parfaire leur formation professionnelle. Ceux-ci recevraient alors la moitié de leur salaire normal, pourvu qu'ils acceptent de revenir enseigner à St-Boniface pour une période de trois ans une fois leurs études terminées.

Voici les requêtes soumises en ce qui concerne la deuxième année:

1) Des augmentations de $300 aux minima et maxima pour toutes les catégories.

2) Une allocation additionnelle de deux années d'expérience pour les enseignants des classes 4 à 7.

3) Des versements de la Commission scolaire au plan H du Service Médical, de même qu'à la prime versée aux Services Hospitaliers.

Il est admis, pour conclure, que le coût de l'éducation, comme celui de tous les autres services quotidiens va en s'accroissant. On ne doit pas perdre de vue, néamoins, que l'on reçoit en fonction de l'argent que l'on donne. En dernière analyse, le contribuable ne peut obtenir cette garantie que si ceux dont la responsabilité est de pourvoir au coût de cette éducation, en acceptent la charge.

(Communiqué)

TRIBUNE LIBRE

St-Boniface, le 6 avril 1965

Monsieur le Directeur,

A l'aide d'une bonne publicité, le premier chansonnier montréalais fait son apparition à St-Boniface. Tous sont encouragés à aller l'entendre, surtout les jeunes. Pierre Calvé a visité le monde avant de faire son entrée dans la chansonnette canadienne. Depuis il a des succès. Jusque là tout va bien et . . . félicitations aux jeunes gens qui désirent franciser le milieu.

Interviewé à CKSB, M. Calvé indique la possibilité que d'autres chansonniers nous visitent, selon les résultats de son concert de mercredi soir. Le voilà qui vend la mèche. Il est à St-Boniface grâce à un copain du R.I.N., depuis quelques mois annonceur au beau timbre et à la belle diction, du nom d'Armand Tremblay.

De la chansonnette et du français, mettons-en. De l'indépendantisme, camouflé sous le titre de chansonnette, protégeons-nous. Voyons-y, Monsieur le directeur, autrement nos jeunes, se croyant épris seulement de chansonnettes, se trouveront dans une toute autre affaire, en train de fonder un cercle de R.I.N., avec de la publicité gratuite du journal et de CKSB.

Agréez, Monsieur le directeur, mes souhaits les meilleurs,

"BONIFACE".

Assemblée de l'ACEPCM

L'assemblée annuelle de l'Association des Commissaires d'Ecoles Paroissiales Catholiques du Manitoba aura lieu à l'auditorium de l'Académie Ste-Marie, 550, Wellington Crescent, le dimanche 9 mai, à 2 h. 30.

Tous les délégués et membres de l'Association y sont particulièrement invités, mais tous les visiteurs y seront bienvenus. Une invitation spéciale s'adresse à tout le clergé paroissial afin qu'il soit mis au courant des travaux de cette Association.

D'autres détails paraîtront prochainement.

L'exposition de l'Atelier St-Boniface

Il n'est pas téméraire de dire que la plupart des personnes qui assistaient à la manifestation artistique du 3 avril à la Bibliothèque de St-Boniface ont été agréablement surprises du nombre, de la qualité et de la diversité des oeuvres exposées par les membres de l'Atelier St-Boniface. Comme le disait si bien Mme P. Boutal dans ses commentaires: "Nous assistons à la fin d'une longue léthargie . . . Bousculant un peu les traditions et les lois poussiéreuses, cette jeunesse s'attaque avec un enthousiasme bouillant à l'art de la peinture et de la sculpture. Les travaux que nous voyons autour de nous ne sont pas autant de chefs-d'oeuvre, c'est évident, mais il s'en dégage une force, une chaleur, un goût, un talent indéniables".

Dans bien des cas, on était allé voir cette exposition dans le but très louable d'encourager une initiative de notre jeunesse: comme il arrive quelquefois, cette bonne action portait en elle-même sa récompense! L'idée de combiner une exposition de peinture et de sculpture, une audition de musique de chambre et l'ouverture officielle de la Semaine des Bibliothèques était excellente, mais le programme un peu chargé, où la musique (de très bon goût d'ailleurs) avait la part du lion, n'a laissé que peu de temps pour examiner les oeuvres, plus nombreuses qu'on ne prévoyait. N'auraient-elles pu rester exposées une autre semaine après ce qui était, en somme, un vernissage à rebours?

Tous ceux qui assistaient à la manifestation de samedi soir et ceux qui doivent se contenter d'en entendre parler seront parmi les premiers à visiter la prochaine exposition de l'Atelier St-Boniface . . . car il faut qu'il y en ait d'autres. Pour emprunter encore la voix autorisée entre toutes de Mme Boutal: "Cette exposition ne doit pas être la première et la dernière. Nous souhaitons qu'elle soit l'inauguration d'un événement annuel. L'intérêt croissant pour la peinture, la sculpture, les études aux Beaux-Arts; la confiance des autorités et du public, l'initiation — trop longtemps négligée — des arts chez les enfants, aideront sûrement à la réalisation de ce projet".

Tout autant que le succès remporté auprès du public, les appréciations que Mme Boutal (avec la fermeté tempérée d'indulgence qu'on lui connait) exprima sur l'oeuvre de chacun des participants, encouragera ceux-ci à continuer un travail si bien commencé.

Marthe BENOIST.

L'Association à l'Oeuvre

Succès de la journée d'études "Loisirs-danse"

La journée d'études "Loisirs-danse" organisée le samedi 3 avril par l'Association d'Education a été un véritable succès.

75 jeunes s'étaient inscrits et si l'on tient compte de la rapidité avec laquelle il fallut organiser cette journée, on peut être amplement satisfait de ce succès de participation.

M. Grégoire Marcil, moniteur de la Fédération des Loisirs de la Province de Québec, qui dirigeait cette journée, sut conquérir d'emblée ses élèves d'un jour. Après leur avoir donné quelques éléments théoriques de base sur la danse, il entraina ses élèves aux exercices pratiques, qui se poursuivirent toute la journée, à la salle paroissiale St-Eugène.

Cette journée eut aussi le mérite de permettre à des jeunes Franco-manitobains venant de 19 de nos paroisses, de se rencontrer; mentionnons tout spécialement la paroisse d'Elie, d'où 19 jeunes filles vinrent, par un autobus spécial, participer aux travaux de la journée.

Voici, à titre d'information, la répartition des participants, par paroisse: Elie, 19; St-Boniface, 15; St-Jean-Baptiste, 8; St-Adolphe, 5; Ste-Anne-des-Chênes, 4; Sts-Martyrs-Canadiens, 3; St-Eugène, 3; St-Pierre-Jolys, 2; Otterburne, 2; St-Laurent, 2; Lorette, 2; St-Malo, 1; St-Eustache, 1; Mariapolis, 1; Ste-Agathe, 1; Isle-de-Chênes, 1; Précieux-Sang, 1; Grande-Pointe, 1. Sacré-Coeur, Winnipeg, 3.

La plupart des participants étaient membres de mouvements de jeunesse ou d'Action Catholique: Relève, J.O.C., J.O.C.F., J.E.C., Scoutisme, Gais-manitobains, ou de clubs paroissiaux, tels que le Club des quinze et les Baladins, de St-Jean-Baptiste, Les Alouettes, de St-Boniface, le conseil étudiant de St-Adolphe, les Guides catholiques des Sts-Martyrs-Canadiens, le club Anna-Maria, de Lorette, etc.

Tous prirent une part active à la soirée récréative que dirigea M. Marcil, et au cours de laquelle il fit preuve de beaucoup d'imagination et présenta un programme très varié de danses; une vingtaine d'autres jeunes gens et jeunes filles étaient venus grossir le groupe, après le souper.

Cette expérience, la première de ce genre au Manitoba, a suffisamment prouvé la nécessité d'organiser les loisirs chez nous selon une technique qui réponde aux goûts de notre jeunesse, et qui lui permette d'établir des programmes attrayants, auxquels tous les jeunes puissent participer activement, avec art et style.

L'Association d'Education se réjouit du beau succès de cette journée, et remercie tous les jeunes qui ont répondu à son appel; cette expérience ne sera certainement pas sans lendemain.

Le Comité de Publicité de l'A.E.C.F.M.

Attention

Un gilet de laine bleu et blanc a été oublié à la salle St-Eugène, samedi dernier. Prière de le réclamer à l'Association d'Education 577 rue Des Meurons.

Nouveautés à la bibliothèque de St-Boniface

— I —

Philosophie—Psychologie

015.71 — Tougas, Gérard. **A Check List of Printed Materials Relating to French Canadian Literature.**

023 — Tanghe, Raymond. **Le bibliothécariat.**

135 — Meseguer, Pedro, S.J. **Le secret des rêves.**

136.15 — Destouches, Camille. **Une femme répond à des femmes.**

136.151 — **Le célibat laïc féminin. Valeur nouvelle du monde contemporain**, par Dr Assagioli, Y. Bergé, etc.

136.73 — Origlia, D. **L'adolescent.**

150.1 — Caruso, Igor A. **Existential Psychology.**

150.1 — Jacobi, Jolande. **La psychologie de C. G. Jung.**

194 — Dhurout, E. **Claude Bernard. Extraits de son oeuvre, avec un exposé de sa philosophie emprunté à l'oeuvre d'Henri Bergson.**

194 — Maritain, Jacques. **Court traité de l'existence et de l'existant.**

Religion

220.1 — Robert, A. **Introduction à la Bible.**

230 — Daujat, Jean. **La vie surnaturelle.**

232 — Koninck, Charles de. **Le scandale de la médiation.**

248 — Piat, Stéphane-Joseph, O.F.M. **Sainte Thérèse de Lisieux à la découverte de la voix d'enfance.**

248 — Thérèse d'Avila, sainte. **Oeuvres complètes de sainte Thérèse de Jésus.**

250.1 — Carrouges, Michel. **Le laïcat: mythe et réalité.**

265 — Sheen, Fulton J. **These are the Sacraments.**

271.9 — Renard, A. C. **Les religieuses dans le renouveau de l'Eglise.**

282 — Küng, Hans. **Structures de l'Eglise.**

Sciences sociales—Pédagogie

301 — Fichter, Joseph-H. **La sociologie. Notions de base.**

301 — Gurvitch, Georges. **Traité de sociologie.**

301.15 — Hollander, E. P. **Current Perspectives in Social Psychology.**

301.151 — Park, Robert Ezra. **Race and Culture.**

301.155 — Semaines sociales du Canada. **Le chef social.**

301.243 — Friedman, Georges. **Où va le travail humain?**

301.243 — Gouldner, Alwin W. **Patterns of Industrial Bureaucracy.**

301.243 — New, John U. **La naissance de la civilisation industrielle et le monde contemporain.**

301.423 — Elkin, Frederick. **La famille au Canada.**

301.427 — Berge, André. **Les défauts des parents.**

301.44 — Sorokin, Pitirim A. **Social and Cultural Mobility.**

301.441 — Du Puy de Clinchamps, Philippe. **Le snobisme.**

301.461 — Bouthoul, Gaston. **La surpopulation.**

320 — Duverger, Maurice. **Introduction à la politique.**

323.4 — Schmeiser, D. A. **Civil Liberties in Canada.**

326 — Burns, W. Haywood. **The Voices of Negro Protest in America.**

327.71 — **Canada and The United Nations, 1963.**

329.971 — Quinn, Herbert F. **The Union Nationale. A Study in Quebec Nationalism.**

330.15 — Galbraith, John Kenneth. **The Affluent Society.**

330.971 — Johnson, Harry G. **The Canadian Quandry. Economic Problems and Policies.**

331 — Lefebvre, Jean-Paul. **La lutte ouvrière.**

334.2 — Roby, Yves. **Alphonse Desjardins et les Caisses Populaires, 1854-1920.**

338.7 — Pierjant, Jean. **L'industrie automobile.**

370 — Canada. Dominion Bureau of Statistics. **Education Planning and the Expanding Economy.**

370.19 — Angers, Pierre. **Réflexions sur l'enseignement.**

370.19 — Semaines Sociales du Canada. **L'éducation, problème social.**

377.2 — Babin, P. **Dieu et l'adolescent.**

Sciences pures

506.9 — Grenet, Paul. **Teilhard de Chardin.**

523.4 — Tocquet, Robert. **La vie sur les planètes.**

553.4 — **L'uranium au Canada.**

553.4 — **Uranium in Canada.**

582.971 — Canada. Department of Agriculture. Research Branch. **Wild Plants of the Canadian Prairies.**

Sciences appliquées

617.8 — Tomatis, Alfred. **L'oreille et le langage.**

621.01 — Payen, Jacques. **Les moteurs à combustion interne.**

658.069 — Minville, Esdras. **Le chef d'entreprise.**

659.1 — Colley, Russell H. **La publicité se définit et se mesure.**

671.52 — Roles, Clem. **Better Arc Welding.**

Beaux-arts

747 — Hatje, Gerd. **Ameublement et décoration modernes.**

780.69 — Erismann, Guy. **Piotr Illitch Tchaikovski. L'homme et son oeuvre.**

780.69 — Tellart, Roger. **Claudio Monteverdi. L'homme et son oeuvre.**

780.69 — Vignal, Marc. **Franz Joseph Haydn. L'homme et son oeuvre.**

780.69 — Witold, Jean. **Ludwig Van Beethoven. L'homme et son oeuvre.**

791.431 — Damier, Jean. **Je filme. Du tournage au titrage.**

791.45 — Champagne, Fernand. **Télé-visions à sens unique.**

Littérature

841.8 — Le Hardouin, Maria. **Rimbaud le transfuge.**

843.8 — Fay, Bernard. **L'école de l'imprécation ou les prophètes catholiques du dernier siècle (1850-1950).**

843.9 — Barrère, Jean-Bertrand. **La cure d'amaigrissement du roman.**

843.9 — Prévost, Jean-Laurent. **Julien Green ou l'âme engagée.**

844.8 — Gauthier, Emmanuel. **Le génie satirique de Louis Veuillot.**

c847 — **Ecrits de la taverne royal.**

847 — Jean-Charles. **Lécole des malins.**

847 — Mitford, Nancy. **Snobismes et voyages.**

847 — Saint-Germain, Philippe. **L'officiel en délire.**

892.7 — Khavam, René R. **Nouvelles arabes.**

(à suivre)

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER



dirigé par les Marianistes

Responsables: Denis Labossière, Gérard Carrière, Claude Morin.

Notre esprit d'équipe rayonne

"L'élève" du collège Provencher ne réalise pas combien un esprit d'équipe dans une école comme celle-ci peut être avantageux pour lui. En premier lieu, ceci lui procure une base de formation qui sera à son avantage lorsqu'il quittera l'école publique, soit pour continuer dans les études supérieures, soit pour rentrer dans la vie telle qu'on la trouve aujourd'hui. En d'autres mots, ça lui donne l'expérience nécessaire pour faire face aux responsabiiltés et prendre les décisions importantes d'un adulte.

Voici en quoi consiste cet esprit d'équipe: Pour intéresser plusieurs d'entre nous, on présente à Provencher une série de sports récréatifs dont une certaine connaissance est déjà acquise: Le hockey, le ballon-panier, le football, etc. sont organisés par nos chers professeurs et les étudiants eux-mêmes. Des comités ont été organisés par les élèves pour rendre l'esprit coopératif de notre école plus spontané et subir le moins d'échecs. Il y en a un pour chaque activité scolaire: pour nos danses et nos soirées récréatives, on trouve trois comités qui font de celles-ci un succès. Il y a celui des parents qui organise les "cantines", les grandes sorties de l'école telles que les glissades en toboggan et les promenades en voiture à foin, etc.; il y a celui des étudiants plus réduit, qui reçoit des suggestions des élèves de l'école, membres des activités organisées, et les présente au comité des parents; il y a celui qui consacre son propre temps à rendre les soirées intéressantes en se chargeant des décorations qui leur donnent une atmosphère plus chaude.

Mais ces comités ne sont pas seulement organisés pour la vie sociale des étudiants, car un comité est nécessaire pour assurer la vente du journal de l'école, le "Paladin", qui vous sera présenté bientôt. Un autre comité est organisé pour faire connaître par voie d'affichage, aux élèves de Provencher, les divertissements scolaires telles que les parties de ballon-panier, les danses et les soirées récréatives.

Voilà comment l'esprit d'équipe rayonne à l'école Provencher, car c'est par l'unité de ces comités que le mouvement de la jeunesse et ses activités sont complets et bien organisés.

Surtout, il ne faut pas laisser de côté le Conseil des étudiants qui lui veille à ce que tous ces comités soient toujours en état de marche et fassent de notre école, celle qui est la nôtre et dont nous pouvons être fiers.

Gérard CARRIERE.

Deux principaux facteurs du coût des produits pharmaceutiques

MONTREAL La distribution et la mise en marché sont les deux principaux facteurs qui jouent dans le coût des produits pharmaceutiques. C'est ce qu'a déclaré M. Pete S. Howsam, directeur de la mise en marché à la compagnie "Smith Kline and French", au cours d'une conférence qu'il a prononcée devant le club Kiwanis St-George.

Il a ajouté que les profits perçus par les manufacturiers ont une répercussion minime sur le prix que le consommateur paie pour le produit pharmaceutique.

C'est ainsi que, pour chaque dollar payé pour un produit, la part du pharmacien est d'environ 40 cents, tandis que celle du manufacturier est de 45 cents. Le coût de distribution, du manufacturier au pharmacien, est de 10 cents. Il faut ajouter à cela la taxe fédérale de vente qui est de 5 cents et qui est payée par le manufacturier.

Une fois que les frais d'administrationt ont été déduits, le pharmacien peut réaliser un profit qui ne dépasse pas 2 pour cent.

De son côté, le manufacturier peut réaliser, en moyenne, un profit brut de 6 cents par dollar. Après paiment de l'impôt sur corporations, il ne lui reste plus que 3 cents environ.

Par ailleurs, 14 cents sont consacrés à la mise en marché. Ce poste comprend l'information médicale proprement dite et les dépenses faites auprès des pharmaciens, des hôpitaux et des détaillants.

"Notre première préoccupation, a continué M. Howsam, est de maintenir un programme intensif d'information et de promotion auprès des 20,000 médecins du Canada."

Ce travail est effectué par l'intermédiaire des représentants, de la publicité par la poste et dans les revues spécialisées, et par une foule d'autres moyens qui varient d'une société à l'autre.

D'après certaines statistiques, les médecins de pratique générale reçoivent au moins 6 dépliants de propagande pharmaceutique quotidiennemment.

Enfin, dans le coût global de la mise en marché, il faut également tenir compte de certaines conditions particulières au Canada; les salaires élevés qu'il faut payer aux représentants (51% d'entre eux ont une formation universitaire); la nécessité de respecté le bilinguisme de la clientèle canadienne; et les nouvelles exigences de la législation fédérale en matière d'échantillonnage.

Prochaine visite officielle du cardinal Bea à Constantinople

ROME (CCC) — Le cardinal Augustin Bea, président du Secrétariat pour l'union des chrétiens, fera prochainement une visite officielle au patriarche oecuménique de Constantinople.

Par ce geste, le cardinal entend rendre la visite faite récemment au Saint-Siège par les deux métropolites othodoxes Meliton et Chrysostomos, qui au nom du patriarche oecuménique Athénagoras 1er, sont venus rendre compte des discussions et des résutats de la troisième conférence panorthodoxe de Rhodes.

Le cardinal Bea se rendra à Constantinople à la tête d'une délégation, qui comprendra notamment Mgr Willebrands, secrétaire du Secrétariat pour l'unité, et le Père Duprey, P.B., sous-secrétaire.

La Bible vous parle

En six jours Dieu a fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent, mais il a chômé le septième jour. C'est pourquoi Dieu a béni le jour du sabbat et l'a consacré. (Ex 20, 11)

Sts-Martyrs-Canadiens

Baptême

Diane-Marie, fille de Raymond Marius et Denise Lavallée.

Club Béliveau

L'exécutif du Club Béliveau pour l'année 1965-66 est le suivant: président, M. Noël Jeanson; vice-président, M. Ernest Neveu; secrétaire, M. Augustin Morier; trésorier; M. Clovis Jeanson; présidents des comités: religieux, M. Marcel Hamonic; travaux, M. Raymond Fréchette; sport, M. Raymond Marius; social, M. Victor Morin; publicité, M. Paul Fournier; fonds, M. Gérald Lavergne; ex-président, M. Joseph Robert.

Félicitations aux nouveaux élus et remerciements sincères aux membres de l'exécutif sortant de charge.

Guides et Jeannettes

Le dimanche 4 avril, c'était le déjeuner-communion des Guides et Jeannettes de la paroisse. Après la messe, M. l'abbé B. Bélanger, curé, leur adressa quelques mots. Pendant la messe, quelques mamans de Guides et Jeannettes se sont occupées à préparer le bon déjeuner dégusté avec beaucoup d'appétit par les jeunes filles.

Pour clôturer une aussi agréable rencontre, on présenta un film sur la respiration artificielle "So that they May Live" qui fut une belle leçon de secourisme.

Merci à M. Laurent Legros qui s'est occupé du fonctionnement du projecteur et merci aussi aux dévouées mamans.

Réunion de la L.F.C.

Ce jeudi 8 avril, à 8 h. 30, il y aura réunion générale annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques. Toutes les dames de la paroisse intéressées au mouvement, membres ou non, sont invitées à se joindre au groupe. On promet un régal à plusieurs points de vue, entre autres élection d'un nouvel exécutif, le tout clôturé d'une collation gratuite, genre buffet.

Çà et là

On demande aux enfants qui recevront la confirmation ou la première communion au mois de mai, de bien vouloir se rendre à la salle paroissiale le samedi avant-midi 10 avril, à 10 h. 30.

Grand merci aux dames généreuses qui ont participé à la confection de pâtisseries.

On demande aux personnes intéressées à l'enseignement de l'école maternelle, de soumettre leur demande dès maintenant, à M. le curé B. Bélanger, 289, rue Dussault (AL3-4564.) Heures d'enseignement de 9 h. à 11 h. 30 a.m.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface No 3158

Lundi dernier, réception en l'honneur des Ex-Grands Chevaliers: treize sur quinze sont présents. La soirée s'est pourtant bien passée. Les choses n'ont pas tellement changées d'ailleurs depuis dix-sept ans. Quelques cheveux de moins, quelques livres de plus, des nouveaux visages, mais l'esprit est le même.

Après huit ans, les Ex's se sont finalement acquitté de leur promesse et ont présenté au G.C. un magnifique trône. De la part du Conseil un grand merci aux Ex's et surtout aux frères L.D. et J.C. Tous s'accordent à dire que le Conseil n'a rien perdu pour avoir attendu si longtemps.

Réflexions: Les frères M. l'abbé C. et R.F. ont démontré que la valeur n'attend pas le nombre des années. N'est-ce pas frère L.D.? Quand au frère J.G. nous pouvons seulement espérer qu'il profite autant des leçons qu'il reçoit que nous profitons de celles qu'il nous donne.

Le G.C. insiste à présenter comme visiteurs certains membres d'un conseil avoisinant qui, semble-t-il, assistent assez régulièrement à nos assemblées. Pourquoi ne pas les aider à organiser leurs propres activités? Ne serait-ce pas là une magnifique occasion de pratiquer les principes de la chevalerie?

Déjeuner-communion

Grand Séminaire — 9 h. a.m. — entrée, rue Taché, Conférencier — le R.P. Alfred Ducharme, recteur du collège St-Boniface. Tous les Chevaliers du Conseil et leur compagne y sont conviés. Belle occasion pour les dames de pénétrer dans l'enceinte d'un Grand Séminaire. Ne manquez pas ce déjeuner-communion qui sera aussi le dernier de l'année.

Retraite fermée

Du Jeudi Saint, 8 h. p.m. au Samedi Saint, même heure; Quelques places sont encore libres; que les intéressés s'empressent de les retenir en signalant CH7-3671. Quelle meilleure préparation à une heureuse fête pascale que cette retraite.

Après-Tout.

Pour la liberté de l'enseignement en Espagne

BILBAO (CCC) — Dans une lettre pastorale, Mgr Pablo Gurpide Beope, évêque de Bilbao, a pris position au sujet du problème de la liberté d'enseignement en Espagne.

L'évêque souligne que, dans ce domaine et à tous les plans de l'enseignement, l'Etat doit se conformer au principe de subsidiarité. L'Etat doit favoriser les initiatives privées et les coordonner. Ce n'est qu'en dernière instance que l'Etat doit les compléter, mais il n'a aucunement le droit de les opprimer, de les interdire ou de leur causer des difficultés.

Le document souligne ensuite le droit de l'Eglise de posséder des établissements d'éducation à tous les degrés, non seulement au degré primaire, mais également aux degrés secondaire, professionnel, technique et universitaire. L'Eglise ne veut aucun monopole. Elle ne prétend pas qu'elle est seule, à part l'Etat, à avoir un droit à l'éducation. Elle ne veut pas de privilège et n'exige pas un tel privilège.

VIe Congrès national de la Croisade Eucharistique

A la fin de mai se déroulera à Chicoutimi le VIe Congrès national des Aumôniers et des Responsables de la C.E. Tous les diocèses d'expression française enverront des délégués à ces assises nationales. Près de 300 congressistes venant non seulement de tous les diocèses de la province de Québec, mais de tout le Canada français, d'Antigonish, Moncton, Bathurst, Gaspé, Sault-Ste-Marie et même de la Nouvelle-Angleterre se réuniront le 27 mai à l'Ecole Normale Notre-Dame-du-Bon-Conseil, sous la présidence du R. P. Blondin Dubé, S.J., directeur national.

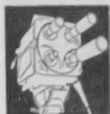
Ce Congrès se déroulera sous le patronage de Son Exc. Mgr Marius Paré, évêque de Chicoutimi.

Le Secrétariat national de la C.E. est situé au 8100, boulevard St-Laurent, Montréal 11, Qué.

PETITE NOTE

Remerciements

Les frères Bessette remercient les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières ou assistance aux funérailles lors du décès de leur soeur, la Rév. Sr Bessette, S.G.M. Un merci spécial aux Soeurs Grises de la Maison provinciale, au R. P. Leroux, qui chanta le service, et aux porteurs.



FILMS au poste CBWFT



SERVICE DE PRESSE
Office catholique national des Techniques de diffusion

Samedi 10 avril

8. 30 — **La tête du tyran:** Fr. It. 1959. Drame biblique de F. Cerchio avec Massimo Girotti et Isabelle Corey. — La belle Judith réussit à séduire et à supprimer le tyran Holopherne qui tient les Juifs en sujétion. — Prétentieux, lent et lourd. Reconstitution inégale. Interprétation convenable. — Inexactitudes bibliques. Images osées. **Adultes, des réserves.**

10 h. 45 — **Le coeur battant:** Fr. 1960. Comédie de J. Doniol-Valcroze avec Jean-Louis Trintignant et Françoise Brion. — Epris d'une camarade, un jeune homme imagine un stratagème pour supplanter un rival. — Belle photo. Fantaisie. Interprétation sensible. — Amour libre. **Adultes, des réserves.**

Dimanche 11 avril

10 h. 30 — **Histoire d'un grand amour:** Mex. Drame sentimental de J. Bracho avec Jorge Negrete et Gloria Marin. — L'amitié qui unit deux enfants se transforme, avec les ans, en un grand amour. — Scénario moyen. Réalisation honnête. Bonnes scènes de danses folkloriques. — Inconduite. **Adultes.**

Lundi 12 avril

10 h. 45 — **La chasse aux maris:** Fr. It. 1956. Comédie de L. Zampa avec Marisa Allasio et Mike Bongiorno. — Une tante ne rêve pour ses nièces que mariages riches et milieux huppés. — Scénario simpliste. Mise en scène monotone. Bons interprètes. — Divorce et amour libre. **Adultes, des réserves.**

Mardi 13 avril

10 h. 45 — **La règle du jeu:** Fr. 1939. Comédie satirique de J. Renoir avec Mila Parély et Dalio. — Frappé de la confiance que lui manifeste sa femme, un mari veut rompre avec sa maîtresse. — Réalisation brillante. Enchaînement rigoureux des faits. Excellent montage. — Film amoral. Libertinage présenté avec indulgence. **A déconseiller.**

Mercredi 14 avril

10 h. 45 — **Lumière d'été:** Fr. 1942. Drame de J. Grémillon avec Madeleine Renaud et Pierre Brasseur. — Aventures amoureuses d'une jeune fille et d'un ingénieur à l'occasion de la construction d'un barrage. — Réalisation de qualité. — Amours libres. Adultère. Sadisme. **A déconseiller.**

Jeudi 15 avril

10 h. 45 — **La bataille de France:** Fr. 1964. Film de montage de J. Aurel. — Le drame de la guerre 1939-45. — Images remarquablement choisies. Logique et cohérence. — **Adultes et adolescents.**

Vendredi 16 avril

2 h. 30 — **Le grand jour:** Esp. 1957. Drame de R. Gil avec Miguelito Gil et Miguel Angel Rodriguez. — Un petit garçon tente par tous les moyens de réaliser son rêve: faire sa première communion dans un magnifique costume blanc. — Film mineur mais sympathique. Photographie soignée. — **Tous.**

8 h. 30 — **Dieu a besoin des hommes:** Fr. 1950. Drame religieux de J. Delannoy avec Pierre Fresnay et Madeleine Robinson. — Sur l'Ile de Sein, un sacristain occupe temporairement la place laissée vacante par le départ du curé. — Bien réalisé. Interprètes de talent. — Ensemble positif. Scènes pénibles. **Adultes.**

Au poste CBWFT

SAMEDI 10 AVRIL
2.45—Cours universitaires
5.00—Langue vivante
5.15—F-Ma
6.15—Téléjournal
6.30—Les uns, les autres
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Thierry la Fronde
8.30—Long métrage: "La Tête du tyran"
10.00—Court métrage
10.15—Votre choix
10.45—Cinéma: "Le Coeur Battant"

DIMANCHE 11 AVRIL
2.15—Premier pas
2.45—Cours universitaires
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'heure des quilles
6.30—Le professeur Guillemin
7.00—Robin des bois
7.30—Les Intrépides
8.30—Les insolences d'une caméra
9.00—A communiquer
10.30—Long métrage: "Histoire d'un grand amour"

LUNDI 12 AVRIL
4.00—Miroir d'Eve
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Atome et galaxies
6.00—Des goûts et des couleurs
6.15—Téléjournal
6.30—Les enquêtes Jobidon
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—De 9 à 5
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Expo '67
10.00—La faim des autres
10.30—Cinéma: "La Chasse aux maris"

MARDI 13 AVRIL
4.00—Votre cuisine, Madame
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Si santé m'était comptée
6.00—Court métrage
6.15—Téléjournal
6.30—Robinson Crusoé
7.00—Caméra '65
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'Anse
8.30—Tous pour un
9.00—La Cour est ouverte
9.30—Monsieur Lecoq
10.00—A communiquer
10.30—Festival Renoir: "La règle du jeu"

MERCREDI 14 AVRIL
4.00—Le temps de vivre
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Reflets
6.00—Marie-Eve vous suggère
6.15—Téléjournal
6.30—Mon amie Flicka
7.00—Coeur aux poings
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La cité sans voiles
9.30—Dans le vent
10.00—A communiquer
10.30—Cinéma: "Lumière d'été"

JEUDI 15 AVRIL
4.00—La bonne fourchette
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Le quotidien magique
6.00—Court métrage
6.15—Téléjournal
6.30—Les croquignoles
7.00—Les cadets de la forêt
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Septième-Nord
8.30—A communiquer
10.00—Cartes sur table
10.30—Cinéma: "La Bataille de France"

VENDREDI 16 AVRIL
2.30—Long métrage: "Le Grand Jour"
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Et Dieu s'est fait homme
6.30—Téléjournal
6.45—Court métrage
7.00—Court métrage
7.30—Emission religieuse
8.00—Crucifixus
8.30—Cinéma international: "Dieu a besoin des hommes"
10.30—Les couche-tard
11.00—Cinéma: "Procès de Sainte-Thérèse de Lisieux"

Chronique des Clercs-Servants de la basilique-cathédrale

A la dernière réunion du Bureau de direction, nous avons discuté de plusieurs choses. Entre autres, une question qui peut être d'intérêt général: Les organisations de jeunesse . . .

"Il y aura toujours parce qu'il y a toujours eu et dans tous les pays, une délinquance juvénile. Dans la fougue de leurs instincts, tous les enfants, d'une façon ou d'une autre, à un moment ou l'autre, enfreignent la loi pénale . . ."

Les "organisations de jeunesse", cette troisième force en éducation, devraient dans une certaine mesure suppléer les défaillances de la famille et de l'école. Elles devraient investir les goûts de rêve, d'aventure, d'activité, d'exploit qui sommeillent chez tous les adolescents.

Mais nos "organisations de jeunes", quelles sont-elles? Il y a celles qui ont dégringolé la pente, qui n'ont pas voulu dégager des jeunes les valeurs certaines qu'ils contiennent, qui n'ont pas eu le courage de résoudre les problèmes qui se posaient, qui sont passées à côté de l'essentiel. Des organisations sans jeunesse et sans courage . . . des tricheurs.

Il y a les autres qui travaillent et qui étudient, et qui ont compris que pour recevoir de la vie et d'un mouvement, il faut auparavant donner de soi-même.

Cette jeunesse existe et beaucoup semble l'ignorer. Cette jeunesse n'a qu'un désir, rayonner, mais on lui refuse la lumière. Dans l'ombre elle attend, se préparant le mieux possible à remplir une tâche que certains se plaisent à lui refuser.

Malgré ce refus, malgré les obstacles, elle avance guidée par le désir qui l'anime de donner. Ouvrez les yeux, regardez et vous verrez cent visages qui vous demandent, à vous qui refusez leurs mains tendues, qui refusez leurs coeurs vaillants. Pourquoi nous barrer la route?

Avec votre encouragement et votre appui, à cette jeunesse, il n'y a rien d'impossible.

A tous ceux qui se reposent, qui croient la tâche accomplie, qui se leurrent d'un rêve trop beau, croyant avoir atteint l'apogée dans leur mouvement, qui se ferment à l'appel de ces cent visages, nous disons:

"Une satisfaction béate de votre travail serait dangereuse. Ce n'est pas tout de faire avancer la technique dans un mouvement, il faut aussi faire avancer l'esprit."

Point et Virgule.

Au Juniorat de la Ste-Famille

Responsable: René de Rocquigny

Sports

Décidément la température se met de la partie et favorise l'enthousiasme des Mazenod. En effet, sans ce mois de mars exceptionnellement froid, les patins seraient bel et bien accrochés depuis trois semaines; mis de côté durant quelques jours à peine, ils furent repris avec plaisir pour relever un dernier défi nous venant de nos amis de St-Malo. Vite les gars, une pratique d'urgence, car il ne faut jamais mépriser l'adversaire!

Par un compromis digne d'une plus grande cause, la rencontre a lieu presque à mi-chemin, dans la magnifique patinoire couverte de St-Pierre-Jolys, durant l'après-midi du 27 mars. Les Junioristes sont tout heureux de participer à cette joute, sans doute la dernière de l'hiver; par ailleurs, le bon esprit traditionnel des gens de St-Malo ne se dément pas; la partie est fort intéressante, et nos semi-professionnels ne sont pas mécontents de terminer la saison par une victoire de 8 à 3.

Depuis quelques jours, le sport le plus en vogue est bien le ballon-panier. Les parties de ligues entre Junioristes sont complètement réorganisées et fonctionnent régulièrement.

Les équipes de l'extérieur sont aussi les bienvenues, même si elles nous rappellent que nous avons peut-être un peu négligé ce sport durant l'hiver. Ainsi, le 28 mars, nos Méthodistes rencontraient les élèves de 10e année de l'école Provencher; partie très agréable, même si elle se soldait par une défaite; le même jour, les syntaxistes baissaient pavillon à leur tour devant l'équipe des syntaxistes du collège.

Lundi soir, notre équipe des plus grands recevait une équipe de jeunes travailleurs et leur concédait aussi les honneurs de la joute.

Heureuses défaites qui ont semé un peu d'inquiétude, mais qui ont suscité une belle ardeur pour un entraînement plus régulier et plus suivi. Une victoire perdue: il reste à gagner la guerre!

Soirée d'amateurs

Retournons au soir du 28 février, et nous voyons au tableau une affiche qu'un versificateur y a placée: "Attention! attention! nous préparons une soirée d'amateurs pour le 28 mars, et nous demandons des volontaires".

L'intérêt des jeunes acteurs et artistes est aussi augmenté par l'annonce de prix qu'on promet d'offrir aux vainqueurs.

Et c'est chaque jour que durant ce mois nous voyons des élèves se préparer très sérieusement à relever le défi. A mesure qu'approche la date du concours, nous en voyons redoubler d'effort pour s'assurer une meilleure chance de succès. Enfin, la veille même de la présentation officielle, les Versificateurs assistent à une répétition complète de tous les numéros qui doivent affronter le public le lendemain soir.

Enfin, nous voilà au 28 mars, vers sept heures et demie du soir! Ah! la soirée d'amateurs! Tous les participants sont au poste; les spectateurs attendent avec impatience.

Les lumières du gymnase s'éteignent et voilà qu'un versificateur qui s'est faufilé discrètement entre les rideaux, ouvre la séance et présente le premier numéro. On reconnaît aussitôt Denis Michaud et son équipe d'acteurs qui nous présentent une scène du Moyen-Age, "La fin d'un Sarrasin". Truc de théâtre? Raymond Chaput, blessé mortellement, nous montre bientôt une mine toute souriante!

Des psychologues amateurs nous présentent ensuite une classe improvisée. N'est-ce pas une audace, puisque nous en avons déjà à semaine longue! Et pourtant, personne ne dort ni ne s'ennuie!

D'autres taxent leurs méninges en élaborant tout un thème autour d'un petit pot de fleurs. Vient ensuite un mime bien réussi et qui a pour titre: "La tarte au lapin".

Ronald et Guérard avaient mis à point leur petite comédie des "Trois prunes"; mais, paraît-il, vu l'absence temporaire de prunes à la cuisine, ils doivent offrir la comédie des "Trois pommettes". Cela ne sembla pourtant nuire en rien à la facilité bien connue de nos deux acteurs.

Roger Paquin fait son petit Caruso en nous offrant une chanson haut côtée par les gens du palmarès. Guérard perd temporairement son sérieux en s'exécutant au piano et nous sert à lui seul une véritable petite comédie.

Par modestie, les versificateurs montent les derniers sur la scène pour nous présenter une pièce de leur composition: "Les agioteurs". C'est un coup de maître et on leur décerne volontiers le premier prix en raison de l'originalité de la comédie, aussi pour l'élan et le naturel dans l'exécution.

Soirée fort agréable où se révèlent les talents nombreux et variés. Merci aux versificateurs pour leur initiative.

Georges PAQUETTE.

St-François d'Assise

Bingo

Un bingo de jambon organisé par la Ligue des Femmes Catholiques (section anglaise) aura lieu le 11 avril, à 8 h. p.m., en la salle paroissiale St-François, 1037, chemin Dugald, St-Boniface. Cordiale bienvenue à tous.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE
7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Concert
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Temps nouveaux-missions nouvelles
11.45—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro
6.00—Vie croissante
6.15—Carnet mondain
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Musique de scène
7.00—Match intercités
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Terre nouvelle
10.00—Invitation à la rêverie
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles. Pensée du soir. Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement
6.30—Ouverture
6.32—Réveille-matin
6.40—Radio-journal
6.53—Intermède
6.54—Chronique sport.
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement
8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—De la cave au grenier
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Nouvelles. Marie Tellier, avocate
10.15—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.10—Chronique sport.
12.14—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Partage du jour
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Témoignage
2.45—Vies de femmes
3.00—Nouvelles. Ranch 1050
4.00—A l'affiche
4.25—Les enfants sages
4.55—Chronique sport
5.00—Nouvelles
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles. Carnet mondain
7.15—Détente musicale
9.00—Trente minutes d'informations
11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent
11.30—Les classiques français
12.00—Nouvelles. Pensée du soir. Fermeture

LUNDI
7.30—Interview ou intermède
8.00—Le clavecin
8.15—Sérénade
8.30—La revue des arts et des lettres
9.30—Sur toutes les scènes du monde

MARDI
7.30—Interview et intermède
8.00—D'amour et de chansons
8.30—Petit ensemble vocal
9.30—Regard sur le Canada français
10.00—Concert symphonique

MERCREDI
7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Toute la gamme
8.30—Sculpture d'aujourd'hui
9.30—Concert du mercredi

JEUDI
7.30—Les petites symphonies
8.15—Paysages et musique
8.30—Récital d'orgue
9.30—Nations au micro allemands
10.30—Le temps des refrains

VENDREDI
8.00—Toute la gamme
8.30—Les nouveaux citoyens
9.30—Petit concert
10.00—Chorales
10.30—Le clavier allemand

SAMEDI
7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Rythmes sud-américains
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions
1.10—Condition des routes
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Folklore
1.45—Carrousel
2.30—Digest Music Hall
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file
5.00—Radio-Journal
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Sport
6.11—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—La soirée du hockey
9.15—Chronique sport. et musique
9.30—Trente minutes d'informations
10.00—Visite aux chansonniers
10.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles.

Rolande Garnier aux JMC

Bien bonne idée qu'ont eue les directeurs des Jeunesses Musicales de clore leur saison 1964-65 par un concert donné par une artiste de chez nous. C'est d'ailleurs bien dans les attributions de cet organisme. Il est malheureux que trop de membres n'ont pas eu la même idée.

Malgré tout auditoire bien intéressé sinon bien nombreux.

Rolande Garnier n'est pas une inconnue aux JMC. Une tournée d'une quarantaine de concerts, en compagnie de Louis Quillicot, et par tout le Québec, l'ont fait bien connaître là-bas.

Chez nous on n'a pas assez l'occasion de l'entendre.

Pourtant, il fait bon voir une des nôtres atteindre à une telle maturité artistique. Surtout quand on se souvient de ses premiers essais alors qu'"à peine au sortir de l'enfance" la voix était déjà fort jolie, quand on se souvient de ses premiers envols alors que le chant était devenu beaucoup plus expressif, il fait bon entendre la même voix qui a gagné en volume et en étendue, mais qui surtout est menée avec beaucoup plus d'art.

Programme de grande tenue. Debussy, Fauré, de Falla, quelques anciens, Copland.

Encore que Mme Garnier soit au mieux dans les passages dramatiques, un de ses bons moments de la soirée fut un air de Gluck très finement nuancé. Gluck volontier emphatique est ici tout intime. Inattendu aussi — raison inverse — "C'est l'extase" de Fauré. Fauré d'ordinaire si contenu est ici d'une exhubérance inusitée. Une belle ampleur vocale qui atteint au forte sans heurt et sans effort apparent fut ici d'un très bel effet. Remarquable agilité dans un air de Durante. Dans de Falla, il y avait toute la chaleur de timbre voulue par ce genre hispano-mauresque, mais, malgré cela, on ne pouvait s'empêcher de remarquer la très belle partie de piano superbement jouée par Mme Anna Hovey. Une surprise: du Copland pas déplaisant. D'ailleurs fort bien chanté.

En somme, récital de la classe de ceux que les JMC importent. Ce n'est pas peu dire.

Marius BENOIST.

— AU CAMP

UN ENFANT pour un Camp: $30.00

2 ENFANTS de la même famille: $50.00

3 ENFANTS de la même famille: $45.00

(Ce prix est sujet à l'approbation de la direction.)

Coût d'inscription: $5.00

Pour votre information



1) Votre correspondance doit être envoyée comme suit:
Camp Notre-Dame, Traverse Bay, Man.

2) Téléphone en cas d'urgence:
Demandez: Camp Notre-Dame, Saffie Store, Albert Beach.

3) Le transport des campeurs se fait par autobus:
Départ de la Cathédrale à 9 h. 30 a.m.

Téléphonez:

James A. Lévêque: 233-5337

Hubert Gauthier: CH 7-2516

(APRÈS 5 H. 30 P.M.)

Durant la journée: 947-0404



Le directeur



Le Manitou



L'infirmière

NOTRE-DAME —

A remplir immédiatement et à remettre à
JAMES A. LÉVÊQUE: 268, rue Notre-Dame, St-Boniface, Manitoba

FORMULE DE DEMANDE

Nom du campeur ....

Adresse ....

Téléphone (en cas d'urgence) ....

Age du campeur (de 8 à 13 ans) ....

Je désire inscrire .... au Camp Notre-Dame pour:

——Premier camp (garçons) du 2 au 11 juillet
——Deuxième camp (garçons) du 13 au 22 juillet
——Troisième camp (filles) du 24 juillet au 2 août

P.S. — N'oubliez pas d'inclure $5.00 pour défrayer le coût d'inscription ....

Parent ou Gardien

ARCHI-IMPORTANT

A faire compléter par un médecin et remettre en même temps que la formule de demande à:

JAMES A. LÉVÊQUE: 268, rue Notre-Dame, St-Boniface, Manitoba

Certificat médical

Nous demandons au médecin de bien vouloir remplir le questionnaire suivant:

1) Est-il possible à .... de suivre les activités d'une colonie de vacances? ....

2) Etat de santé? ....

3) L'enfant souffre-t-il d'allergies? ....

4) Autres remarques: ....

5) Plans: Médical ....
Hôpital ....
(inscrire le numéro, s.v.p.)

Date: ....



signature du médecin

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Film de la Relève

Grâce aux bons soins de la Rév. Sr Denis-de-Jésus, de Ste-Agathe, les écoles de la division de la Rivière-Rouge ont pu jouir d'un troisième film cette année: "Le couronnement de ma vie". Film musical, mais à fond très sérieux.

Apprécié très différemment par ceux qui l'ont vu, ce film portait à la réflexion. Le Réarmement moral prôné dans le troisième rouleau pousse à la révolution, mais une révolution intérieure pacifique qui consiste à transformer sa propre vie pour l'adapter au grand commandement de la charité. Charité qui s'étend à tous les humains, indistinctement de race et de religion. Et ce que touchait le plus, c'est que la leçon était donnée par une personne de couleur, un peu la réplique de la parabole du Samaritain.

C'est le dernier film français prévu pour cette année, mais il faudrait que l'initiative se poursuive l'an prochain.

Une amélioration

Toutes les semaines, un film est présenté aux élèves dans la salle de récréation. Depuis quelque temps, nous avons une toile qui permet les films en cinémascope beaucoup mieux appréciés par tous. Mais avec le printemps, le soleil qui se couche plus tard rendait difficile les spectacles dans la salle trop éclairée. On a remédié à cet inconvénient par des rideaux noirs qui ornent maintenant chacune des fenêtres. Nous pouvons ainsi obtenir une noirceur presque parfaite même en plein jour. Cette amélioration qui s'imposait a été réalisée par les Frères Bougie, Valois et Pelletier. Leur souci de l'esthétique nous a dotés de quelques chose de bien et d'utile.

Le bingo du 28 mars

Des remerciements à toutes les personnes qui se sont déplacées pour venir passer la soirée de dimanche avec nos élèves pour faire du bingo un succès. Le gros lot a dû être partagé entre Mme Gaudry, de St-Boniface, et Gérald Valois. Le grand prix du tirage est allé à M. Jean Lavack, frère de M. Raynald Lavack, professeur au collège.

Réunion catéchistique

Le samedi 27 mars, les Pères Gérard Clavet et Viateur Martineau assistaient à une réunion qui se tenait à l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface. Il s'agissait de se demander où l'on en était rendu avec l'enseignement de la religion dans les écoles secondaires. Il a aussi été question du programme et des manuels.

Un compte rendu assez détaillé de cette réunion a paru la semaine dernière dans ce journal.

Examens de Pâques

Vu l'influence de ces examens sur la promotion de la fin de l'année, il est compréhensible que certains étudiants passent des heures supplémentaires à l'étude de ce temps-ci. Déjà quelques matières sont terminées, mais le plus grand nombre auront leurs sessions les 12, 13 et 14 avril. Bonne chance à tous!

Vacances

Dans plusieurs esprits, qui sont bien de leur ère, le décomptage est déjà commencé. 10, 9, 8, 7 . . . Et les jours s'envolent, les uns après les autres, pour ne plus revenir, mais chacun est un pas de plus vers les vacances de Pâques que la majorité des étudiants ont bien méritées. Ce temps de repos s'étendra jusqu'au 25 avril alors que débutera la troisième et dernière période, relativement courte, mais combien importante.

Encore ZONE!

Eh oui! que voulez-vous, il faut encore en parler.

Cette fois-ci, c'est pour vous annoncer que les organisateurs du Festival Dramatique des Ecoles Secondaires ont fixé la date de notre participation.

Le jeudi soir 29 avril, les Benjamins du Théâtre se seront transportés à Winnipeg pour exécuter une dernière fois la pièce de Marcel Dubé.

Malheureusement, je n'ai encore aucune précision sur la vente et la réservation des billets. Tout ce que je puis dire, c'est qu'il n'y aura qu'une centaine de sièges, au prix de 50 cents. Le théâtre est très petit, mais aussi très intime. Avis aux intéressés.

Entrée de septembre

La direction du collège vous prie de bien vouloir noter qu'il serait bon de songer le plus tôt possible à l'inscription de septembre pour l'année 1965-1966.

Le principal, le R. F. Fernand Marion, C.S.V., est déjà prêt à recevoir les demandes d'admission et à rencontrer les parents pour remplir les formules de renseignements qui s'imposent. Ne tardez pas, le plus tôt sera le mieux et le plus sûr.

Les oeuvres des C.S.V.

Une grande exposition se prépare dans le but de répondre à de nombreuses questions qui nous ont été posées sur notre communauté.

Les personnes en charge de cette exposition sont à recueillir ici et là les documents, à élaborer quelque chose d'attrayant et d'intéressant sur les oeuvres multiples des Clercs de St-Viateur à travers le monde.

Cette exposition qui promet d'être assez étendue aura lieu dans les premières semaines du mois de mai. Nous en reparlerons à cette occasion.

Gymnastique

Avec le changement de saison, il devient plus difficile d'organiser des sports à l'extérieur. Des équipes de gymnastique se forment dans le but de profiter de ce temps, quoique l'amélioration de la condition physique demeure la cause ultime de ce nouvel emploi du temps.

Il est beau de voir à l'oeuvre René Pelletier comme moniteur entraînant les débutants dans leurs premières pirouettes sur le matelas. Pour les difficultés plus grandes, réservées aux initiés dans cet art, c'est René Sabourin qui remplit le rôle d'entraîneur.

René avait démontré la valeur de sa technique lors des pratiques des scènes de violence dans la pièce de théâtre jouée dernièrement. Ces scènes de violence nous ont d'ailleurs valu des félicitations de la part de personnes compétentes dans le théâtre à cause de leur réalisme. Bravo, René.

Pour réfléchir à sa vocation

De l'Est, nous est venu, durant toute la semaine dernière, le R. F. Léandre Dugal, C.S.V.

Au début de sa visite, il présenta une conférence dans chacune des classes en particulier sur la vocation. Nous venions d'avoir une semaine de la vocation; le terrain était donc en partie défriché.

Chaque étudiant intéressé à discuter de son problème avait le loisir de rencontrer le Frère Dugal dans une entrevue privée. Les études faites par le Frère Dugal dans le domaine de l'orientation ont rendu service à plusieurs en vue de leur avenir. Nombreux sont ceux qui ont désiré en profiter. En fait, leur nombre a dépassé celui de l'an dernier.

Un forum réunissait vendredi à 4 h. 30 les élèves des 11e et 12e années dans la salle de récréation. Là, après avoir fait ressortir le sérieux de chacun en face de sa vocation personnelle, le Frère Dugal a insisté longuement sur le profond respect qu'on doit avoir pour le choix des autres. Il faut prier les uns pour les autres, et admirer le courage de ceux qui sacrifieront tout pour se donner entièrement à la cause du Christ.

Puis, c'est l'Ecole Normale St-Viateur de Rigaud qui fut décrite avec tous ses rouages internes. C'est le point de vue qui intéresse plus particulièrement nos élèves intellectuels. Pour ce qui est de l'organisation matérielle de cette maison d'enseignement, il y a des dépliants qui sont distribués, et plusieurs membres du personnel sont assez renseignés sur le sujet pour répondre à la curiosité générale.

Pour terminer, disons que la visite du Frère Dugal ou plutôt le Frère Dugal lui-même a été très apprécié. La semaine qu'il a passée au milieu des étudiants a été propice à la réflexion et plusieurs ont mis un point final à la série d'interrogations qui les assaillaient depuis longtemps, comme il est normal pour tout adolescent qui voit s'ouvrir devant ses yeux éblouis les portes de l'avenir.

A.-O. DEPOT, C.S.V.

VILLAGE DE STE-ANNE

AVIS PUBLIC

Avis est donné qu'un règlement (no 3-65) de l'école consolidée de Ste-Anne, no 2379, sera soumis au vote des électeurs résidants dudit district scolaire, dûment qualifiés à voter sur ce règlement selon l'Acte Municipal et l'Acte des Ecoles publiques, à l'heure et aux endroits ci-dessous indiqués.

Le vote des électeurs ayant droit de voter sur ledit règlement à la construction additionnelle de six pièces à l'école élémentaire de Ste-Anne au coût total de $98,000.00 par l'émission et la vente de débentures portant un intérêt de 6¾% par année, payable en vingt versements annuels consécutifs de $9,071.54, à l'exception du premier versement qui sera de $11,282.58 parce que des débentures portent intérêt pour une période de plus d'un an. Les débentures seront datées du 1er août 1965 et seront payables le premier jour de décembre en chacune des années 1966 à 1985, toutes deux inclusives.

Le vote des électeurs ayant droit de vote sur ledit règlement sera pris le mercredi 21 avril 1965, à partir de 9 h. dans la matinée, jusqu'à 7 h. du soir, le même jour, et le bureau de votation sera dans la salle municipale, au Village de Ste-Anne, Manitoba.

L'officier rapporteur sera présent au bureau du Village de Ste-Anne le mardi 20 avril 1965, à partir de 11 h. de la matinée jusqu'à midi pour nommer des personnes intéressées au règlement, en faveur ou contre, pour être témoins de la votation au bureau de votation et au comptage final des votes.

Aussitôt que possible après 7 h. de l'après-midi le jour du vote, au bureau municipal du Village de Ste-Anne, au Manitoba, l'officier rapporteur en vertu de la soumission dudit règlement 3-65 fera le comptage des votes pour et contre ledit règlement.

Une copie dudit règlement est gardée dans les filières du bureau municipal du Village de Ste-Anne, et pourra être vérifié à cet endroit pendant les heures de bureau par les personnes intéressées avant que le vote ne soit pris.

Daté au Village de Ste-Anne, dans la Province du Manitoba, ce 16e jour de mars 1965.

Arthur-J. Fiola,
secrétaire-trésorier,
Village de Ste-Anne.



Chaque année, les trois comités de nos Caisses Populaires se réunissent en assemblée conjointe pour faire l'étude d'inspection du Département. Le succès de nos sociétés d'épargne et de crédit dépendra, en grande partie, de la fidélité avec laquelle les officiers s'acquitteront de ce devoir. Les 260 membres de la Caisse Populaire "La Familiale" peuvent être fiers des responsables qui, dans la photo ci-dessus, viennent de terminer l'étude de ce rapport. M. Joseph Chabalier, inspecteur des Caisses Populaires du Manitoba, a bien voulu être présent pour les aider de ses conseils et recommandations. De gauche à droite, assis: M. Joseph Beaulieu, secrétaire-gérant, Mme Florence Lussier, secrétaire du comité de surveillance, M. Marcien Duhamel, président, M. l'abbé Florent Labonté, aviseur moral, MM. Léo Michon, vice-président, Joseph Chabalier, inspecteur, et Henri Carrière, surveillance; deuxième rangée: MM. Henry McCarthy, administration, André Gay, administration, René Simard, surveillance, Léandre Laurin, administration, Joseph-E. St-Hilaire, administration, Patrick McCarthy, crédit, Gérald L'Heureux, crédit, Hermas Grégoire, surveillance, Lucien Rioux, administration, et Alexis Gendron, crédit. Absence motivée: M. Laurent-Joseph Roy, président du comité de surveillance. Le siège social de cette jeune Caisse Populaire est situé à St-Boniface, angle des rues Provencher et St-Jean-Baptiste. Les heures de bureau sont: de 4 h. à 6 h. du lundi au jeudi, et le vendredi de 4 h. à 9 h. p.m. (téléphone: CE 3-6128). (Photo Napoléon)

St-Jean-Baptiste

Croix-Rouge

Le Comité de la Croix-Rouge tient à remercier chaleureusement les percepteurs et les donneurs de cette dernière campagne: donner son sang pour sauver des vies est un bel acte de charité. Le résultat a été magnifique $485.50 en argent et 164 bouteilles de sang.

Les dames, qui ont fait de la couture pour cette oeuvre de bienfaisance, méritent aussi des félicitations pour leur dévouement.

En appuyant la Croix-Rouge, on aide à beaucoup de gens.

Nouvelle salle

La municipalité de Montcalm a demandé à la Commission manitobaine du Centenaire d'approuver la construction d'une salle à St-Jean-Baptiste comme projet du centenaire; deux délégations se présentèrent devant le conseil, le mardi 9 mars, en rapport avec cette demande.

Les délégués proposèrent qu'on demande la rénovation du toit de la patinoire de Letellier et la construction d'une salle à St-Jean-Baptiste.

Le conseil décida de présenter une seule de ces demandes.

Club 4-H

Après deux mois de vacances, le Club 4-H a repris ses activités. Une réunion de 60 membres eut lieu le 19 mars à l'école élémentaire. Elle fut présidée par la présidente, Mlle Yolande Lafond, et la secrétaire, Mlle Diane Sabourin, lut la correspondance et présenta le rapport.

Ensuite, Mme Louis Sabourin donna des explications sur l'art de parler en public et les membres furent encouragés à pratiquer cet art; suivit une discussion sur les uniformes.

Avec l'aide du représentant d'Agriculture, M. Walter Van Vansberghe, il fut décidé qu'un Club 4-H de grain de semence soit établi pour les jeunes garçons; et M. Georges Bruneau accepta la direction de ce groupe composé de huit membres.

La présidente, Mlle Lafond, présenta les certificats à ceux qui ont complété leur cinquième année du Club 4-H, Georges Goertzen et Jean-Paul Beaudette, et ceux de la sixième année, Claudette Fillion, Louise Marion et Raymonde Lavallée, reçurent un sceau pour apposer à leur certificat. Félicitations aux heureux lauréats.

Ross

Partie de cartes

Le dimanche 28 mars, un bon groupe de paroissiens se rendaient à la salle paroissiale pour prendre une bonne partie de whist.

Les personnes gagnantes furent: 1er prix, Mmes Robert Rozière et M. Antonin Duhamel; 2e prix, Mme Adrien Gauthier et M. Roger Tétreault; consolation, Mlle Jeannette Boulet, de St-Boniface, et M. Roger Boisjoli. Le prix d'entrée fut gagné par Mlle Laura Tétreault.

Après dix rondes de bingo, les personnes chanceuses furent M. Roger Boisjoli, Mmes Claudius Lansard, Alfred Ross, Georges Dupré, Roger Tétreault et Louis Ross, Mlles Lorraine McDougall, Jeannette Jolicoeur, Rita Ross et Yolande Gauthier.

Mme Anthony Mymryk remporta le gros lot; le prix de tirage, M. Georges Laberge, de St-Boniface (rasoir électrique), et Mlle Yvette Pelletier, de St-Boniface (couverture de lit). D'autres prix allèrent à Mlles Jeannette Boulet et Alice Boily et M. Emile Fraser, de St-Boniface, et à M. Anthony Mymryk et Mlle Rita Ross.

Grand merci aux familles organisatrices, Adrien Gauthier, Marcel Saindon et Gérard Gauthier, qui furent assistées d'un groupe de paroissiens.

La prochaine partie de cartes aura lieu le 25 avril.

Réunion mensuelle

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Dames Auxiliaires de Notre-Dame de l'Annonciation eut lieu le 26 février. Comme toujours ce fut une réunion animée, suivie d'un goûter. De nouveaux membres s'étaient joints au groupe. Toutes veulent souhaiter bon voyage à M. l'abbé L.-P. Jean qui est parti dans l'Est pour quelques semaines.

Isle-de-Chênes

Assemblée de la L.F.C.

Le mercredi 24 mars, M. l'abbé M. Dacquay, curé, convoqua une assemblée des dames afin de fonder "La Ligue des Femmes Catholiques" dans la paroisse.

M. l'abbé B. Bélanger se fit un devoir de venir pour l'initiation; il était accompagné de Mlle Blais, secrétaire, et de Mmes Fenez et Lamoureux.

Les dames élues à l'exécutif sont: présidente, Mme Emile Abraham; vice-présidentes, Mmes Albert Lamoureux, Lucie Petit et Roland Dion; secrétaire, Mme Joël D'Auteuil; trésorière, Mme Edouard Lacroix.

Félicitations aux élues et espérons que cette Ligue des Femmes Catholiques soit un succès.

Baptêmes

Le 14 mars: Gérald-Nelson-Joseph, fils de Roger Hébert et de Lorraine Côté, né le 28 février. Parrain et marraine, M. et Mme Nelson Paul.

Le 14 mars: Susan-Colette-Marie, fille d'Arthur Dumont et de Marielle Lévesque, née le 2 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Claude Lussier.

Le 21 mars: Guy-Philippe-Joseph, fils de Victor Molin et de Lucette Cadieux, né le 11 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Edgar Cadieux.

La Broquerie

Partie de cartes

Tel qu'annoncé, la partie de cartes de la Société St-Jean-Baptiste avait lieu à l'école secondaire le dimanche 21 mars.

Le programme de la soirée était sous la direction de M. Alphonse Fournier. M. Albert Vielfaure, M.A.L. et président de la Société St-Jean-Baptiste, fournit des renseignements intéressants sur les débuts de la paroisse. Il invita ceux qui auraient des notes à ce sujet à entrer en communication avec Mlle Marie-Louise Boily.

Merci à tous ceux qui ont fourni des objets ou des prix, enfin à tous ceux qui ont préparé, dirigé ou assisté à cette soirée.

Merci aux Castors pour avoir régalé l'assistance de quelques beaux morceaux de leur répertoire et à tous ceux qui ont contribué à la partie récréative.

Etant donné le nombre d'activités précédentes, l'assistance ne fut pas des plus nombreuses. Il faut d'autant plus féliciter ceux qui se sont rendus et qui eurent comme récompense de faire un voyage des plus agréables à travers une contrée, sinon tout à fait inconnue, du moins en partie ignorée; et quelle contrée! "J'ai vu le ciel de l'Italie, la noble France et ses beautés." A La Broquerie la vie est moins dorée mais que de choses intéressantes on y découvre quand on s'arrête à les contempler; ce qui faisait dire aux spectateurs des vues présentées ce soir-là: "C'est beau chez nous; c'est là que nous voulons demeurer."

Ceux qui n'ont pas eu le plaisir d'effectuer ce voyage auront la chance de se reprendre le 25 avril prochain alors qu'une étude de plus approfondie de l'histoire locale sera présentée au cours d'une soirée que l'on promet des plus intéressantes. Plus de détails seront donnés dans les chroniques subséquentes. Que l'on suive attentivement les développements qui seront annoncés d'ici là dans les journaux et à la Radio.

En attendant, que tous les paroissiens, anciens et actuels, tous les amis, enfin tous ceux que la petite histoire intéresse, réservent la date du 25 avril prochain pour un rendez-vous à La Broquerie. Cordiale bienvenue.

Çà et là

La responsable de la chronique veut aussi profiter de l'occasion pour remercier tous les paroissiens et particulièrement le cercle local de la Société St-Jean-Baptiste pour l'appui moral et matériel qu'ils veulent bien lui accorder.

Mme Paul-Emile Gagnon, convalescente à la maison, désire remercier tous ceux qui lui ont accordé leur assistance durant son séjour à l'hôpital, soit par des soins, visites, ou envois de fleurs, bouquets spirituels, affiliations au Précieux-Sang, etc. Merci spécial à MM. les docteurs A. Molgat, F.P. Doyle et R.E. Lafrenière, à M. le Chapelain, aux Soeurs Grises et aux gardes-malades.

Ste-Rose-du-Lac

Initiation

Le dimanche 21 mars avait lieu l'initiation au premier degré de neuf nouveaux Chevaliers de Colomb. Le R. P. J. Alarie, O.M.I., présida la bénédiction et récita le chapelet à l'église à 7 h. 30. Puis tous se rendirent au gymnase de l'école élémentaire pour la réunion mensuelle et l'initiation.

Furent initiés: MM. Lucien Archambault, Eugène Côté et René Courcelles, de Ste-Rose-du-Lac, Alexandre Delaurier et Albert Dequier, de Laurier, Ernest Bonnefoy et Fred Haun, d'Ochre River, Gérald Pinette, de Ste-Amélie, et Maurice Thevenot, d'Ebb and Flow.

Ste-Amélie

Malades

Prompt rétablissement à Mme Louise Finney, qui fut patiente à l'hôpital de Ste-Rose, du 22 au 26 mars, ainsi qu'à Mme Eugénie Roussin, hospitalisée au même hôpital depuis le 25 mars, et aussi à M. Jos. Corbel hospitalisé à Winnipeg. Mme Corbel, qui reste près de son époux durant sa maladie, est venue passer quelques jours dans la localité.

Va-et-vient

Mme Eugène Neault s'est rendue à Winnipeg durant la fin de semaine du 26 mars avec M. et Mme René Ferec, de Ste-Rose-du-Lac.

MM. Gilbert L'Heureux, Benoit Pinette et Lucien Soucy sont allés à Winnipeg, le samedi 27 mars.

M. Albert Delaurier, de Moose Jaw, Sask., est venu à Ste-Amélie durant la fin de semaine du 27 mars; son épouse et leurs deux enfants devaient retourner avec lui après avoir passé les mois d'hiver à Ste-Amélie.

M. Bobby Casavant est de retour de Yellowknife, T.N.-O., où il a travaillé pendant quelques mois.

M. Fred Pinette s'est rendu à Winnipeg, le samedi 27 mars, pour assister au congrès de la M.A.E.E.

Bingo

Les résultats du bingo du 28 mars furent satisfaisants. Félicitations aux gagnants suivants: Emile Verhaeghe, Mme F. Vandenbosch, Mme André Pinette, Jos.-R. Pinette, Tony Guillas, Mme René Maguet, Freddy Zastre, E. Soucy, et Ernest Schaefer. M. Antoine Vandepoele gagna $15.00. Le gros lot, $52.00 en 52 numéros, ne fut pas gagné, mais le $4.00 alla au jeune Dennis Mason. Le prix d'entrée alla à M. Jules Peeters.

Merci à tous ceux qui assistèrent à ce bingo.

La C.P. d'Elie a prêté en 1964 à ses membres la somme de $74,038

ELIE — Pour la 23e fois depuis sa fondation, la Caisse Populaire d'Elie se réunit le mercredi soir 17 mars pour son assemblée annuelle. Tenue sous la direction de son président, M. le Dr R. Champagne, la réunion débuta par la prière d'usage, suivie de la bienvenue du président. Après la lecture du procès verbal de la 22e assemblée annuelle, les présidents des différents comités firent part des activités de leur organisme respectif.

Tout d'abord ce fut celui de la direction, lu par le Dr Champagne. En voici les grandes lignes: au cours de 1964, 19 réunions furent tenues; 78 nouveaux membres furent admis, comprenant 31 adultes et 47 enfants — la plupart de ces derniers transférés des Caisses scolaires d'Elie et de St-Eustache —; des délégués officiels se rendirent aux assemblées annuelles de la Centrale des Caisses Populaires du Manitoba et du Conseil de la Coopération du Manitoba; en avril, tous les officiers prirent part à un congrès régional d'étude à St-François-Xavier, et enfin plusieurs se rendirent au banquet de clôture du congrès du Conseil Canadien de la Coopération, en juillet dernier.

M. le Dr Champagne se dit heureux que l'on ait retenu, depuis le 1er juillet, les services de M. Lionel Godin comme gérant-adjoint et secrétaire-adjoint. Il remercia M. Paul-Emile Désilets, gérant, de ses bons services, de même que les membres des autres comités et tous les sociétaires pour leur précieuse coopération.

Suivit le rapport du comité de surveillance, lu par la présidente, Mme Simone Ménard. Après avoir donné un aperçu général de l'état de la Caisse, qui s'avère très satisfaisant, elle fit mention du nombre de réunions tenues, des détails discutés et réglés à ces réunions, et termina en mentionnant la note optimiste qui caractérise l'année écoulée: c'est que la Caisse comptait à la fin d'octobre 468 membres. Ce nombre est maintenant de 496.

Quant à M. Charles Davidson, président de la Commission de Crédit, il spécifia le nombre de prêts consentis et les contrats de délai accordés. Au sujet de ces derniers, il fit remarquer que parfois les emprunteurs tardent trop à les demander. Il fit ressortir en terminant que les emprunteurs se montrent en général très coopératifs et s'acquittent de leurs obligations avec une honnêteté parfaite.

Les directeurs recommandèrent qu'un boni de 3¾ pour cent soit accordé, soit ½ pour cent de plus que l'an dernier.

Les nouveaux officiers sont: direction: président, Lionel Bouchard, vice-président, Léo Alarie, Alexandre Desrochers, Lucien Girard et Henri Alarie; crédit: Charles Davidson, président réélu, Luc et Emile Legault; surveillance: Mme Simone Ménard, présidente réélue, Fernand Allard et Paul Dufresne; gérant, Paul-Emile Désilets; gérant-adjoint, Lionel Godin.

Après un mot de M. l'abbé H. Roy, curé, et du président, l'assemblée fut ajournée.

St-Lazare

Çà et là

Mme Michael Chudy (née Rhéa Simard) et sa fille visitaient leurs parents.

M. et Mme Garland Griffith et leurs enfants, Patrick et Avril, passèrent quelques jours chez M. et Mme Jean Chartier.

Mme Antonio Deschambault est de retour chez elle après plusieurs mois de repos à Winnipeg.

M. Richard Plante, de Brandon, visite son père, M. Honoré Plante.

Le souper de fèves au lard fut un vrai succès. Les Guides désirent remercier toutes les dames pour leur dévouement et tous ceux qui sont venus les encourager.

Une grande partie de hockey entre l'Institut Collégial et l'école élémentaire s'est déroulée à la patinoire, le lundi 29 mars. La victoire revint à l'école élémentaire, 10 à 4. Félicitations aux jeunes étoiles.


1) Dave Baert


2) Raymond Bisson


3) Marie-Thérèse Boily


4) Gemma Boily


5) Armand Boisjoli


6) Roger Boulet


7) Jacques Cadieux


8) Charlotte Cloutier


9) Madeleine Corbeil


10) Priscille Cormier


11) Liliane Delaquis


12) Irène Delorme


13) Renée Gendron



14) Donald Gilmore


15) Maria Heppner


16) René Hogue


17) William Hrynkow


18) Réginald Lacroix


19) Georgette Legal


20) Denis Lemoine


21) Denis Létourneau


22) Edmond Massicotte


23) Fernande Paquette


24) Lorraine Poitras


25) Déa Robichaud


26) Anita Rocan


27) Robert Roch


(28) Robert Roy

Trente Finissants et Finissantes du Collège de St-Boniface

annoncent la carrière de leur choix en présence de 750 parents et amis à l'occasion de leur soirée d'adieu

29) Denis Rondeau


30) Gilbert Sabourin

Cahier des finissants

Pile face: c'est le cahier de la classe finissante '65. Les finissants '65 ont fait de leur cahier un témoignage, un manifeste de ce qu'ils sont, de ce qu'ils pensent. A la première page du cahier, nous lisons:

"Il s'agit de voir l'envers et l'endroit des choses, comme les deux côtés d'une pièce de monnaie. Pile et face.

"De cette opposition, de ce conflit naît le principe de base du jugement, le premier pas vers une découverte intégrale de la vérité."

Rencontre avec les Anciens

Le vendredi 2 avril dernier, à 8 h. 30, les finissants se réunirent à la salle académique du collège pour une rencontre avec les Anciens du Collège. C'était la première fois qu'une telle rencontre se faisait entre Anciens et finissants sur l'initiative de ceux-ci.

M. Lucien Guénette, dans un mot aux finissants, évoqua le thème de la conscience, invitant les finissants à demeurer fidèles à cette conscience qui est la leur, "conscience du bien et du mal, du beau et du laid, du péché et de la grâce". Suivit la présentation des finissants et finissantes par leur président, M. Raymond Bisson. Le président des Anciens, M. Bernard Aubry, reçut à l'Association des Anciens les finissants de cette année et remit à chacun d'eux une carte de membre.

La rencontre se déroula dans une atmosphère des plus détendues, des plus cordiales. Etait-ce pour alimenter l'échange et la discussion? Un "punch" solide fut servi. Les finissants de cette année désirent remercier les Anciens de cette heureuse initiative et plus particulièrement M. Paul-Emile Leblanc, qui vit à l'organisation de cette rencontre.

NDLR

Nous remercions les responsables qui ont préparé cette nouvelle.

Nous publierons prochainement le texte de l'allocution de l'hon. juge Louis Deniset.

Plus de 750 personnes se réunissaient dimanche soir à 8 h. pour assister à la prise de rubans des finissants '65. Tous attendaient avec impatience le moment où serait révélée la profession où chaque finissant engagerait sa vie et sa conscience.

La soirée commença par la procession des finissants, accompagnés de leurs parents et leurs parrains ou marraines, suivie de la distribution des prix. Le maître de cérémonies était M. P.-E. Leblanc. Roger Tétrault fit la présentation des finissants '65. Nos finissants:

1) **Dave Baert**: non pas de "Baert Construction". Dave est Nomade avec sa "Volks". Brillant en classe, consciencieux au travail, il réussira et sera un "grand" architecte. Profession: architecture.

2) **Raymond Bisson**: Sociable, rieur, énergique, Raymond est notre président. Il a le sens des affaires. Profession: Commerce.

3) **Marie-Thérèse Boily**: "Mariée" pour ses amis. Son intérêt au théâtre (l'on se rappelle d'Anne Frank) et ses nombreux talent lui assurent un bel avenir. Profession: Littérature.

4) **Gemma Boily**: Travailleuse et discrète, elle sait servir et se faire aimer. Profession: Bibliothéconomie.

5) **Armand Boisjoli**: Réservé, serviable, d'un "coeur d'or", Armand sait se faire apprécier. Profession: Médecine.

6) **Roger Boulet**: Moqueur, Roger sait aussi être sérieux. C'est un artiste. Sa participation aux activités artistiques annonçait déjà ce que serait sa vie future. Profession: Beaux-Arts.

7) **Jacques Cadieux**: Jacques travaille ferme. Sa ténacité lui vaudra le succès dans la profession de son choix. Il pourra y satisfaire son goût pour l'histoire. Profession: Bibliothéconomie.

8) **Charlotte Cloutier**: Souriante, avenante, elle est la parfaite hôtesse. Tout ce qui touche à la vie est près d'elle, de ses intérêts. Profession: Sociologie.

9) **Madeleine Corbeil**: Consciente et vraie, Madeleine cherche à voir, veut déceler le beau et le vrai. Profession: Littérature.

10) **Priscille Cormier**: "On l'appelle la mère des philosophes". Priscille est venue s'enrichir pour mieux donner. Profession: Education.

11) **Liliane Delaquis**: Toujours le sourire aux lèvres, "Lili" fait "que ça bouge". Sa franchise et sa gaieté la rendront précieuse aux siens. Profession: Education.

12) **Irène Delorme**: Rieuse, aimable, Irène rend heureux les gens qu'elle rencontre. Profession: Education.

13) **Renée Gendron**: Elle est venue continuer ses études au collège. Son expérience dans l'enseignement indique sa carrière. Profession: Education.

14) **Donald Gilmore**: Don s'est toujours fait valoir, cette année il était directeur du cahier. Sa recherche du vrai, cette pensée cherchant à comprendre le réel, est signe d'un philosophe. Profession: Philosophie.

15) **Maria Heppner**: La "belle blonde" de la classe. Son dévouement nous la rend indispensable. Profession: Service Social.

16) **René Hogue**: Le petit court de la Philo II. Trésorier de la classe, il a dû apprendre la patience. Il s'était préparé à sa carrière. Profession: Psychologie.

17) **William Hrynkow**: Bill met souvent sa "Chev" au service des collégiens . . . des collégiennes. Il continuera de servir. Profession: Clergé séculier.

18) **Réginald Lacroix**: "Reg.", directeur de Frontières, se passionne pour la littérature et la poésie. Ses propres écrits laissent voir un grand talent. Profession: Littérature.

19) **Georgette Legal**: Georgette se dévoue à la J.E.C. comme permanente. Elle fait aussi partie de la chorale des Intrépides. Selon le mot de Roger Tétrault, "elle chante dans le choeur de Marcien Ferland". Profession: Littérature.

20) **Denis Lemoine**: Denis a toujours le mot pour rire. Son entrain et cet esprit vif qu'on lui connaît le serviront dans la carrière qu'il s'est choisi. Profession: Commerce.

21) **Denis Létourneau**: C'est un homme. Et il sait où il va. Ses aptitudes lui assurent le succès. Profession: Sociologie.

22) **Edmond Massicotte**: Eddy a déjà donné de nombreux services en récréation et au hockey. Il sera maintenant au service des hommes, ses frères. Profession: Service social.

23) **Fernande Paquette**: Un joli s o u r i r e; c'est Fernande. Tranquille, travailleuse, elle entretient un goût pour les mathématiques. Profession: Education.

24) **Lorraine Poitras**: Lorraine s'intéresse à tout: musique, chant, littérature, et elle y met son coeur. Profession: Psychologie.

25) **Déa Robichaud**. Déa nous vient du Nouveau-Brunswick. Il porte intérêt à ce monde social dans lequel nous vivons. Profession: Service social.

26) **Anita Rocan**: Ses qualités d'âme et de coeur nous laissent voir une carrière près des hommes. Profession: Service social.

27) **Robert Roch**: Robert travaille à la J.E.C. Son intelligence et son coeur lui permettront d'être homme. Profession: Education.

28) **Robert Roy**: Robert participe activement au CYO de sa paroisse. Son dévouement le pousse vers une meilleure compréhension des hommes. Profession: Psychologie.

29) **Denis Rondeau**: Denis est surveillant d'étude. Son sens social et cet art de se faire accepter le serviront dans la profession de son choix. Profession: Psychologie.

30) **Gilbert Sabourin**: "Gilrin Saboubert" est surveillant en récréation. Sa bonne humeur a su triompher des difficultés de ce poste. Profession: Psychologie.

La présentation des finissants et de leurs professions fut suivie d'un mot du conférencier; Son Hon. le juge Louis Deniset, qui nous rappela que les "principes" des "croulants" étaient aussi les seuls principes sur quoi nous pourrions bâtir notre vie. Le R. P. Alfred Ducharme, S.J., recteur du collège, remercia le conférencier de ses "bonnes paroles". Suivit un mot de M. B. Aubry, président des Anciens, expliquant le sens de la devise des Anciens dont les finissants font partie depuis vendredi soir.

Le tout fut clôturé par le discours du président des finissants, M. R. Bisson, où il réitérait la volonté de ceux-ci à se parfaire comme hommes et la gratitude ressentie envers les parents et les pères du collège qui ont rendu ce succès possible. Ainsi se termina la prise de ruban de finissants '65.

Extrait du discours du président des finissants '65

Etre finissant signifie partir. Et partir nous a forscé à choisir. Choisir ce que nous voulons pour demain et je ne dis pas ici ce que nous serons demain, car cela ne dépend pas d'un choix ou d'une journée, mais plutôt de ce que nous avons été durant notre séjour au collège.

Etre finissant c'est pour chacun d'entre nous, la conclusion d'une étape de notre vie. Pour la plupart, c'était une étape de huit ans, huit longues années, pour d'autres, les jeunes filles, une étape de trois ans. Je dis que c'est une conclusion, parce qu'il n'y a plus ici, après cette année, raison pour nous d'y rester. Tenter d'y établir domicile serait être lâche et révélerait peut-être que celui-là a perdu son temps durant huit années, parce qu'il n'y pas saisi ce que lui présentait une telle éducation.

Nous n'avons pas fait du latin pour faire des prêtres, ni de la littérature pour lire des romans, ni des sciences pour être scientistes. Nous avons fait tout cela pour être homme. Homme désireux d'atteindre un genre de vie bâti sur un plan exigeant.

Chacun vous a dévoilé ce qu'il veut être, parce qu'il l'a choisi d'après ses goûts et ses aptitudes, mais ce n'est pas là la garantie d'une réussite, car demain on exigera peut-être plus. Ce que nous avons acquis ici, durant huit ans, c'est une formation qui exige que l'on se surpasse continuellement. Faire plus que ce que nous croyons possible et c'est ce vers quoi il nous faut tendre. Il nous faut évoluer, et ici il nous a fallu apprendre et suivre cette évolution. Notre collège l'a subie et ce n'est pas pour accorder plus de liberté à ses étudiants, ni pour leur rendre la vie plus aisée, ou encore pour paraître plus sympathique aux yeux de ceux-ci, car il y avait là un besoin afin que ses étudiants deviennent responsables davantage.

Vous dire que le finissant franchira les obstacles d'une vie comme s'ils n'existaient pas, ou qu'il ébranlera l'humanité serait vous faire rire, vous et moi. S'il parvient à ébranler son "moi", ce sera déjà accomplir beaucoup. Il n'a qu'à découvrir la valeur de l'homme. Comprendre l'homme avec lequel il vit, et vivre en conséquence. Il est finissant, et finissant durant une époque où l'humanité a tellement besoin de lui parce qu'il plaint sa condition. Il lui viendra peut-être en aide, mais il n'accomplira rien seul, et cependant j'ai confiance et j'ai espoir en ce finissant, car je le connais: il continuera à chercher.

Nous les finissants, nous nous séparons peut-être, mais le souvenir que nous gardons de chacun d'entre nous est indispensable et inoubliable. C'est le lien qui nous permettra d'arriver à ce que nous voulons être et à ce que nous avons consenti à être.

"Je ne bâtis que Pierres vives, ce sont des hommes".

Nous les finissants, nous avons un idéal à atteindre, et les paroles de l'apôtre Paul s'adressent directement à nous: "Tout ce qui est vrai, tout ce qui est noble, ce qui est juste, ce qui est peu, tout ce qui attire la sympathie et l'estime, voilà votre idéal".

Raymond BISSON,
président des finissants '65.

Cet âge est sans pitié

Nager contre le courant, c'est plus fatigant que de nager avec le courant, dirait M. de la Palice. Ce sport épuisant, les Franco-Ontariens le pratiquent depuis que les circonstances les forcèrent à émigrer dans la province voisine. Il serait illusoire pour leurs fils de croire qu'ils n'auront pas, eux aussi, à consentir au même effort, fussent-ils pourvus, comme nous le souhaitons vivement, d'une embarcation qui, en l'occurence, serait l'école française à tous les paliers. Leurs pères auront nagé et failli se noyer bien des fois; eux, ils devront ramer.

Des trois solutions suggérées par les jeunes franco-ontariens pour régler le problème des écoles secondaires françaises, solutions incluses dans leur "cri de détresse" à la Commission Laurendeau-Dunton, la troisième a produit un effet de choc: que l'enseignement, pour tous les groupes francophones du Canada, relève du ministère de l'Education du Québec, et que l'enseignement, pour le groupe anglophone du Québec, relève des neuf autres provinces. Solution irréaliste, tout comme la première, soit la création d'écoles pour les minorités, dépendant d'un ministère fédéral des minorités.

L'éducation étant du ressort des provinces, il est douteux qu'un changement de constitution confie ce poste au fédéral, et Québec sera la principale province intéressée à conserver son autonomie en cette matière. Il reste la deuxième solution, la plus naturelle et la plus facile à faire adopter dans le climat actuel, et c'est la reconnaissance et la subvention des écoles ontariennes de langue française par le gouvernement ontarien, ce qui, à notre avis, ne pourra manquer de se produire.

Que ces "angry young men" n'oublient pas cependant qu'il y a un temps pour la patience et un temps pour la révolte, et que leurs pères furent peut-être plus courageux dans la patience qu'eux le sont dans la révolte. S'il en avait été autrement, ils auraient jeté leurs enfants dans le melting pot anglais et il n'y aurait plus aujourd'hui, en Ontario, de ces "angry young men" qui peuvent rédiger un mémoire en français.

Renaude LAPOINTE
(La Presse)

M. Raymond Bruneau, de St-Pierre, décédé le 18 mars à l'âge de 74 ans

ST-PIERRE — Le 18 mars au matin, à l'hôpital de Salaberry, Dieu venait chercher l'âme de M. Raymond Bruneau, âgé de 74 ans.

M. Bruneau naquit le 10 janver 1891 à St-Pierre-Jolys. Le 9 avril 1918 il épousait Mlle Emilia Desrosiers, à St-Malo.

Le défunt laisse dans le deuil six filles, Mme Raymond Breton (Délima), de LaRochelle, Mme Florent Sarrazin (Irène), de Lorette, Mme George Slater (Fernande), de la Colombie-Britannique, Mme Steve Chukree (Agathe) et Mme Kenneth Post (Marie -Paule), toutes deux de Winnipeg, Mme Denis Duval (Germaine), de St-Jean-Baptiste; cinq fils, Hilaire, Denis, Emilien et David, de Winnipeg, et Rhéal, de St-Pierre Jolys; 53 petits-enfants; trois frères, Joseph, de Winnipeg, Jules, de St-Pierre, et Ovide, de l'Alberta; sept soeurs, Mme Marcel Catellier (Donalda), de St-Malo, Mme Léo Pellard (Yvonne), de Vawn, Sask., Mme Teddy Pellard (Olive), de l'Alberta, Mme Charette (Flore), de Winnipeg, Mme Armand Curé (Vicoire), de St-Pierre-Jolys, Mme Honoré Nault (Marie-Blanche), de Winnipeg, et Mme Peter Clyne (Gilberte), d'Edson, Alta. Une fille, Léonne, le précéda dans la tombe en 1919, ainsi qu'un fils, Donat, mort au champ d'honneur le 3 décembre, 1944, en Italie.

Les prières ont été récitées le dimanche au salon funéraire à St-Pierre Jolys. Le service funèbre fut chanté en l'église de St-Pierre à 10 h. a.m. le 22 mars par M. l'abbé Edmond Lavoie. Tous se rendirent ensuite au cimetière local où l'abbé Lavoie bénit la fosse et fit une courte allocution.

Six neveux du défunt étaient porteurs: Adélard Côté, Marcel et Georges Bruneau, Firmin Catellier, Maurice Desrosiers et Julien Lambert. Deux petits-fils, Marcel Breton et Emile Sarrazin firent la quête.

Tous les enfants de M. Bruneau étaient présents aux funérailles, ainsi que ses frères et soeurs et plusieurs petits-enfants.

Remerciements

La famille Bruneau désire remercier tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Raymond Bruneau, soit par offrandes de messes, visites au salon mortuaire ou par leur assistance aux funérailles. Un merci spécial à M. l'abbé Lavoie, aux Soeurs de la Providence Ste-Thérèse et aux Dames Auxiliaires de St-Pierre-Jolys.

A Radio-Canada



Gustave LOROCQUE,

Un agronome, animateur d'émissions rurales

par Gisèle THEROUX

L'agronome, je l'avais toujours vu à distance. Et c'est dommage. C'était dommage. Il m'apparaissait alors comme un homme de plein air, vivant de grand vent, se nourrissant de matins clairs et de couchers de soleil sur un champ de carottes. Je rêvais. Il peut être tout cela, mais c'est surtout, et avant tout, un professionnel. Comme les autres. Avec son quotidien parfois routinier et qui besogne derrière un bureau.

"Qu'est-ce qu'un agronome, Gustave Larocque?" En souriant, il m'a répondu: "Oh! disons que c'est un intellectuel de l'agriculture".

Le bureau de Gustave Larocque est petit mais les murs sont garnis de gravures champêtres qui donnent du prolongement à la pièce.

Gustave Larocque, agronome, est l'animateur de l'émission "les Travaux et les jours" télévisée au réseau français de Radio-Canada, le dimanche à 1 h. 30 de l'après-midi.

Cette émission dominicale s'adresse particulièrement au monde rural mais un grand nombre de citadins s'y intéressent. J'ai demandé la raison de cet intérêt à l'animateur de la série. "Un peu, sans doute, par curiosité. Aussi, par goût de l'exotisme. Et à cause d'un certain atavisme".

Au début d'avril, l'équipe de l'émission se rendra en Europe pour étudier les problèmes agricoles que les pays européens ont rencontrés avant nous et les solutions qu'ils ont apportées. Ainsi, en Suède, l'équipe approfondira le problème, déjà mis à l'étude chez nous, de l'intégration de la forêt à l'économie rurale; en Suisse et en Belgique, ce sera l'étude de la mise en marché. Le syndicalisme agricole sera étudié en France. Trois agronomes, membres du Service des Emissions rurales de Radio-Canada, participeront à ce voyage d'études: MM. Germain Lefèbvre, Jean-Guy Roy et Gustave Larocque.

— Quel est le problème numéro 1 chez nous?

— Celui de la mise en marché; car, du côté de la production, celle-ci a augmenté en même temps que diminuait le nombre de fermes. Ce qui est excellent. Le côté économique nous préoccupe aussi beaucoup. Il faudrait que le niveau de vie de l'agriculteur puisse atteindre celui de l'ouvirer industriel, par exemple.

Le monde agricole est important. Récemment, il a été décidé que l'Expo 67 érigera un pavillon qui donnera un aperçu de la vie agricole, au Canada.

— Saviez-vous, me dit M. Larocque, qu'à l'Expo de Bruxelles, en 58, le pavillon de l'agriculture a été celui qui a reçu le plus grand nombre de visiteurs?" A la mi-février, s'est tenu à Montréal le Salon de l'Agricuture, organisation annuelle qui attire des milliers de visiteurs.

— N'est-ce pas là une heureuse manifestation?

— Oui. Elle permet d'abord aux agriculteurs, surtout dans le domaine technique, de se tenir au courant des derniers développements. Aux citadins, elle permet de réaliser l'existence de l'agriculture. Il faut se rappeler que l'agricuture n'existe qu'en fonction de la ville qu'elle nourrit.

A la mémoire de Mme Joseph-F. Lambert

Mme Joseph-F. Lambert s'éteignait paisiblement des suites d'une hémorragie cérébrale à l'hôpital de St-Pierre, le mercredi 31 mars, à l'âge de 82 ans.

Le service fut chanté en l'église paroissiale le samedi 3 avril, à 10 h. a.m., par le R. P. Tremblay, neveu de la défunte, assisté de M. l'abbé F. Desjardins et du R. P. A. Gagnon, C.S.V., comme diacre et sous-diacre.

Mme Lambert (Maria Pellerin) est née à St-Boniface, Shawinigan, Qué., le 6 février 1883. En 1901, elle épousa à cet endroit M. Joseph-Félix Lambert. En 1908, le jeune couple vint résider à St-Pierre-Jolys, Man., où il fut accueilli par M. l'abbé J.-M. Jolys, alors curé de la paroisse.

Si telle est la volonté de Dieu que le jeune foyer demeure sans enfants, Mme Lambert se dévoue néanmoins durant de nombreuses années dans la famille de M. Albert Préfontaine dont l'épouse est morte laissant des enfants en bas âge.

Dès son arrivée à St-Pierre, Mme Lambert s'intéresse activement aux oeuvres de sa paroisse d'adoption. Elle était membre de la congrégation des Dames de Ste-Anne, du Tiers Ordre de St-François, de l'Association du Chemin de la Croix (établie par le R. P. Victor Lelièvre, O.M.I., grand apôtre du Sacré-Coeur, lors d'une mission paroissiale à St-Pierre). Mais c'est surtout comme membre de la chorale que Mme Lambert n'a rien négligé pour mettre ses talents au service de la paroisse et de l'Eglise. A l'époque où les messes chantées étaient fort nombreuses, l'apport de Mme Lambert était remarquable et très apprécié.

Pénétrée d'un esprit missionnaire zélé et généreux, Mme Lambert se faisait une joie de recevoir régulièrement chez elle, le R. P. Emilien Tremblay, rédemptoriste (neveu de M. Lambert), et M. Emile Boucher, P.S.S.

Puisse cette fidèle servante de Dieu entrer en possession de la récompense éternelle! C'est la récompense promise à cette "bonne paroissienne" dont la plus grande dévotion fut celle de la participation fervente à la messe et à la communion quotidiennes. Jusqu'à ces derniers jours en effet, Mme Lambert avait été fidèle au rendez-vous avec l'Hôte divin, rencontre qui maintenant se prolongera éternellement. La paroisse de St-Pierre-Jolys compte en la personne de Mme Lambert, une protectrice céleste de plus.

Remerciements

M. Joseph-Félix Lambert remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathique, soit par offrandes de prières et de messes, ou par leur assistance aux funérailles de sa chère épouse.

Pierre dit à Jésus: "Seigneur, combien de fois devrai-je pardonner les offenses que me fera mon frère? Irai-je jusqu'à sept fois?". Jésus lui répond: "Je ne dis pas juqu'à sept fois, mais jusqu'à soixante-dix-sept fois". (Mt 18, 21-22)

Letellier

Chevaliers de Colomb

Conseil Montcalm no 5413

Invitation à tous les Chevaliers de Colomb d'assister à l'initiation aux 2e et 3e degrés en la salle mémoriale de Letellier, le dimanche 11 avril.

La classe comprend quelque 50 candidats. Le banquet en l'honneur des nouveaux Chevaliers de Colomb se tiendra dans la salle de St-Jean-Baptiste. Les billets sont limités; les premiers venus, premiers servis.

Pour réservations, adressez-vous au frère André Marion, St-Jean-Baptiste. A dimanche donc.

LIGUORI.

A l'Alliance Française

Un conférencier d'Angleterre dissèque le génie poétique de Paul Valéry

Un Anglais d'Angleterre qui saisit dans toute sa profondeur le génie poétique d'un Français de France, c'est un événement plutôt rare pour un auditoire de Winnipeg. C'est pourtant la surprise qui fut réservée aux membres de l'Alliance Française qui ont bravé vent et neige le soir du 22 mars pour aller entendre M. Walter Ince, professeur de l'Université de Leicester, en Angleterre, et actuellement professeur invité à l'Université Western, en Ontario. Ce spécialiste de "La Poésie de Paul Valéry" a enchanté son auditoire, c'est le cas de le dire, par la connaissance approfondie de son sujet, par la qualité exceptionnelle de son exposé, et aussi par la pureté élégante de son français. Quel régal!

Pourtant, le sujet était de taille et il fallait une grande maitrise pour soutenir l'attention d'auditeurs peu enclins, en grande majorité, aux prouesses poétiques, encore moins aux interprétations personnelles d'un Valéry qui se vantait d'être anti-métaphysicien.

Dès le début de sa conférence, M. Ince montra que Valéry possédait les deux cultures, scientifique ou technologique et littéraire, et qu'il construisit en quelque sorte un pont entre elles. Né en 1871 à Sète, il compose très jeunes d'excellents poèmes, subissant naturellement les grandes influences de son époque. Mais il se fatigue vite des romantiques du genre Lamartine ou Hugo et, dès l'âge de 20 ans, il se sent plutôt attiré vers le lyrisme de Baudelaire et de Rimbaud, non en tant que révolutionnaire ou moraliste, mais en tant qu'esthète de la fin du 19e siècle. Valéry est alors le poète sombre, pessimiste, d'une musicalité très subtile, adonné à l'introspection impuissante. Mais bientôt il subit l'influence décisive de Mallarmé, son ami intime, qu'il aime et admire pour sa douceur et sa vie toute consacrée à la poésie. Mais, se dit Valéry, ses poèmes sont si parfaits qu'il est impossible de les égaler. Conséquemment, il se désintéresse de la création poétique pendant quelques années.

Une autre influence se fait toutefois sentir, celle d'Edgar Allan Poe, le "suprême esthète" aux yeux de Mallarmé, l'auteur de "Philosophy of Composition" pour qui la littérature se réduit à un problème de psychologie, et qui a posé les fondements positifs de l'art. Valéry est attiré par sa grande lucidité analytique. Donc, aux yeux de Valéry, ces deux poètes, Mallarmé et Poe ont créé dans leurs oeuvres un système spécial du langage, une science de l'expression poétique. Valéry se remet donc à l'oeuvre, voulant comprendre à fond ce génie poétique qu'il n'a pas su égaler dans ses propres oeuvres. Il veut comprendre plutôt que produire.

C'est à cette époque de sa vie qu'il subit une crise profonde, l'expérience personnelle de l'amour. Son élue, c'est une femme de Montpellier, belle mariée catalane. Il souffre horriblement d'une sorte de sensibilité exaspérée à outrance. Il est humilié que son existence dépende ainsi d'une autre personne. Il veut se libérer de cet état. Tout cela contribue fortement à sa décision de consacrer désormais sa vie à la maitrise de soi. Il abandonne donc de nouveau la poésie et aussi l'amour, il s'élève au-dessus d'autrui, il devient sceptique à l'égard de toute explication transcendante de la vie humaine. C'est alors qu'il compose en prose l'introduction à la méthode de Léonard de Vinci (1895) et la Soirée avec M. Teste (1896).

Léonard de Vinci, c'est l'esprit universel qui approfondit les sciences et la psychologie humaine et transforme ses connaissances en actes. C'est l'homme qui découvre les rapports de continuité entre les choses. C'est le savant-artiste. M. Teste, c'est l'individu réduit à l'intellectualité pure, l'esprit universel et introspectif qui devient austère pour le seul plaisir de comprendre, qui a pour idéal la compréhension totale. Valéry va entreprendre d'incarner l'idéal ainsi décrit dans ses deux oeuvres que nous mentionnions plus haut.

Il cultive donc les mathématiques et les sciences, il note les analyses de lui-même, du fonctionnement de son propre esprit et de son corps, il cherche les lois et les phases qui mènent ce "monde fermé" qu'est l'homme. Il devance déjà certaines analyses très modernes de cybernétique. Il s'intéresse à tout: sciences, mathématiques, histoire, poésie, critique littéraire, rêves, philosophie, langage, notion du Moi. Il donne de tout cela un résumé dans ses "Cahiers", où il se montre en définitive sceptique à l'égard de tout, surtout du langage. Il croit quand même que son scepticisme est, au meilleur, une critique de cohérence et de vérification.

Quels sont les rapports de tout cela avec la poésie? Valéry combinait exceptionnellement les dons de volupté et d'analyse. Pas surprenant qu'après 20 ans d'éloignement il revienne à la poésie, bien que lui-même nous affirme que ce n'est que "par hasard" et sous l'influence d'André Gide et de Gaston Gallimard. De fait il met quatre ans à composer son fameux poème "La Jeune Parque" qu'il publie en 1917 (il a alors 46 ans), et il publie d'autres oeuvres de lyrisme qui parfois sont de vrais dialogues socratiques, remplis d'analyse de soi et d'éloquence critique. Il y multiplie ses pensées et aussi les critiques de ses propres poésies. Il est alors l'invité chéri des grands salons de Paris, il entre à l'Académie française, il représente la France littéraire à l'étranger comme conférencier recherché et puissant.

M. Ince consacre la partie suivante de sa causerie à expliquer les thèmes et le style des poésies de Valéry, bien que ce dernier ait lui-même ridiculisé de telles distinctions, car il se donnait comme but non de dire quelque chose, mais bel et bien de faire quelque chose. Donc pour lui il n'y a pas de distinction de fond et de forme. Toutefois il distinguait clairement entre prose et poésie, la prose ayant pour but la compréhension (étant bien entendu que la prose la plus pure est celle du langage des mathématiques, bien défini et univoque), tandis que la poésie cherche l'imprécision (chez les lecteurs et chez le poète lui-même), car c'est "un état chantant" où rien n'est précis ni rationnel. C'est dire que la forme seule intéresse Valéry. En d'autres mots, l'infini esthétique. Donc le poète Valéry est un être de subtilité, de patience, travaillant sans cesse et avec beaucoup de peine à parfaire son oeuvre.

C'est ainsi qu'il mit quatre années entières à composer "La Jeune Parque", dont il fit plus de 100 brouillons. A la suite de Baudelaire, des Parnassiens, de Verlaine, de Mallarmé, il pousse un certain idéal de la poésie à son extrême. Méprisant la facilité et l'inspiration, s'adonnant à un effort analytique et esthétique, il nous donne quand même une poésie musicale, dense, incantatoire. Il est ainsi le dernier, et le plus éminent représentant du Symbolisme pour qui la poésie n'est que poésie et qui cherche l'essence esthétique pure de la poésie.

Libéré de la prose ou de l'impureté quotidienne, il nous transmet une poésie sans fond et sans sujet, une poésie qui se veut un ravissement sans référence aucune à la vie, une poésie qui veut être la fine fleur du lyrisme, le lyrisme pur. C'est vrai que cette perfection "rêvée" n'est ni possible, ni même désirable. Mais Valéry y tend constamment. Aussi, dans ses "Cahiers" où il nous livre ses pensées, il rejette la causalité, la finalité, les mythes que sont la personnalité, l'esprit et la matière. Il a la faculté de se dissocier du monde extérieur et de ses mythes, et même de lui-même. Car il en vient à rejeter jusqu'à l'arbitraire de l'existence.

Les deux pôles de l'expérience valérienne sont de connaitre totalement et de participer totalement à l'Etre pur. Il oscille sans cesse entre ces deux pôles. C'est pourquoi, au "Je pense, donc je suis" de Descartes, il substitue le "Parfois je pense" et "Parfois je suis". Ses deux grands poèmes, "La Jeune Parque" (1917) et "Le Cimetière Marin" (1920) en sont l'exemple.

Le conférencier tint à illustrer son avancé en lisant un passage de "La Jeune Parque", poème de 400 vers, quitte ensuite à dire à ses auditeurs: "Ne vous découragez pas si vous n'avez pas compris." Car, dit M. Ince, n'oublions pas le danger si souvent signalé par Valéry lui-même et qui consiste à se résumer intérieurement le fond de ses poèmes. Mais non, leur valeur esthétique ne se trouve pas dans des soi-disant thèmes, mais dans leur lyrisme propre et complexe. Repoli sans cesse, travaillé avec peine, ce poème "La Jeune Parque" n'est pas facilement intelligible, mais il reste quand même qu'il possède comme vertus intrinsèques, de l'intellectuel et du lyrisme, de l'idée et de la sonorité.

M. Ince conclut en disant qu'il n'avait touché qu'à la "superficie" de l'oeuvre de Valéry. Il conseilla donc à ses auditeurs quelques auteurs à lire (et lui-même a écrit de solides oeuvres à ce propos), puis de lire Valéry lui-même.

Pendant le goûter qui suivit la conférence, maints auditeurs entourèrent M. Ince pour obtenir de plus amples explications. Avant la conférence, des membres de l'exécutif avaient eu l'honneur de dîner avec le conférencier au Charterhouse et, du coup, la chance d'obtenir quelques renseignements susceptibles de les préparer à mieux assimiler le "régal" qu'il leur présenterait plus tard. En tout cas, il faut dire que cette soirée de l'Alliance Française fut remarquable de . . . qualité littéraire et intellectuelle.

Par le trou de la serrure

à l'Institut Collégial Saint-Joseph

Soirée de variétés

L'événement le plus attendu de l'année, c'est sans doute la soirée de variétés. A cette occasion, les jeunes de l'Académie St-Joseph et de l'école Provencher ont la chance de déployer leurs divers talents. Cette année, la soirée de variétés fut formidable. Les jeunes qui s'y sont dévoués se sont surpassés en fait de décors, costumes et techniques. La soirée de variétés était d'une haute valeur et la nombreuse assistance en fut témoin.

Irène MAHE.

Cette soirée fut un réel succès grâce à la collaboration de tous. Plus de deux milles billets ont été vendus par les Instituts Collégiaux Provencher et Saint-Joseph. Sincères remerciements à Sr Marie Léontine et au Frère Donald, les modérateurs de la soirée, qui ont veillé à nous préparer une merveilleuse soirée. Merci également à M. Roland Marcoux, le maître de cérémonies, aux responsables: Gloria De Lichte, Stella Hamelin, David Bockstael, et Paul LeBlanc, et enfin, merci à tous ceux qui prirent part à la soirée de variétés. Félicitations!

Rose-Marie LATREILLE.

Nos petites soeurs de l'école Marion s'expriment . . . Ce que je pense de la semaine de la Croisade

J'aime quand on va en avant en deux groupes et qu'on lit "A la rencontre du Seigneur." J'aime quand on peut aller à la messe à la chapelle St-Louis. J'aime aussi quand on passe les petits papiers pour notre résolution parce que ça nous aide à la faire durant la journée. Je pense que la semaine de la Croisade nous aide à mieux prier et à aimer davantage Jésus.

Diane SAVARD, 4e année

J'aime la Croisade parce que les pièces sont intéressantes. Les chefs nous donnent une bonne résolution pour semaine. Mais surtout j'aime quand la maitresse parle de Jésus le Seigneur tout-Puissant. J'aime tout parce que c'est très beau.

Collette LABOSSIERE, 4e année

Pendant la semaine j'ai rencontré le Seigneur. J'ai aimé la semaine de Croisade. J'ai eu un coeur joyeux. J'ai aimé être avec les autres. J'ai prié pendant la semaine. Je pense que je suis heureuse à la Messe. J'ai aidé les autres.

Flore CADORELL, 4e année

Je pense que la Croisade est pour apprendre à être joyeux et charitable envers les autres. Ce que j'aime c'est quand il faut prier pour les missions et faire un album de l'Afrique.

Lina DUFAULT, 4e année

La semaine dernière était la semaine de la Croisade Eucharistique. Ces réunions consistaient de prières dialoguées, de cantiques, de sketchs, de choeurs parlés, de petits concours, de lettres et de résolutions. Notre aumônier, M. l'abbé Labonté, nous a dit une messe spéciale, à la Chapelle Saint-Louis, à laquelle un grand nombre a assisté. Nous avons toutes bien apprécié cette semaine; spécialement la messe où nous pouvions aller communier et recevoir des grâces.

Lorraine MORIER et Evelyn DELAQUIS, 6e année

TRIBUNE LIBRE

Association Canadiennes des Educateurs de Langue Française

Québec, le 2 avril 1965.

Révérend Père,

Me Adélard Savoie, président de l'ACELF, et Mgr Maurice O'Bready, responsable de la session d'études tenue à Sherbrooke les 19 et 20 mars, me prient de vous exprimer leur gratitude pour le compte rendu généreux que vous avez fait de cette rencontre importante.

L'ACELF s'est toujours considérée favorisée pour l'information que votre journal a sans cesse donnée aux initiatives de l'Association. Aussi, sommes-nous empressés de vous en rendre hommage.

Au nom des dirigeants de l'ACELF nous vous remercions de votre précieuse collaboration et souhaitons qu'elle nous soit conservée et je cite en primeur le prochain congrès de l'ACELF sur "Le sens international et solidarité humaine" qui aura lieu à Halifax, N.-E., du 16 au 21 août 1965.

Nous souhaitons avoir sur place votre journaliste délégué.

La secrétaire générale de l'ACELF,
Cécile ROULEAU.

Bourses d'étude des Chevaliers de Colomb

Le Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb du Manitoba offre, encore cette année, des bourses d'étude à certains élèves méritants. M. Hugo Gross, de Brandon, est en charge de ce programme d'aide.

Les bourses sont offertes à tout garçon de religion catholique qui doit aller en pension pour recevoir une éducation supérieure selon sa croyance. Elles seront attribuées à des élèves des années 9 à 12 inclusivement, en se basant sur les besoins et les mérites de chacun. Ceux du Grand Winnipeg ne sont pas éligibles.

Cette aide aux étudiants existe depuis 1958 et 60 garçons ont bénéficié depuis lors de la somme de $18,000. L'an dernier $4,100 furent versés pour aider 15 étudiants en cinq différentes écoles.

Les demandes par écrit seront adressées à M. Hugo Gross, Ferme Expérimentale, Brandon, Man., et les formules remplies doivent être postées avant le 30 avril.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Le cinéma, MA responsabilité

Deux films de qualité: "The Sound of Music", à l'affiche jusqu'à la mi-mai, et "World Without Sun", du 7 au 13 avril.

THE SOUND OF MUSIC

Ce film plein de fraicheur emballe dès le début. Le spectateur est transporté du sommet des montagnes à une vallée très pittoresque où soudain une charmante jeune fille s'amène d'un bond. Par sa personnalité, sa franche gaieté, son esprit, sa voix mélodieuse, elle saura captiver tout son auditoire d'enfants, d'adolescents et de moins jeunes pendant près de trois heures.

A Salzbourg, pour éprouver la vocation d'une jeune novice, Maria, la supérieure la place comme gouvernante dans la famille du capitaine Von Trapp demeuré veuf avec sept enfants. Maria gagne vite les coeurs des enfants et . . . du papa. Elle enseigne le chant à ses protégés et forme avec eux une chorale familiale qui deviendra célèbre. Le capitaine épouse bientôt Maria. Mais, opposé au régime nazi, il doit peu après prendre avec les siens le chemin de l'exil. Le film se termine dans une note d'optimisme.

Pour beaucoup qui ont lu les livres de la baronne Trapp, cette histoire n'est pas neuve. La valeur du film est d'avoir transposé cette autobiographie en une comédie musicale vraiment réussie. Robert Wise, déjà connu par West Side Story, a su réaliser un film exceptionnel, d'après l'oeuvre de Richard Rodgers et Oscar Hammerstein. Les chansons telles que "Do-Ré-Mi", "Edelweiss", "My Favorite Things", "Climb Every Mountain" et "The Goat Herd Song", pourtant si populaires déjà, prennent une allure toute nouvelle. D'abord, elles sont présentées dans un décor enchanteur. Il faut dire qu'une bonne partie du film fut tournée dans les Alpes autrichiennes, près de Salzbourg. De plus elles sont interprétées par Julie Andrews qui a fait ses preuves dans "My Fair Lady" au Broadway et dans le film "Mary Poppins". Cette jeune artiste a un talent spécial pour la comédie musicale, tant par sa voix sympathique que par sa personnalité chaude et sincère.

Sauf quelques faiblesses passagères, l'interprétation est très remarquable. En plus de Julie Andrews, mentionnons Christopher Plummer, Eleanor Parker, Peggy Wood et Marnie Nipon. Les enfants sont d'un naturel attachant. Leur chanson "Goodbye Song" est ravissante.

Les images en Todd-AO d'admirables couleurs, sont souvent grandioses. La musique entrainante est transmise par bande sonore très à point. Enfin, ce film respire l'optimisme et la générosité.

"Sound of Music" possède suffisament de qualités pour gagner l'adhésion d'un vaste public. Encourageons un film de telle valeur.

NOTE: Pour favoriser les étudiants de nos écoles, la direction du cinéma Kings donnera trois représentations spéciales à prix très réduit ($0.80) qui auront lieu à 9 h. am. les samedis suivants: 24 avril, 1er et 8 mai. Pour bénéficier de cette aubaine, il faut y aller en groupe et retenir ses billets à l'avance.

• • •

WORLD WITHOUT SUN

Document sur le monde sous-marin. Réalisé en couleurs par le Commandant Cousteau et son équipe dans les fonds de la mer Rouge. Français.

Sous les ordres du Commandant Cousteau, quelques hommes s'installent dans une base sous-marine accrochée à un récif de corail, à 160 pieds sous la surface de la mer Rouge. Ils y vivent pendant un mois sans remonter à la surface. A partir de cette base, les "océanautes" peuvent plus facilement entreprendre l'exploration des profondeurs dont ils rapportent des observations et des images impressionnantes.

Si l'on vous dit que ce film est exceptionnel, croyez-le. C'est vrai. Il y a quelques années nous avions déjà beaucoup apprécié "Le monde du silence" du Commandant Cousteau. Qui l'a vu se souvient en particulier des aventures comiques de "Jojo le Mérou." Le film était remarquable. Or, celui-ci est admirable dans son sujet, dans sa forme, par son apport cuturel et esthétique.

Que de raisons d'admirer ce chef-d'oeuvre! D'abord, les hommes: le Commandant Cousteau et son équipe. Le maître de céans nous le présente, simplement, et chacun vit dans son univers propre comme si la caméra n'était pas là. Chacun accomplit, avec simplicité, une besogne qui a l'air facile alors que les uns et les autres vivent dans l'exceptionnel. Un témoignage humain d'une grande probité.

Cette qualité est aussi visible que le document sous-marin que représente une telle entreprise qui dure depuis 5 ans. Là, les découvertes sont nombreuses dans ces abysses peuplés de poissons, de plantes non baptisées. Certains séduisent par la beauté de leurs formes, de leurs couleurs. Parfois, ils effrayent par leur étrangeté, leurs difformités, leur mimétisme avec les fonds sous-marins. Ils étonnent quand il s'agit de micro-organismes.

En d'autres cas, la féerie est contagieuse et ce monde réel présent sous nos yeux devient immatériel dans un enchantement de couleurs et de rythmes incomparables. Une véritable symphonie sous-marine que trouble la présence de cette soucoupe que l'on croirait sortie d'un film de science-fiction et habitée par des savants venus d'un monde à part, qui ne serait pas le nôtre. Poésie, féerie dans l'apesanteur dominent l'ensemble.

Pour orchestrer ce ballet naturel, une extraordinaire musique admirablement adaptée au ton de la séquence illustrée par le son musical. La partition sait se taire et le commentaire est discret.

Au-delà de l'enchantement, il y a l'enthousiasme pour les découvertes que nous permettent le Commandant Cousteau et son équipe. Nous assistons à la naissance de l'exploration du continent sous-marin. Une nouvelle espèce d'hommes est en train de naitre. Ils partent à la découverte du plateau continental. C'est un réservoir inépuisable de minéraux (pétrole, charbon, or, diamants) et, s'il était bien cultivé (oui, cultivé!) il sauverait le monde de la faim. (Dans leurs fermes sous-marines, les Américains obtiennent un rendement à l'hectare qui est 10 fois plus important que celui d'un hectare de terre ferme.)

Ce monde sous-marin serait-il le monde de l'espoir? de l'avenir?

Aurions-nous le privilège d'être les contemporains de cette grande aventure? Il y a de quoi s'exalter quand d'autres . . . s'inquiètent de telles perspectives. Un tel film ne se raconte pas. Il faut le voir.

• • •

THE OUTRAGE — A III (Adultes)

Américain, 1964, 95 min. Panavision. Drame psychologique réalisé par Martin Ritt avec Paul Newman, Laurence Harvey et Claire Bloom, d'après le film Rashomon d'Akira Kurosawa.

Dans l'ouest des Etats-Unis, vers 1870, trois hommes, dont un pasteur, discutent d'un procès pour meurtre qui vient d'avoir lieu. Par des retours en arrière, on assiste au drame, selon les versions de quatre témoins différents: un bandit, la femme de la victime, le mort qui parle par la bouche d'un sorcier et un vieux prospecteur. Aucune des versions ne concorde avec les autres. Le pasteur sent sa foi en l'homme ébranlée par ces mensonges; mais un acte de charité, posé à la fin par un de ses compagnons, l'aide à reprendre confiance.

La ressemblance avec Rashomon est telle que l'on croit revoir l'oeuvre de Kurosawa. La virtuosité du montage et la luminosité des images s'apparentent de près au modèle dont on suit pas à pas la construction dramatique. Le résultat est impressionnant du point de vue technique, mais la transposition de cette histoire japonaise dans le cadre de l'Ouest américain n'est pas toujours convaincante, malgré le jeu remarquable des interprètes.

Appréciation morale: Ce film constitue une réflexion amère sur la nature humaine. Il se termine sur une note positive, mais comporte de nombreuses vilenies qui le font réserver aux adultes seuls.

Avec quoi donc se forge un homme, si ce n'est pas avec du sacrifice? — M. CAMUS.

Prière à Marie, Reine des Coeurs



La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

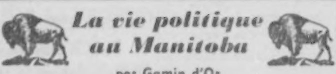
50-426-50C.

Statut légal pour la communauté israélite de Madrid

MADRID (CCC) — Le gouvernement espagnol a accordé le statut légal à la communauté israélite de Madrid. Il s'agit de la première reconnaissance officielle d'une communauté israélite en Espagne depuis qu'en 1492, les juifs avaient été expulsés du pays. Ils revinrent petit à petit vers la fin du 19e siècle et jouirent des droits des citoyens, sans toutefois bénéficier de la reconnaissance légale en tant que communauté qui désire pratiquer et développer sa religion.

La reconnaissance officielle de la communauté madrilène fait suite à une entrevue, en janvier, entre le général Franco et les dirigeants des communautés juives de Madrid et de Barcelone.

La communauté de Madrid compte 250 membres. Faute d'explication, on ignore pourquoi la communauté de Barcelone, forte de 2,500 membres, n'a pas bénéficié de la même mesure. Selon certains observateurs, ce ne serait qu'une question de tactique ou simplement de bureaucratie et cette reconnaissance pourrait s'étendre par la suite à la communauté de Barcelone et aux toutes petites communautés disséminées dans d'autres villes espagnoles.



La vie politique au Manitoba

par Gamin d'Or

Du 22 au 30 mars, nos législateurs ont étudié beaucoup de questions, mais plus particulièrement la politique économique du gouvernement Roblin et les prévisions budgétaires du ministère de l'Education. Tout d'abord, en réponse au discours du budget de l'hon. Roblin, en tant que trésorier provincial, MM. Gildas Molgat, chef de l'opposition libérale, et Edward R. Schreyer, porte-parole du parti néo-démocrate, exposèrent leurs points de vue respectifs.

Le chef de l'opposition

Contrairement aux années précédentes, dit M. Molgat le 22 mars, le discours du budget de 1965 est plutôt un document défensif, qu'une énumération élogieuse de réussites économiques. Quand même, M. Roblin réussit à faire croire que le Manitoba est né en 1958 et donc, dans les seules 20 premières pages de son discours, il compare désavantageusement l'ère libérale qui a précédé et n'a rien accompli aux miracles de son administration depuis huit ans. Mais hélas! Son discours ne nous dit presque rien de ce que les années '65-'70 réservent à notre province en fait de progrès économique, commercial, industriel, car il semble qu'on a peur de regarder en avant. Pas surprenant, s'écrie le chef libéral, car on se contente de dépenser énormément d'argent et d'en arriver à accomplir si peu avec ces millions. Ce qu'on ne dit pas, c'est que jusqu'ici il fut possible d'agir ainsi parce que l'administration libérale précédente a laissé un héritage rondelet, qu'Ottawa se montre plus généreux que jamais, et qu'on a arrondi outre mesure la dette provinciale.

M. Molgat, après avoir donné au trésorier provincial une petite leçon de comptabilité qu'on pourrait intituler "Comment présenter un rapport financier", prouve ses avancées par une critique détaillée des "chiffres" contenus dans le discours du budget. Et il arrive à des conclusions diamétralement opposées. Par exemple, après déduction du fonds d'amortissement, la dette personnelle, directe et indirecte, de chaque Manitobain est la plus élevée au Canada, soit près de $675, au 31 décembre 1964. Or M. Roblin disait lui-même le 25 mars 1952 (il était alors du côté de l'opposition) qu'on doit s'inquiéter énormément de l'augmentation croissante de la dette provinciale. Or à ce moment-là notre dette était de $135,000,000. Aujourd'hui elle est de $675,000,000, et il ne semble plus connaître les mêmes inquiétudes. C'est sans doute pourquoi, au moment même où la dette s'élance vers de très hauts sommets, le gouvernement conservateur actuel multiplie ses dépenses qui, de 1954 à 1964, ont augmenté de 241%.

Or les revenus n'ont augmenté, de 1958 à 1966 (selon les prévisions du budget), que de 131%. Et encore, ces revenus incluent de meilleures conditions fédérales-provinciales. Quant aux surplus des revenus internes, ils sont le fruit de nouvelles taxes ou de taxes gonflées sur l'essence, les licences d'automobiles, les boissons, les cigarettes, les loisirs, le chauffage, etc., aux dépens surtout des pauvres gens.

Tout cela parce que le gouvernement gaspille avec extravagance l'argent perçu et ne produit pas suffisamment en retour: progrès industriel trop lent, croissance quasi statique de la population, salaires hebdomadaires ridicules, etc. Ici, pour démontrer une fois de plus, et très clairement, comment le gouvernement Roblin gaspille, M. Molgat veut soulever le cas particulier du pouvoir électrique de Grand Rapids. Mais Mme la Présidente incite l'orateur à passer outre, car ce cas est présentement l'objet d'une enquête par la Commission Tritschler. M. Molgat s'objectant contre cette invitation de la Présidente, celle-ci lui répondra, deux jours après, qu'il ne peut absolument pas soulever en chambre une question faisant l'objet d'une enquête judiciaire.

M. Molgat se soumet péniblement à cette décision qui "crée un jour de deuil au Manitoba pour notre démocratie parlementaire". Mais il conclut son discours, le 24 mars, par ces mots: "Cette chambre regrette qu'en dépit d'une augmentation régulière et alarmante de notre dette et des taxes, ce gouvernement ait failli dans ses efforts pour promouvoir adéquatement la croissance économique du Manitoba."

Doctrine néo-démocrate

M. Schreyer, le 26 mars, exprima officiellement le point de vue du parti néo-démocrate sur la politique économique d'un gouvernement, qu'on ne peut en rien comparer à l'économie domestique ou familiale. Reprenant alors point par point les énoncés de M. Roblin, il réussit dans chaque cas à démontrer que les progrès tant vantés par le trésorier provincial ne sont que très relatifs et donc ne méritent pas la réaction optimiste qu'il veut nous communiquer. Il en est ainsi dans le cas des revenus-dépenses du gouvernement, dans le secteur agricole, dans le domaine des octrois scolaires, ci-inclus les octrois pour salaires des professeurs, dans la "nouveauté" tant vantée du rabais ($10,000,000) de la taxe scolaire, dans les efforts trop humbles accomplis pour instruire pratiquement les chômeurs, les jeunes qui quittent trop tôt l'école, les ouvriers à trop bas salaires. Ici M. Schreyer fait une longue digression pour expliquer les grandes réalisations du programme "anti-pauvreté" lancé aux Etats-Unis par le président Johnson.

Passant au domaine des relations fédérales-provinciales, l'orateur tint tout d'abord à réaffirmer solennellement que "mon parti croit qu'il y a deux groupes culturels ou nationalités dans la Confédération canadienne, que ce fait est déjà partiellement reconnu dans notre constitution ou l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, et qu'il faut tout mettre en oeuvre pour qu'il soit davantage reconnu." C'est pourquoi, par exemple, il importe de se convaincre que Québec n'est pas une province comme les autres, et donc qu'il faut lui reconnaître le droit de se retirer, à l'occasion, du champ des lois fédérales-provinciales. Les autres provinces, au contraire, ne sont que "provinces" et donc doivent laisser au fédéral toute sa force fiscale et ses autres pouvoirs constitutionnels. Mais en retour le Fédéral se doit d'augmenter ses octrois aux provinces, particulièrement dans les domaines de l'éducation, de la santé et du bien-être.

L'Orateur aborda ensuite le domaine propre de la taxation, en grands détails. On peut résumer sa pensée par ces mots: "Nous subissons au Manitoba un système de taxation qui pèse trop lourdement sur les produits de consommation, et pas suffisamment sur les revenus et les corporations." Suit toute une liste de pays industriels où, contrairement à la politique Roblin, on impose davantage aux revenus et aux corporations le poids des taxes.

Le gouvernement actuel doit donc corriger la situation, non pas en ruinant les pouvoirs de nos gouvernements locaux (comme dans le cas du rabais des taxes scolaires qui profitera à quelques privilégiés, non aux municipalités ni à leurs contribuables en tant que tels), non pas en se contentant de travailler au progrès industriel par des campagnes publicitaires, mais bel et bien en acceptant de "diriger" fortement notre économie. Donc, conclut-il, il faut que le gouvernement participe à la direction de notre économie comme partenaire fort et efficace avec le capital privé.

Jusqu'ici on connait la pensée économique des Conservateurs, des Libéraux et des Néo-démocrates. M. Jacob M. Froese a ajourné le débat et fera connaître plus tard la pensée proprement créditiste.

Bourses aux étudiants

Entre-temps on continua l'étude du budget particulier de l'Education, l'hon. George Johnson profitant de chaque chef de dépense pour donner d'amples explications et aussi pour "éclairer" les députés, adverses surtout, en quête de lumière. Prenons par exemple le cas des bourses et prêts aux étudiants.

Au mois d'août dernier le "Canadian Student Loan Act" mit à la disposition des étudiants canadiens la somme de $40,000,000, la part du Manitoba étant de $1,968,000. Chaque province a la responsabilité d'administrer cet argent, c'est-à-dire d'établir les "besoins" de l'étudiant qui réclame un prêt. Le prêt maximum annuel est de $1,000. Le même étudiant durant ses études ne peut obtenir au plus que $5,000. Tant qu'il est étudiant et jusqu'à six mois après la fin de ses études, le fédéral paye l'intérêt. Après ce temps-là l'étudiant paye l'intérêt et doit remettre l'argent prêté selon les conditions du prêt. Ici au Manitoba, en date du 9 mars dernier, 2,227 étudiants avaient déjà emprunté $1,356,805, les prêts s'échelonnant de $50 à $1,000.

La province elle-même offre pour l'année 1965-66 la somme de $365,150 qu'elle partagera en bourses d'étude. Il faut se souvenir ici, dira M. Schreyer, de la distinction entre "Prêt", accordé aux étudiants dans le besoin, sans considération de leurs succès académiques, "Bourse", accordée aux étudiants dans le besoin et qui réussissent relativement bien du point de vue académique, et "Scholarship", accordé sans conditions aux étudiants qui ont obtenu de vrais succès académiques.

A propos des bourses proprement dites, MM. Paulley et Schreyer trouvent que le montant de $365,150 est loin d'être suffisant, car le nombre des étudiants augmente à un rythme très rapide. On devrait donc augmenter proportionnellement le montant alloué pour des bourses, et aussi tout faire pour qu'on ne soit pas obligé de réclamer une augmentation des frais de scolarité aux étudiants eux-mêmes. Pourtant, répondit l'hon. Johnson, 28% de nos étudiants ont profité l'an dernier de prêts, de bourses et de scholarships, et les frais de scolarité imposés se comparent avantageusement à ceux des Universités d'Alberta, de Saskatchewan et de la Colombie-Britannique. M. Johnson cita même de nombreux chiffres à l'appui de ses affirmations.

Bourses et Ecoles paroissiales

Une question plus grave fut longuement discutée. Tout d'abord M. John P. Tanchak (Emerson) revint à l'assaut pour rappeler que les bourses d'étude sont accordées d'abord et avant tout aux étudiants qui en ont besoin et qui ont obtenu certains succès dans leurs études. Donc si un étudiant est qualifié sous ce double rapport, on ne peut pas lui refuser une bourse . . . même si librement il choisit de fréquenter une école secondaire paroissiale. M. Johnson se contenta alors de répondre: "Il n'y a aucun précédent dans l'histoire de notre province du Manitoba où des bourses ont été allouées à des étudiants fréquentant des écoles privées ou paroissiales."

Cette réponse négative souleva plus particulièrement deux interventions majeures, celles de MM. G. Smerchanski (Burrows) et Schreyer (Brokenhead). Le premier fit ressortir la haute qualité de l'enseignement des écoles paroissiales, reconnue par le Département d'Education. Pas surprenant que les élèves de ces écoles réussissent aussi bien que les autres étudiants une fois rendus à l'Université. L'instruction et l'éducation religieuses ne nuisent certainement pas aux qualités académiques ou morales d'un étudiant qui fréquente l'école privée ou paroissiale. Donc il faut absolument reconnaître ce fait en ne lui déniant pas son droit à obtenir des bourses d'étude s'il en a besoin et s'il réussit bien en classe.

M. Schreyer fit appel au ministre de bien étudier comment et pourquoi le comité des bourses interprète si négativement, à ce sujet, la "règle 35 de 1958" où sont définies les qualifications d'un boursier. Cette règle 35 ne contient aucune clause qui défende d'accorder une bourse à un étudiant d'école secondaire paroissiale. De grâce, n'allons pas priver d'aide ceux qui seront plus tard de si utiles citoyens de notre province.

M. Jacob M. Froese (Rhineland) appuya fortement les paroles de MM. Smerchanski et Schreyer.

Octrois universitaires

Il fut longuement question des octrois à l'Université et à ses cinq collèges affiliés: Brandon, St John's, United, St. Paul's et St-Boniface. L'Université recevait 2,900 étudiants en 1951-52 et cette année ils sont presque 7,000. Pas surprenant que les octrois de la province atteignent des proportions énormes, quoique les adversaires libéraux et néo-démocrates réclament encore davantage et "pas d'augmentation des frais de scolarité". Quant au collège de Brandon, dont l'histoire et les progrès furent éloquemment racontés par M. R. O. Lissaman (Brandon), il semble assez bien servi par la province. Mais en est-il ainsi des autres collèges affiliés? Cette question fut chaudement débattue.

L'hon. Johnson a rappelé la formation d'un comité incluant des représentants de l'Université et de ses 5 collèges affiliés, l'automne dernier, pour préparer un "Conseil du Haut Savoir" mutuellement acceptable par tous. Ce comité a déjà soumis son rapport et ses recommandations, le tout accepté par le gouvernement. Il fut particulièrement décidé que ce Conseil du Haut Savoir comporterait deux sous-comités, dont l'un serait responsable directement des problèmes concernant principalement les collèges affiliés.

Quant aux octrois à ces collèges affiliés, ils proviennent des intérêts de l'argent du "School Lands Grand Fund". L'argent de ce Fonds provient de terres de la Couronne et le gouvernement peut s'en servir pour n'importe quel but. De fait on l'a laissé intact, consacrant tous les fruits de l'intérêt (soit environ $400,000 par année) aux seuls collèges affiliés.

De plus, rappela M. Roblin, depuis trois ans le gouvernement tire du trésor provincial l'argent nécessaire pour accorder aux collèges affiliés, en plus des octrois traditionnels pour fins d'immobilisation, des octrois d'opération courante. A cela vient s'ajouter la contribution fédérale de $2.00 par étudiant.

Tout cela est très beau, s'écria M. Schreyer, mais il reste que nos petits collèges affiliés sont tout près d'une sérieuse crise financière. En somme, ne reçoivent-ils pas que $79 par étudiant, alors que l'Université et le Collège de Brandon reçoivent une moyenne individuelle de $1,130? Il importe absolument qu'ici comme dans d'autres cas on réussisse à vaincre toute fermeture mentale, à savoir cette mentalité qui croit qu'un collège "confessionnel" ne peut pas se qualifier pour des octrois aussi substantiels, par étudiant, que des institutions non-confessionnelles. Sur ce point M. Schreyer obtint de rassurants appuis. Son chef, M. Russell Paulley, demanda au ministre de l'Education de lui procurer le montant total et détaillé des octrois provinciaux aux divers collèges affiliés.

Faute d'espace, nous devons laisser de côté bien d'autres discussions et précisions d'importance concernant la préparation des instituteurs, leurs salaires, le rôle des inspecteurs, l'adaptation du curriculum dans tous les domaines, particulièrement celui de l'enseignement du français (langue et littérature), l'ébullition des cours d'arts et métiers à l'Ecole Technique du Manitoba et dans d'autres écoles (dont de nombreuses écoles secondaires rurales), la construction du nouvel Institut Pédagogique à l'Université et l'ouverture à Tuxedo de l'école des muets, etc., etc. Disons tout simplement que l'hon. Johnson fut très content, le soir du 29 mars, quand enfin la chambre accepta définitivement les prévisions budgétaires de son ministère.

Dans la même journée, au cours de l'après-midi, l'hon. Errick Willis, lieutenant-gouverneur, fit une courte visite en chambre pour donner l'assentiment royal à 31 bills déjà étudiés, discutés, finalement acceptés au moins par la majorité.

M. Albert Vielfaure

Plusieurs autres bills n'ont pas encore atteint cette heureuse fin. Par exemple le bill 38 qui, selon le ministre de l'Education, veut établir comment se fera, selon une des recommandations du Rapport Michener, le transfert de l'autorité fiscale de la commission scolaire de district à la commission divisionnaire. Parmi les interventions des adversaires de ce bill, mentionnons tout spécialement M. Laurent Desjardins (St-Boniface) qui s'objecte à ce qu'on règle cette question particulière tant que le gouvernement de cette province n'aura pas révélé à toute la population ce qu'il entend faire pour corriger les injustices criantes que subissent certains groupes minoritaires dans le double domaine religieux et linguistique.

Mais passons plutôt au domaine des résolutions de la semaine. Deux de ces résolutions nous intéressent, car l'une fut présentée par M. Albert Vielfaure (La Vérendrye), l'autre fut longuement discutée par M. Desjardins.

Le député de La Vérendrye s'était fortement objecté dans l'après-midi du 23 mars, à la "dure" taxe sur l'huile de chauffage, impôt qui pèse trop lourdement sur les petits fermiers et qui s'attaque aux gens qu'on veut ensuite, naïvement, quelque peu libérer par le rabais de la taxe scolaire sur la propriété. Dans la soirée M. Vielfaure revint à la charge en présentant une résolution bien précise: que les fermiers, qui ont absolument besoin de leur camion pour un efficace rendement de leur ferme, puissent se servir de l'essence "pourpre" libre de taxe, comme cela se fait en Alberta et en Saskatchewan. Le 26 mars, il reprend de nouveau la parole pour réclamer des réponses précises aux questions suivantes: combien de fermiers furent accusés d'employer l'essence pourpre sur les grandes routes en 1964; quel est le total des amendes imposées en 1964 à ce propos; combien d'inspecteurs sont employés par le gouvernement; quelqu'un a-t-il été emprisonné pour avoir enfreint la loi actuelle concernant l'usage de cette essence?

Un discours patriotique

La résolution du député de Brandon, réclamant une cérémonie uniforme et impressionnante lors de la collation du titre de "citoyen canadien" aux nouveaux venus dans notre pays, a eu quatre échos en chambre au cours de la semaine. Les orateurs furent Mme C. A. Morrison (Pembina), le vétéran Morris A. Gray (Inkster), Lemuel Harris (Logan) et Laurent Desjardins (St-Boniface). Ce dernier mérite une mention honorable, car vraiment il s'attaqua au fond du problème canadien, ce 23 mars au soir. Et tout laisse croire qu'il avait profité de sa fin de semaine pour bien se documenter, car il cita avantageusement de gros livres sur le sens de la Confédération de 1867 selon ses propres auteurs, il puisa largement dans ses notes sur le bilinguisme et le biculturalisme, il lut des extraits de discours de MM. Pearson, Lesage, Séraphin Marion, Cornelius Jaenen, Duff Roblin, et il se servit de nombreux articles de journaux du pays.

Il dénonça avec force les extrémistes, de quelque côté soient-ils. Ne jugez pas tous les Canadiens français par la minorité agissante et extrémiste de ceux qui réclament l'indépendance totale à tout prix, mais sachez que nous ne jugeons pas davantage les Canadiens anglais par les quelques extrémistes qui veulent à tout prix effacer toutes les garanties minoritaires de la Confédération et qui discréditent les Canadiens français en les traitant en citoyens de seconde classe.

Il invita ses auditeurs à lire "The Government of Manitoba" par M. S. Donnelly, qui contient tout un chapitre sur les droits provinciaux, et quelques pages sur le cas des écoles séparées. A ce propos, il mit bien en évidence que l'histoire des écoles confessionnelles au sein de la Confédération a son origine chez les protestants du Québec (ou du Bas-Canada) qui réclamèrent pour eux-mêmes garantie et protection, en tant que minorité religieuse. Nous, Canadiens français, nous ne demandons pas plus, ni moins, à savoir les mêmes droits pour les minorités catholiques et françaises hors du Québec. Et nous rappelons à tous que la Confédération a voulu, dès son origine, être l'union de deux associés égaux, les deux races fondatrices jouissant des mêmes privilèges et droits religieux, culturels et linguistiques.

M. Desjardins crut bon de terminer son éloquent discours par une suggestion concrète, à savoir que MM. Pearson, Roblin et Lesage étudient en comité le rapport de la Commission Laurendeau-Dunton, en tirent un rapport unanime sans partisanerie d'aucune sorte et en pleine indépendance de toutes pressions extérieures, et présentent ce rapport à la Chambre des Communes qui, selon leurs recommandations, proposera une législation à suivre sans délai par elle-même et par les gouvernements provinciaux invités à coopérer efficacement.

Cet appel de M. Desjardins suscitera dans quelques jours de fortes réactions. On en reparlera . . .

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC, No 20

invite des demandes de la part d'instituteurs ou d'institutrices qualifiés, bilingues de préférence, pour les sujets suivants: Economie domestique, Histoire, Anglais et Dactylographie. Pour l'année scolaire commençant en septembre 1965 dans de nouveaux Instituts Collégiaux qui doivent être agrandis à Elie (27 milles à l'ouest de Winnipeg), sur la route Trans-Canada, et à St-Laurent (55 milles de Winnipeg), sur la route no 6.

Cédule des salaires:

	Base	Max.	Augmentations
Classe 3	4000	5550	7 x 200 bal 150
Classe 4	4600	7600	3 x 200 bal 250
Classe 5	5000	8100	12 x 250 bal 100
Classe 6	5300	8500	12 x 250 bal 200
Classe 7	5800	9200	13 x 250 bal 150

On peut se procurer les formules de demande et des renseignements supplémentaires en appelant le soussigné à Elie, no 2, ou en lui écrivant. **Signé: Oris-J. Aquin, sec.-trés., C.P. 88, Elie, Man.**

1-433-T.F.

AVIS A TOUS LES INSTITUTEURS

1) l'Association de la Division de la Rivière-Rouge de la "Manitoba Teachers Society" no 17 est présentement en voie de négocier une échelle des salaires avec la commission scolaire du district de St-Pierre consolidé no 2395.

2) **Ni l'un ni l'autre des partis n'est d'accord sur une entente finale.**

3) L'échelle des salaires qui est actuellement en force est la suivante:

	P1A1	P1A2	P1A3
minimum	$2,900	$3,300	$3,500
maximum	4,000	4,600	5,000
(augmentations annuelles)	5 x 100	7 x 100	6 x 150
	4 x 150	4 x 150	3 x 200

Expérience acquise à l'extérieur: 5 x 100.

L'Association de la Division de la Rivière-Rouge de la "Manitoba Teachers Society" no 17

2-416-2C.

LE DISTRICT CONSOLIDE DE ST-PIERRE, No 2395,

demande instituteurs ou institutrices pour l'école élémentaire de St-Pierre pour l'année scolaire commençant en septembre 1965. Echelle des salaires:

	P1A1	P1A2	P1A3	P1A4
Minimum	$3,100	$3,400	$3,700	$4,500
Maximum	$4,200	$4,800	$5,300	$7,500
Augmentations	7 x $150	9 x $150	6 x $150	6 x $150
annuelles	1 x 50	1 x 50	3 x 200	10 x 200
			1 x 100	1 x 100

Expérience: $150 par année pour 5 ans.
Pour plus de renseignements, **s'adresser à: District Consolidé de St-Pierre, no 2395, St-Pierre, Man.**

1-448-T.F.

ON DEMANDE

Pour l'école élémentaire de St-Joseph no 945, deux instituteurs ou institutrices qualifiés, pour année scolaire 1965-66. Salaire suivant échelle du département d'éducation. Bon service d'autobus. **S'adresser à: Lorraine Delorme, sec.-trés., St-Joseph, Man. Téléphone: Letellier 2285.**

50-411-T.F.

ON DEMANDE

Instituteurs bilingues, qualifiés, pour l'école Léonard de Powerview pour l'année 1965-66. Salaire selon qualifications. Powerview est situé à 80 milles de Winnipeg; chemin pavé, service d'autobus quotidien. Pour plus d'informations, **s'adresser à: Mme Lorraine Mysak, sec.-trés., Powerview, Man. Téléphone: 367-2365.**

2-470-5C.

ON DEMANDE

Institutrice bilingue qualifiée pour enseigner les années 1 à 8 à l'école de Grande-Clairière, Man., pour l'année scolaire 1965-66. 14 élèves aux années élémentaires. Salaire selon qualification. Pour autres renseignements, **s'adresser à: M. Alphonse Capet, sec.-trés., Grande-Clairière, Man.**

2-464-2P.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA MONTAGNE No 28

Demande des instituteurs ou institutrices qualifiés pour années secondaires à Mariapolis, Notre-Dame-de-Lourdes et St-Claude, pour l'ouverture des classes l'automne prochain. Echelle de salaire en voie de négociation. Pour plus de renseignements, **s'adresser à: Guy Delaquis, secrétaire, Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba. Téléphone: 72.**

50-410-2C.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE-SEINE No 4

Reçoit maintenant des demandes d'institutrices ou d'instituteurs qualifiés, préférablement bilingues, pour des écoles de la Division, pour le mois de septembre. Les salaires payés d'après l'échelle suivante:

Classe 3: $4,100 à $5,600 —
Augmentation: $200 par année
Classe 4: $4,600 à $7,500 —
Augmentations: Classe 4 à 7 inclusivement, 2 x $200 et $300 après jusqu'au maximum.
Classe 5: $5,000 à $8,000
Classe 6: $5,400 à $8,800
Classe 7: $5,800 à $9,700

Expérience totale reconnue. Allocations pour cours académiques et professionnels. Si plus amples renseignements requis, **voir, appeler ou écrire au soussigné:**

Stan. Bisson, sec.-trés., Ste-Anne, Man.
Téléphone: GArden 2-5369

48-387-T.F.

ON DEMANDE

Deux instituteurs ou institutrices bilingues qualifiés, pour enseigner deux grades chacun, entre grades 1 à 6, pour l'année scolaire 1965-66. Salaire suivant l'échelle du département d'Education. **S'adresser à: Mme R.-G. Rondeau, secrétaire-trésorière, Dunrea, Man.**

1-445-3C.

ON DEMANDE

Pour l'école élémentaire de St-Claude, deux instituteurs (trices) qualifiés, pour l'année scolaire 1965-66. Salaire selon échelle déjà établie. **S'adresser à: Paul Martin, secrétaire, District Scolaire Consolidé de St-Claude, no 788.**

2-463-3C.

DISTRICT CONSOLIDE DE ST-NORBERT No 2364

On demande

Instituteurs ou institutrices pour école élémentaire St-Norbert pour l'année scolaire commençant en septembre 1965. Echelle de salaire courante. Pour plus de renseignements, **s'adresser à: M. Gabriel Cloutier, C.P. 310, St-Norbert. Téléphone: 284-0905.**

2-480-T.F.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE-ROUGE, No 17

demande instituteurs ou institutrices qualifiés pour niveau secondaire. Echelle de salaire en voie de négociation. Echelle de salaire 1964:

Classe	Minimum	Maximum
1	3000	3500
2	3200	4450
3A	3900	5400
3B	4200	4600
4	4500	7400
5	4900	8000
6	5200	8500
7	5800	9000

Expérience: $200 par année; allocation, personne mariée $300 par année. Pour tous renseignements, **s'adresser à: T.-F. Tétreault, sec.-trés., St-Pierre, Man. Tél.: 111.**

2-481-3C.

Le nombre des diocèses italiens serait réduit

ROME (CCC) — Le Saint-Siège et les conférences épiscopales italiennes s'occupent actuellement du problème de la réduction du nombre des diocèses d'Italie. Certaines publications catholiques ont déjà diffusé des articles à ce sujet, mais les instances compétentes refusent toute prise de position à leur égard.

La solution idéale serait celle qui a été admise par les accords du Latran: faire correspondre le nombre des diocèses au nombre des provinces, qui sont 92. Cela impliquerait la disparition de quelque 230 diocèses.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	83.2	83	83	82.2	[illegible]
C.W. no 3	80.2	80	80	79.2	[illegible]
Fourrage no 1	79	78.6	78.6	78	[illegible]
Fourrage no 2	76	75.6	75.6	75	[illegible]
Fourrage no 3	73	72.6	72.6	72	[illegible]
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	137	136.2	136	135.2	[illegible]
C.W. no 3—6 rangs	135	134.2	134	133.2	[illegible]
Fourrage no 1	124.4	123.6	123.4	122.6	[illegible]
Fourrage no 2	123.4	122.6	122.4	121.6	[illegible]
Fourrage no 3	120.4	119.6	119.4	118.6	[illegible]
SEIGLE —					
C.W. no 2	124⅞	124.2	123.2	122.6	[illegible]
C.W. no 3	121.2	120.6	119.6	119.2	[illegible]
C.W. 2 rej.	121⅜	120.6	119.6	119.2	[illegible]
C.W. no 4	105.6	105	104	103⅜	[illegible]
Ergot	104.6	104	103	102⅜	[illegible]
Sur voie net	125	124⅜	123⅞	122⅞	[illegible]

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
COLZA					
Mars	307.4	307.6	309		[illegible]
Mai	308.6	308.6	310.4	310.6	[illegible]
Juillet	305	304.6	306.2	306⅛	[illegible]
Novembre	254.4	254.4	255.2	255.4	[illegible]
AVOINE —					
Mai	82⅞	82⅝	82⅝	81⅞	[illegible]
Juillet	82.2	81.6	82⅛	81⅛	[illegible]
Octobre	80⅜	79⅝	80	78.6	[illegible]
Décembre	79.4	79.4	79.4	79.4	[illegible]
ORGE —					
Mai	127⅞	127.2	127	126⅛	[illegible]
Juillet	126.6	126⅛	126⅝	125.4	[illegible]
Octobre	120.2	119.2	120	118⅞	[illegible]
Décembre	118⅝	118.2	117.4	117.4	[illegible]
LIN —					
Mai	327⅜	327.6	325.2	329	[illegible]
Juillet	330	330.4	330.6	331.2	[illegible]
Octobre	326⅜	326⅞	327⅛	327.6	[illegible]
Décembre	321.6	322	322.4	323.4	[illegible]
SEIGLE —					
Mai	126.6	126	125	124⅞	[illegible]
Juillet	128⅜	127.6	126.6	126⅛	[illegible]
Octobre	131.4	131	130.4	129⅞	[illegible]
Décembre	130.6	130.4	129⅞	129.4	[illegible]

(Pour la semaine du 29 mars au 2 avril 1965)

Mme R. Leblanc, de Somerset, est décédée le vendredi 26 mars

SOMERSET — A l'hôpital de Swan Lake, le vendredi 26 mars, est décédée Mme Raymond Leblanc, à l'âge de 59 ans. Quoique hospitalisée depuis une semaine, rien ne laissait prévoir un dénouement si rapide. La dépouille mortelle fut exposée à l'église paroissiale le lundi 29 mars. Les prières furent récitées à 8 h. p.m. et les funérailles eurent lieu le mardi 30 mars parmi une nombreuse assistance.

M. l'abbé O. Moquin, curé, chanta le service, assisté de M. l'abbé O. Beaulieu, curé, de Swan Lake, et du R.P. G. Labossière O.M.I. comme diacre et sous-diacre. Le chant fut exécuté par les chorales de Somerset et de St-Léon.

Les porteurs étaient MM. Guy Leblanc, Léo Leblanc, Raymond Desrocher Léandre Jubinville, G. Fraser et G. Payette. La quête fut faite par Mmes Adélard Payette et Antoine Labossière.

La défunte laisse dans le deuil son époux, M. Raymond Leblanc; trois fils, Lionel, René et Gabriel; une fille, Lucille (Mme Gilbert Desrocher); et 20 petits-enfants. Elle laisse également huit soeurs, la Rév. Sr Marie-Odile C.R.C.P., de Sherbrooke, Qué., et la Rév. Sr Denis de Jésus des S.S.N.N. de Jésus Marie, de Ste Agathe; Honora (Mme A. Jubinville), de St-Léon, Marie-Ange (Mme M. Warsaba), de Deloraine, Evangéline (Mme K. Dale), de Vancouver, Mélina (Mme A Rhéault), de Vancouver, Cécile (Mme G. Fraser), de St-Boniface, Florence (Mme A. Bessette), d'Edmonton, et quatre frères, Henry, Arthur, Albert et Denis.

Mme Raymond Leblanc, née Marie-Louise Payette naquit à St-Léon le 1er septembre 1905 du mariage d'Esdras Payette et de Joséphine Landreville. Depuis une quinzaine d'années, la famille résidait à Somerset où Mme Leblanc faisait partie de toutes les organisations paroissiales telles que: la chorale de l'église, les Dames de Ste-Anne dont elle fut toujours un membre assidu et une dévouée zélatrice, et appartenait aussi au cercle des Filles d'Isabelle. Elle fut une épouse dévouée et une excellente mère de famille, travaillant toujours pour le bonheur des siens.

M. Raymond Leblanc et ses enfants remercient tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par visites, offrandes de prières ou assistance aux funérailles.

St-Norbert

Il y eut un court mais très intéressant récital de piano donné au gymnase de l'école secondaire, le dimanche 4 avril, à 3 h. 15 p.m. Les jeunes âgés de 8 à 16 ans ont très bien exécuté leur morceau.

Voici leurs noms: Denise, Roland et Eugène Kenny, Donald et Thomas Bobkow, Anita et Louise Provost, Myriam et Gilles Paquin, Camille Dupuis, Louise et Susanne Thorimbert. Cette dernière a obtenu la marque grande distinction en théorie et distinction en piano, 6e année, lors des examens au Conservatoire de Toronto.

Une autre qui a bien fait et avec seulement 6 mois de leçons, est Jacqueline Emond. Marie Labelle maîtresse de cérémonies a aussi joué un charmant morceau.

Les élèves de Marie Labelle offrirent leurs remerciements aux personnes présentes.

N'oublions pas la Caisse Scolaire mise à la disposition des élèves de l'école élémentaire tous les jeudis matin, de 8 h. 30 à 9 h.

Richer

Décès de M. H. Hupé

Le lundi 22 mars, à l'hôpital King George de Winnipeg, est décédé M. Herménégilde Hupé, de Richer, Man. Il était âgé de 87 ans.

Outre son épouse Justine, lui survivent quatre fils, Alexandre, Louis, Joachim et Léo; trois filles, Mmes E. Kiyne, D. Benoit et T. Cosse; une soeur, Mme M. vendredi à 10 h. en l'église paarrière-petits-enfants.

Les prières furent récitées jeudi soir à 8 h. au salon funéraire Desjardins. Le service fut chanté venredi à 10 h. en l'église paroissiale de Richer et l'inhumation se fit au cimetière local.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Soyez saints, car moi, votre Dieu, je suis saint. (Lév 19, 2)

• • •

Honore ton père et ta mère, afin d'avoir longue vie sur la terre que ton Dieu te donne. (Ex 20, 12)

Ste-Agathe

Çà et là

M. et Mme Martial Fenez sont partis pour la Californie avec leur fils Roger et son épouse le mercredi 31 mars. Leurs parents, amis et connaissances leur souhaitent un excellent voyage.

En voie de rétablissement: M. Raymond Lemoine au centre de réhabilitation de Winnipeg compte revenir chez lui bientôt. M. Albert Péloquin est revenu à son foyer le 27 mars. Mmes Henri Pinsonnault et Emile Sorin se remettent de leur opération chirurgicale.

Haywood

Réunion de la L.F.C.

Afin de permettre aux dames qui désiraient suivre les exercices d'une retraite à St-Norbert, la réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques avait été remise et elle eut lieu le mercredi 24 mars. Comme il est d'usage, M. le curé ouvrit la réunion par la prière qui fut suivie de la lecture des rapports des différents comités.

C'est à cette réunion que l'on prépara les élections qui se tiendront à la prochaine assemblée, le 21 avril. On prie donc tous les membres d'y assister.

Bazar

Les dames désirent rappeler à leurs parents et amis des paroisses environnantes la date de leur bazar: le dimanche 25 avril, et elles les invitent cordialement à y assister.

Baptêmes

Le 7 février: Raymond-Albert, fils de M. et Mme Albert Dheilly, né le 30 janvier. Parrain et marraine, Robert et Diane Dheilly, frère et soeur de l'enfant.

Le 21 février: Réal-Roger-Joseph, fils de M. et Mme Albert Rouire, né le 11 février. Parrain et marraine, M. et Mme Gerry Van Deynze.

Le 4 avril: Roland-Aubert-Joseph et Robert-Jean, jumeaux de M. et Mme Roland Poirier, nés le 25 mars. Parrains et marraines, M. et Mme Aubert Poirier, oncle et tante de Roland, et Jean et Jeannette Piché, jumeaux eux aussi, oncle et tante de Robert.

Çà et là

Mme Johnson (Léona Rep) passa une semaine chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Louis Hébert.

M. René Dedieu, de Dryden, Ont., ainsi que sa belle-soeur, Mme Pierre Dedieu, fils, et ses jeunes enfants, passèrent quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Pierre Dedieu.

Le R. F. M. Comeault, poursuivra ses études théologiques aux Etats-Unis



ST-NORBERT — Le 1er avril partaient de l'Abbaye Notre-Dame des Prairies à St-Norbert: les trois Frères Jean-Baptiste, de Willow-Bunch, Sask., John, de Calagry, Alta, et Maurice, de Letellier, Man., qui poursuivront leurs études théologiques au monastère Ste-Trinité de Huntsville, Utah, E.-U.

Le Frère Maurice Comeault est le fils de M. et Mme Napoléon Comeault. Il fit son entrée à la trappe après avoir obtenu son baccalauréat ès arts au Collège de St-Boniface, il y a trois ans.

A cause du petit nombre d'étudiants, soit trois frères, le Père Abbé se vit obliger d'envoyer ces jeunes dans un autre monastère pour poursuivre leurs études.

A l'occasion de leur départ, le Père Abbé, en collaboration avec quelques anciens novices, a organisé un souper en la salle Windsor de l'hôtel Royal Alexandra. Outre le Père Abbé et les trois moines présents, on remarquait MM. les abbés Hervé Dansereau et René Touchette, confrères de classe du Frère Maurice au collège, M. Napoléon Comeault, MM. J. Simoson et L. Bibeau, anciens novices à la trappe et présentement étudiants à l'université.

Après le repas, on regarda à l'écran de la télévision les Canadiens de Montréal remporter leur première victoire en semi-finale.

A la gare, les voyageurs furent agréablement surpris de trouver nombre de personnes venues leur souhaiter bon voyage, dont le R. P. F. Campbell, C.S.C., vicaire à Holy Cross de Montréal, qui fut leur professeur durant quelque temps au monastère; le R. P. A. Surprenant, S.J., dont le Frère Maurice fut l'élève au Collège de St-Boniface; le R. P. G. Clavet, C.S.V., accompagné des RR. FF. F. Marion, Caya et Légaré, tous d'Otterburne, et Léandre Dugal, de Montréal. Celui-ci, en visite officielle à Otterburne, se fera un plaisir, à son retour dans l'Est, de raconter à Jules, postulant à Rigaud, le départ de son frère pour l'Utah, E.-U.

Vinrent également les saluer: Laurent Detilleux et Edouard Champagne.

En cours de route, les voyageurs arrêtèrent à Calgary pour visiter les parents du Frère John.

M. Ulysse St-Jacques, d'Aubigny, est décédé le vendredi 26 mars

AUBIGNY — Le 26 mars, à l'hôpital général St-Boniface, s'éteignit doucement, après trois semaines de maladie, M. Ulysse St-Jacques, âgé de 69 ans.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Claude et Elie, d'Aubigny; trois filles, Lucille (Mme Edouard Hogue), de Winnipeg, Lily (Mme Maurice Landry), de Morris, et Anita, institutrice à St-Jean-Baptiste; cinq soeurs, Eva (Mme Denis Kenny), de St-Boniface, Alice (Mme Hormisdas Roy), de St-Norbert, Cécile (Mme Hector Perreault), de Detroit, E.-U., Antoinette (Mme Léon Goulet), de New Westminster, C.-B., et Rosa (Mme Wilfrid Perreault), de St-Jean-Baptiste, et douze petits-enfants.

La dépouille mortelle fut exposée en l'église d'Aubigny le soir du 29 mars. La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé R. Nadeau, curé. L'enterrement se fit au cimetière local.

Les porteurs étaient cinq neveux du défunt, MM. Louis Kenny, Gérard Rémillard, Gérald et Ronald Perreault, Bernard Collins, et un petit-fils, M. Raymond Landry.

La chapelle funéraire Pineview avait charge des arrangements funèbres.

Remerciements

La famille St-Jacques désire exprimer sa vive reconnaissance à toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, de fleurs ou par assistance aux funérailles de M. St-Jacques.

Partie de cartes

Le dimanche 28 mars avait lieu, à Aubigny, une partie de cartes organisée par la Ligue des Femmes Catholiques en vue de défrayer le coût du peinturage du presbytère. L'assistance fut nombreuse et le montant réalisé très satisfaisant.

Aux cartes, M. et Mme Jos. Sorin se virent décerner les premiers prix pour les hommes et dames. M. Louis Saurette fut l'heureux gagnant du premier prix du tirage (tables de télévision); M. Camille Sabourin gagna la couverture de laine et Mme Tony Diltrick remporta les cinq dollars.

Pendant le goûter, un programme de musique, chants et danses de folklore fut présenté. Les grands-mamans de la paroisse prouvèrent que l'art de chanter n'est pas seulement donné aux jeunes. Accompagnées au piano par Mme Jos. Robert, elles interprétèrent "A la claire fontaine" et "Par derrière chez ma tante". La soirée se termina par quelques mots de M. l'abbé R. Nadeau.

Çà et là

MM. Maurice Vermette et Norbert Deurbrouck, chefs du mouvement scout dans la paroisse, se sont rendus au nord de Falcon Lake où ils ont passé quatre jours et quatre nuits à "camper". Ils voulaient ainsi voir les possibilités d'une expédition semblable, prochainement.

Plusieurs dames de la paroisse sont revenues enchantées d'avoir fait une retraite fermée, sous la direction du R. P. William, prédicateur. Ce sont: Mmes Jos. Robert, Edna Palud, Léon Palud, Jean-Marie Ritchot, Jules Sorin et Louis Guillou.

Prompt rétablissement aux malades, Mmes Ovide Vermette, Adélard Pelland et le bébé Robert. Sont de retour après un séjour à l'hôpital: Dominique Ritchot, M. Ovide Robert, Mariette Robert et M. John Ouimet.

Les jeunes demoiselles d'Aubigny ont encore une fois remporté un prix pour leur chant. Cette fois, elles se classèrent troisième dans un concours d'amateurs à Niverville. Félicitations!

Les avocats de l'Ontario sont les mieux payés

OTTAWA — Ce sont les avocats d'Ontario et de Terre-Neuve qui ont eu les revenus annuels profits nets les plus élevés au Canada pour l'année 1962, a révélé en Chambre le ministre du Revenu M. Benson.

Répondant par écrit à une question du Dr Guy Marcoux (CS-Québec-Montmorency.) il a indiqué comme suit les revenus annuels des avocats par province:

Terre-Neuve $16,609; Ile-du-Prince-Edouard $13,500; Nouvelle-Ecosse $12,859, Nouveau-Brunswick $14,242, Québec $14,246, Ontario $17,176, Manitoba $13,248, Saskatchewan $12,830; Alberta $15,375, Colombie-Britannique $13,951.

La formule Fulton-Favreau acceptée pour trois raisons

Pourquoi a-t-on soudainement accepté, en octobre 1964, la formule Fulton-Favreau de rapatriement de la Constitution alors que les procureurs généraux des provinces et du fédéral n'étaient pas arrivés à s'entendre en 14 mois d'entretiens sporadiques en 1960 et 1961?

M. Jean-Pierre Fournier, correspondant parlementaire du journal "Le Devoir" à Ottawa, est d'opinion qu'il existe trois raisons, qu'il a données récemment devant les membres de la Société d'études et de conférence de Hull dont il était le conférencier invité.

Il y aurait d'abord le fait que le gouvernement fédéral a consenti à retrancher du texte même de la Constitution le paragraphe (1) de l'article 91 qui l'habilitait à en modifier unilatéralement certains secteurs.

Les autres raisons, très plausibles dans l'ordre de la solidarité partisane, seraient l'avènement au pouvoir du Premier ministre libéral Ross Tatcher, en Saskatchewan, l'été dernier, et le changement d'attitude d'un autre Premier ministre libéral, M. Jean Lesage du Québec.

En Saskatchewan, le gouvernement socialiste de M. Woodrow Lloyd estimait que cette loi était trop rigide et interdisait, à toutes fins pratiques, toute modification future d'une partie importante de la Constitution. Le libéral Tatcher, qui a renversé M. Lloyd, était tout disposé, selon M. Fournier, à sanctionner la règle de l'unanimité.

Quant à M. Lesage, il aurait abordé la question plus nonchalamment en octobre 1964 qu'il ne l'avait fait en 1961 à la suite du retrait du paragraphe (1) de l'article 91.

Le conférencier faisait remarquer que le fédéral conserve quand même le pouvoir d'amender unilatéralement les dispositions de la Constitution qui le concernent, mais que ce pouvoir est désormais plus restreint. Il s'inscrira dans la procédure générale d'amendement plutôt que dans la Constitution proprement dite.

Cette question du rapatriement de la Constitution, dont on parle tant actuellement, n'est pas une préoccupation récente au Parlement. En effet, disait M. Fournier, dès 1927, alors que M. Ernest Lapointe était ministre de la Justice, on s'attaquait au problème à la faveur d'une conférence fédérale-provinciale.

M. Lapointe avait suggéré aux participants de définir une procédure d'amendement et de prier le Parlement anglais de lui donner force de loi. Mais le terrain n'était pas prêt et l'idée fut assez mal accueillie. On se contenta de charger le gouvernement fédéral "d'étudier avec soin le pour et le contre de la question".

L'adoption du statut de Westminster en 1931 aurait inquiété les provinces qui craignaient que le pouvoir conféré au Parlement fédéral ne devienne trop grand. Une nouvelle conférence fédérale-provinciale eut donc lieu et chacun en retira la conviction qu'il faudrait à l'avenir obtenir l'assentiment de toutes les provinces avant de toucher de nouveau à la Constitution.

En 1935, la Chambre des communes confia à un comité spécial le soin d'examiner la question. Après avoir siégé dix fois, de janvier à juin 1935, ce comité finit par recommander la tenue d'une nouvelle conférence.

Cette réunion eut lieu dans la même année et elle résulta en la formation d'un autre comité, cette fois formé des procureurs généraux et de ministres fédéraux et provinciaux, sous la présidence de M. Ernest Lapointe.

Ce comité s'en remit à son tour à un comité de fonctionnaires fédéraux et provinciaux qui siégea durant une quinzaine de jours en février 1936 et qui forma lui aussi un sous-comité. La question n'était pas facile.

Il y a eu ensuite d'autres conférences fédérales-provinciales en 1950, puis en 1960 et en 1961 sous M. Fulton, pour aboutir, en octobre 1964, à l'acceptation de la formule Favreau-Fulton.

Selon M. Fournier, cette formule de rapatriement **n'aura pas** pour effet de rapatrier la Constitution. Elle ne serait, en fait, qu'une procédure autorisant les pouvoirs législatifs à modifier unilatéralement les statuts naguère édictés par le Parlement du Royaume-Uni et reconnus comme faisant partie de la Constitution canadienne. C'est-à-dire que nous n'aurions plus besoin de demander l'autorisation du Parlement britannique pour amender **notre** Constitution. Les statuts qui la composent resteraient cependant statuts britanniques à moins qu'une autre loi, ultérieure à la loi sur la procédure d'amendements ne les convertisse en statuts du Canada.

L'entente d'octobre 1964 ne serait donc pas une étape indispensable et nous aurions fort bien pu procéder dès maintenant à la rédaction d'une nouvelle Constitution. Le gouvernement de Londres l'aurait approuvée aussi aisément qu'il approuvera les amendements que nous aurait rendus en même temps le pouvoir de l'amender.

Au Québec, M. Jean Lesage a entrepris de défendre la formule qu'il a négociée avec toutes les armes dont il dispose. Affichant un mépris peu commun des formes de la démocratie, dit M.Fournier, M. Lesage insiste pour faire croire que la formule Fulton-Favreau n'est accessible qu'aux spécialistes de droit constitutionnel, que ceux qui ne possèdent pas son expérience de la vie parlementaire et des relations fédérales-provinciales ne devraient pas se mêler d'en discuter et qu'il ne saurait lui-même s'astreindre à l'expliquer à "des gens non instruits".

"Je soupçonne M. Lesage, disait le conférencier, de redouter que trop de gens cherchent à la comprendre et à l'analyser."

Son Em. le cardinal Roy au parlement de Québec

Si brillante qu'elle ait été, la réception offerte par la province au nouveau cardinal mérite de retenir notre attention d'abord et surtout à cause de l'importance des paroles que les deux chefs en présence — le chef civil et le chef religieux — y ont prononcées. Ils auraient pu l'un et l'autre se borner aux compliments d'usage, ainsi qu'à de bienveillantes généralités; ils ont préféré aborder la question de fond et traiter des rapports entre la religion et la société civile. L'occasion s'y prêtait, certes, mais le sujet, fort délicat, n'en exigeait pas moins beaucoup de tact et de fermeté.

Le premier ministre de la province, l'hon. Jean Lesage, en rendant hommage au nouveau prince de l'Eglise, a tenu à souligner le rôle bienfaisant de la religion dans la société. L'Etat peut bien voter des lois, mais il ne peut, comme la religion, changer les âmes.

Ceux qui changeront leur âme, c'est-à-dire en fin de compte, le monde entier, ont une caractéristique commune: ils ont foi en Dieu, foi en leurs frères, foi en eux-mêmes. Qu'une de ces trois conditions n'existe pas, aucune des deux autres ne pourra atteindre son maximum de luminosité, car la force de l'individu, c'est-à-dire sa foi en lui-même et en ses frères, dépend de sa certitude de trouver à l'heure de la crise une assistance divine.

A cette profession de foi, digne et courageuse, le nouveau cardinal répondit par une profession non moins digne et fière: "Je suis citoyen du Québec". Puis, en quelques phrases très simples, pleines de bon sens, il décrivit le rôle nécessaire de la religion dans la société et dans l'éducation. L'Etat n'a pas à choisir ni à imposer à ses citoyens de religion, mais il lui est éminemment avantageux que les citoyens soient religieux et que leur religion soit véritable et saine. Le prêtre entretient une vie dont la société humaine a besoin, une vie qui fait partie du bien de la nation. Seul un laïcisme sectaire peut demander à l'Etat "d'ignorer toute religion au point de dresser des cloisons étanches et de gêner la pratique de la foi religieuse".

La lumière de la religion, continue le cardinal Roy, ne doit pas se confiner à l'intérieur de l'église paroissiale; elle doit briller sur la place publique et tout particulièrement à l'école. L'Eglise laisse aujourd'hui l'Etat assumer pleinement ses responsabilités, mais elle ne peut demeurer étrangère au domaine de l'enseignement, ni se désintéresser de l'école, car elle aura toujours à former ses enfants.

Et comme, pour un chrétien, vivre n'est pas seulement mettre en oeuvre ce que l'Etat a le droit d'enseigner, mais autant et plus encore ce que l'Eglise apporte à toutes les âmes, il serait déraisonnable de vouloir limiter l'action de celle-ci à un enseignement livresque et lui interdire d'exercer au sein de l'école son ministère, l'action pastorale par laquelle les âmes sont non seulement instruites, mais nourries spirituellement par les sacrements et guidées par l'assistance du prêtre et des apôtres qui l'assistent normalement dans sa tâche.

Et le nouveau cardinal de continuer son allocution en soulignant le rôle indispensable des corps intermédiaires pour sauvegarder la liberté de l'homme face au phénomène de socialisation progressive qui caractérise notre temps.

Il faudrait citer davantage, mais nous ne le pouvons pas ici. Disons simplement qu'il était bon, voire nécessaire, que de telles paroles fussent prononcées et à l'endroit même où elles l'ont été, et qu'il importe au maintien des bonnes relations entre l'Eglise et l'Etat au Québec qu'elles soient fidèlement observées, tout particulièrement dans le domaine de l'éducation.

(Relations, avril 1965)

Chronique sportive

Pour le plus grand bien du hockey, il faudrait changer le système des éliminatoires!

par Jacques LEMOYNE

Les véritables champions de la ligue Nationale sont les Red Wings de Detroit, mais si cette équipe ne parvient pas à gagner la coupe Stanley tous ses efforts au cours de l'hiver auront été vains. Nous l'avons écrit la semaine dernière et nous n'hésitons pas à le répéter cette semaine: il faut absolument changer le système actuel si on ne veut pas que le hockey soit accusé un jour d'exploiter le public. Un club qui termine en quatrième place, qu'il soit de Montréal, de Toronto ou de Chicago n'a pas le droit, à notre sens, de participer à une série qui doit déterminer à toutes fins pratiques du championnat mondial du hockey. Il y a des intérêts financiers importants qui entrent actuellement en jeu dans toute cette histoire, mais ces mêmes intérêts pourraient bien tomber un jour victimes des lois anti-cartels qui existent aux Etats-Unis. On ne pensait pas que l'International Boxing Club pourrait tomber un jour et c'est pourtant ce qui s'est produit. Le hockey majeur devrait faire attention de ne pas violer trop ouvertement la loi d'un pays où déjà quatre clubs appartiennent à cette ligue, et trois de ces clubs seraient à des gens ayant des intérêts dans chacune de ces équipes.

Ce que nous avons vu jusqu'ici des éliminatoires n'a rien de bien réjouissant. Les coups pleuvent drus et on oublie le hockey pour donner des spectacles de lutte et de boxe de très mauvais goût. Les attaques à coups de bâton, les coups le long de la rampe, les sauts de tous genres, tout cela ne donne pas du jeu bien intéressant et si cela plait à certaines gens, il nous semble que toute personne animée d'un véritable esprit sportif ne peut applaudir des exhibitions de ce genre. Il est évident, dans la série Toronto-Canadiens, qu'on cherche à se démolir et non à jouer du hockey. Chicago tente la même chose avec Detroit et le hockey en souffre. Ce n'est plus l'équipe qui affiche le plus beau jeu d'ensemble qui gagne, c'est celle qui peut effrayer le plus ses adversaires par son jeu brutal! Et dire qu'il y a des gens pour protester contre la boxe et qui trouvent tout à fait normal de tels agissements!

Koufax blessé?

La plus mauvaise nouvelle de la saison de baseball est sans doute celle voulant que le merveilleux lanceur Sandy Koufax ait été dans l'obligation de quitter le camp d'entraînement des Dodgers par suite d'un violent mal de bras. Si Koufax ne guérit pas d'ici l'ouverture de la saison régulière, le club de Wally Alston se trouvera en très mauvaise posture et ses chances de remporter le championnat seront probablement nulles. Koufax est capable de remporter 20 à 25 victoires si son bras ne le fait pas souffrir. Il permet en même temps aux autres lanceurs des Dodgers de se reposer pour revenir à la charge plus forts que jamais. Mais s'il doit demeurer à l'écart cette saison, je ne vois pas comment les Dodgers vont s'y prendre pour demeurer longtemps dans la course au championnat. Leurs frappeurs ne possèdent pas ce qu'il faut pour suppléer à une perte aussi sensible que celle de Koufax qui vaut à lui seul deux bons lanceurs. Cette saison s'ouvre donc de façon dramatique pour l'instructeur Wally Alston à qui les Dodgers ont fait de nouveau confiance cette saison. Il sera intéressant de voir quelle stratégie l'excellent Alston emploiera pour déjouer les calculs de l'adversaire.

Entre-temps il semble que tout ne tourne pas rond dans le camps des Yankees. On dit que les disputes sont nombreuses entre les membres de cette équipe, que le nouveau pilote, même s'il inspire le respect à ses joueurs n'est pas aussi populaire que la direction de l'équipe le dit et que les Yankees sont devenus avant tout des hommes d'affaires plus intéressés à vendre leurs services qu'à remporter des victoires. Leur tenue a été nulle durant la saison d'entraînement et même s'il ne faut pas se fier aux résultats de ces joutes, il faut quand même admettre que ces défaites des Yankees prennent une proportion inquiétante. Bien entendu il y a encore bien des joutes à disputer d'ici l'ouverture de la saison et il y a assez de bons joueurs sur cette équipe pour renverser la vapeur, mais, à première vue, il semble qu'on n'a pas si bien fait de renvoyer Yogi Berra chez lui. Même les Mets triomphent des Yankees!

Evénements sportifs à l'arena de Winnipeg

Vendredi 9 avril — Hockey junior à 8 h. 2e partie de détail entre les "Braves" de Winnipeg et les "Bearcats" de Port Arthur.

Dimanche 11 avril — Hockey intermédiaire à 2 h. Partie de détail entre Transcona et "Thunder Bay".

Lundi 12 avril — Hockey intermédiaire à 8 h. Partie de détail entre Transcona et "Thunder Bay".

Mercredi 14 avril au samedi 17 avril — Exposition: Vacances, Sports et Voyages.

Le cours de préparation au mariage à Ferland: une belle initiative!

FERLAND — Le 1er octobre dernier s'organisait à Ferland un cours de préparation au mariage; quatorze jeunes s'y inscrivirent. A la première session, les élèves procédèrent aux élections. Marcel Chabot devint président; Maurice Fournier, vice-président; Mlle Carmen Croteau, statisticienne, assumait le rôle de secrétaire. Les autres membres du cours sont: Mlles Camille Chabot, Claudette Monette, Alfreda et Monique Morin, MM. Lionel Fauchon, Maurice Hammond, Léopold Morin, Denis Chabot, René et François Monette.

Ce cours était sous la direction de M. et Mme Georges Parent, de Gravelbourg. Couple sympathique, intelligent et expérimenté. De concert avec les jeunes, ils adoptèrent le cours de la Ligue Ouvrière Catholique et ils en suivirent le programme.

Le R. P. L. Godbout, O.M.I., du Collège de Gravelbourg, donna les deux cours de moraliste. M. le Dr Morin, de Gravelbourg, présenta les deux cours qui touchaient la section médico-morale et Me Archambault, avocat de Gravelbourg, le cours sur le point de vue légal du mariage. M. et Mme Parent, deux autres . . . en plus, deux cours supplémentaires sur la comptabilité furent offerts par MM. Lucien Beaudoin et Roger Fournier, de Ferland. Donc, seize cours qui ont duré deux heures chacun.

Le couple directeur, ainsi que les professionnels et le moraliste, [illegible] les [illegible] inté[illegible]. Tous [illegible]

[illegible] Jeunes [illegible] à ces [illegible] confession, [illegible] ses bienfa[illegible] jeunes de 17 [illegible] en groupe [illegible] pour cim[illegible] communion générale les leçons [illegible]es à ces [illegible]sons. [illegible] le curé [illegible] félicita chaleureusement et exprima sa reconnaissance à [illegible] le plus [illegible]

Remerciements

Les étudiants remercient sincèrement M. et Mme G. Parent de leurs précieux conseils et de [illegible], M. le Dr Morin, Me Archambault et le Père Godbout qui ont donné leurs cours gratuitement.

Ils remercient aussi leur dévoué pasteur, M. l'abbé Bernier, qui a travaillé dans l'ombre, bien qu'il fût l'instigateur principal de ces cours. Il va sans dire que depuis déjà plusieurs années il a su gagner la confiance des jeunes et ce fut joyeusement que ceux-ci répondirent à l'invitation. Ils le remercient donc sincèrement de leur avoir procuré cet inestimable bienfait et ensemble félicitent les parents pour avoir encouragé cette belle entreprise, en secondant les jeunes par l'intermédiaire des Dames de Ste-Anne, des Chevaliers de Colomb, etc.

D'ailleurs, tous semblent bénéficier de cet heureux événement.

Mme Alfred CHABOT,
secrétaire diocésaine
des D.S.A., diocèse de
Gravelbourg, Sask.

Vawn

Erreur

Contrairement à ce qui fut annoncé la semaine dernière, M. l'abbé G. Aumont ne remplacera pas M. l'abbé J.-A. Desrosiers, mais plutôt M. l'abbé L.-P. Pelletier, de Butte-St-Pierre, qui doit aller en Europe.

Çà et là

M. et Mme Louis Phaneuf ont accompagné Mme Benoit Blais à Saskatoon où son bébé est encore sous les soins médicaux à l'hôpital Université. M. Ernest Blais les a aussi accompagnés.

[illegible] Rose Chilibeck et Mary Kovak et M. Warren Robinson, de Detroit, Mich., M. et Mme Walter Chilibeck (née Louise Dion) et leur bébé, de North Battleford, étaient en visite récemment chez M. et Mme Walter Dion.

Le dimanche 28 mars, les personnes suivantes ont passé une agréable soirée à la cabane à sucre de Prince-Albert: M. A. Desmarais et ses filles, Claire et Lucille, Mlles Berthe et Marie Dion, Lucie Hamel, Mary Harty, Yvonne Germain, Jeanne Beaudoin, Marilyn Létourneau et Jocelyne Jullion, MM. Aimé Blanchette, Richard Pelchat et Raymond Germain.

Une réunion des Chevaliers de Colomb avait lieu dans la salle, le jeudi 1er avril; dix-huit membres de Vawn et d'Edam y rencontraient M. J. Etcheverry, député de district de North Battleford. On discuta de l'amalgamation de Vawn et des paroisses environnantes formant ainsi un conseil d'une soixantaine de membres. On en décidera au cours d'une assemblée prochaine.

Radville

Divers projets

Des membres de plusieurs clubs de la ville et des environs, ainsi que de la municipalité, se sont réunis dernièrement pour organiser des comités en vue de bâtir patinoire et piscine, en commémoration du 60e anniversaire de la Saskatchewan. Ces comités ont été répartis en différents secteurs afin de contacter chaque famille pour obtenir leur aide financière.

L'unité des écoles no 3 a accepté la soumission de la compagnie Graham, de Moose Jaw, pour la construction d'une école secondaire au sud de la ville de Radville; cette compagnie avait soumis le plus bas prix.

Décès

M. et Mme A. Fosonnier ont eu la douleur de perdre leur fils, âgé de 6 ans, victime du cancer. M. l'abbé N. Marcotte chanta la messe des anges à l'église de la Ste-Famille et le corps fut inhumé dans le cimetière de Weyburn, le 31 mars.

La famille Fosonnier remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie lors de son récent deuil.

Naissance

A M. et Mme Gary Ven de Sype est né un fils le 29 mars.

Malades

Mme A. Galorneau, ainsi que MM. Jules Legault, Roger Bourassa et G. Richard sont hospitalisés.

Willow-Bunch

Visiteurs

C'est avec joie que les paroissiens recevaient la visite de leur évêque, Mgr Aimé Decosse, qui vint conduire Mgr Bucholz, P.A., ancien missionnaire en Chine. Ce dernier célébra la messe de 8 h. et y donna le sermon en anglais; à la messe de 10 h., il adressa la parole en français.

Mgr A. Decosse souhaita la bienvenue à Mgr Bucholz qui passa quelques jours dans son diocèse pour y faire connaitre les misères qui existent en Chine.

Va et vient

MM. et Mmes Léopold et Sylvio Sylvestre sont allés à Saskatoon, la semaine dernière, à l'occasion du congrès des Municipalités de la Saskatchewan. En même temps, ils rendirent visite à M. le Dr et Mme Fred Baker.

M. et Mme Gérard Rodrigue et leurs trois enfants, de Regina, ainsi que M. Emile Rodrigue, de Weyburn, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme François Rodrigue, récemment.

Mme Gaston Duperreault alla passer quelques jours à Regina, chez son fils Claude. Elle en profita pour rendre visite à son mari hospitalisé depuis quelques jours.

M. et Mme Antonio Grégoire, de Gravelbourg, sont venus visiter leurs parents le lundi 22 mars.

M. et Mmes Charles Quenelle, de Wauchope, visitèrent leurs parents, M. et Mme Pierre Campagne, le dimanche 28 mars.

M. et Mme Alex Laberge, de Ferland, rendirent visite à leurs fille et gendre, M. et Mme Michel Bonneau, et leur famille, récemment. Mme A. Chabot re[illegible] à Ferland.

MM. et Mme Henri et Ronald Cayer allèrent pour chercher Mme Isidore Beauregard et sa fille, Louise, à St-Victor; [illegible] à Assiniboia y [illegible]

Malades

[illegible] MM. [illegible]

Saint-Isidore de Bellevue

Çà et là

[illegible] lieu une soirée d'amateurs au profit du collège Notre-Dame de Prince-Albert. Les gagnants furent: 1er prix, M. Léo Lapierre; 2e, Mlles Henriette et Linda Gaudet; 3e, Mlles Nicole Co[illegible]

[illegible] sentante de la paroisse, Mlle Claudia Gaudet, fut choisie princesse.

MM. Bernard Grenier et Edgar Topping sont de retour de Hinton, Alta, où ils ont travaillé durant les mois d'hiver.

Prompt rétablissement aux jeunes Glen Gaudet et Robert Gareau, ainsi qu'à M. Lorenzo Tessier et Jean Deault, qui ont subi de graves opérations. Bonne santé aussi à Mme Noëlla Gaudet, hospitalisée à Saskatoon.

Bon voyage à M. et Mme Moïse Topping, accompagnés de Mme Joseph Tessier et de sa fille, Irène, qui sont allés visiter leurs parents dans l'Est. M. Topping n'est pas retourné dans sa place natale depuis 40 ans, et Mme Topping depuis 37 ans.

Condoléances

Sincères condoléances aux frères et soeurs de M. Joseph Gaudet, décédé à Val d'Or, Qué., à l'âge de 62 ans. M. Gaudet était natif de Bellevue où il demeura sur une ferme jusqu'en 1938 alors qu'il alla demeurer à Val d'Or.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Aline Bernard; trois fils, Antonio, Gustave et Réjean; cinq frères, Lionel, Julien et Louis, de Bellevue, Elie, de Bellsite, Man., et André, de St-Boniface Man.; quatre soeurs, Mme Marie-Jean Frappier (Lucie), de Montréal, la Rév. Sr St-Gérard-Majella (Louisanne), de la Présentation de Marie, Mme Antoine Gareau (Julianne), de Bellevue, et Mme Albert Begrand (Marie), de Leask.

Bellegarde

Cercle de couture missionnaire

En mars 1963, on fondait un cercle de couture missionnaire; le travail consiste à venir en aide aux léproseries d'Afrique, du Japon, de la Rhodésie du Nord, etc., en faisant des bandelettes de coton. Jusqu'à date, on a expédié 1,915 morceaux, ainsi que 185 articles divers.

On fait aussi des chapelets qui sont envoyés gratuits aux missions dans le monde entier; 3,000 furent distribués.

Les journaux catholiques, magazines et cartes de Noël usagés sont aussi très appréciés par les missionnaires.

Si quelqu'un dans d'autres paroisses voulait commencer ce travail missionnaire laïc, il pourrait écrire au: Cercle de couture missionnaire, C.P. 9, Bellegarde,

Çà et là

Le mardi 30 mars, M. Wesson donnait une conférence sur les testaments, sous les auspices de la Caisse Populaire.

M. et Mme Albert Aimé, de Pilot Mound, Man., ont passé la fin de semaine avec leurs parents.

M. André Aimé accompagna sa mère, Mme Xavier Aimé, lorsqu'elle retourna à St-Boniface, Man.

Prompt retour à la santé à M. Marcel Moreau, patient à l'hôpital de Redvers, et à MM. Laurent George et Armand Revet, hospitalisés à Regina.

Ferland

Çà et là

Mme Avila Chabot est retournée à Willow Bunch après avoir passé deux semaines chez ses fils et bru, M. et Mme Edmond Chabot.

M. et Mme Alex Laberge et M. Jean Laberge ont visité leurs enfants, soeurs et beau-frère, M. et Mme Michel Bonneau, et leur famille, à Willow Bunch, M. et Mme Maurice Langlois et leur famille, à St-Victor, et Robert Laberge, au Collège de Gravelbourg.

M. et Mme [illegible], de Swift Current, [illegible] Louis Fournier, dernièrement.

M. et Mme Paul Morin, MM. Lucien Beaudoin [illegible]

[illegible]

Mme [illegible], de Gravelbourg, passa quelques jours chez ses fils et bru, M. et Mme René Fauchon, et visita aussi d'autres [illegible]

L'école du village, connue sous le nom de "McDonald Creek" a subi un changement il y a quelque temps et portera maintenant le nom bilingue suivant: Ecole Ferland School.

M. et Mme Charles Fournier [illegible] revenus d'un mois de vacances à Nouvelle-Orléans, Louisiane. En revenant ils ont visité M. et Mme Jalbert, du Texas.

M. L. Dureau, de Wolseley, épouse Mlle Thyra Ramage à Saskatoon

WOLSELEY — Le 27 février, en l'église St-Joseph de Saskatoon, M. Lionel Dureau, fils de M. et Mme Lucien Dureau, de Wolseley, unissait sa destinée à celle de Mlle Thyra Ramage, fille de Mme E.-C. Ramage, de Saskatoon. Le R. P. J. [illegible]rath, O.M.I., bénit leur union.

La mariée était revêtue d'une longue toilette blanche de dentelle sur satin. Son voile était retenu par un ensemble de fleurs d'oranger. Son bouquet était composé de petites roses rouges. Elle fit son entrée au bras de son frère, Olivier.

La dame d'honneur était la soeur de la mariée, Mme Don MacDonald, de Watson.

M. R[illegible]

Après la cérémonie religieuse, il y eut une réception chez le frère de la mariée. Mme Roy Allison s'occupa du registre. On remarquait Mme Lucien Dureau, MM. et Mmes Claude Dureau, Marcel Souchotte, C. Madeley et Henry Saraich, MM. René Bonneville et Gordon Schramm, tous de Wolseley. La soeur jumelle du marié, Léona, et sa soeur aînée, Mme Lucienne Moyes, de Vancouver, assistaient également au mariage.

Le soir, il y eut une veillée en l'honneur des nouveaux mariés à l'hôtel de ville de Wolseley. Le mauvais temps et l'état des chemins empêchèrent plusieurs parents et amis de s'y rendre.

L'heureux couple partit pour un voyage de noces à Toronto, Montréal et Sudbury. A leur retour, M. et Mme L. Dureau élurent domicile à Saskatoon.

Çà et là

MM. Stanley Wrobel et Emile Dureault et Mme Adrien Bonneville furent hospitalisés dernièrement.

[illegible] maines. Les Pères Franciscains [illegible] du minis[illegible]

[illegible] leur bonspiel annuel, le dimanche 28 mars. Dix équipes de Wolseley, Sintaluta, Montmartre et Winthorst y prirent part. MM. Jérôme Dolter et Emile Tourigny se disputèrent la première place et M. Dolter sortit victorieux.

M. et Mme Fred Stephens et leur famille, de Swift Current, passèrent la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Jos. Bénard, avant de déménager à Indian Head.

M. et Mme L. Anderson et leur famille, de Regina, étaient les hôtes de M. et Mme Adrien Bonneville, dernièrement.

M. Bernard Coueslan est allé continuer ses études à Kansas City, E.-U.

Prince-Albert

Elections

A l'assemblée annuelle de l'A.C.F.C. tenue dans l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur le mercredi 31 mars, les officiers suivants furent élus: président, G. Blais, réélu; vice-président, Anatole Houle; trésorière, Mme Gérard Pagé; secrétaire, Mme Edmour-J. Gaudet; directeurs, Gaston Hudon, Adélard Vallée, Guy Pelletier, Mmes Guy Pelletier, Donald Régnier et Agnès Béland.

Lors du congrès annuel de l'Association des Municipalités Rurales qui eut lieu à Regina la semaine dernière, M. Allan J. Barsky, maire de Prince-Albert, fut choisi président de cette association. Il avait déjà occupé la position de 1er vice-président en 1964 et celle de 2e vice-président en 1963. M. Barsky fut élu échevin du Conseil de ville en 1954 où il servit durant quatre ans. En 1958 il fut élu maire pour un terme de deux ans. Réélu en 1960, son terme d'office expirera le 31 décembre 1966. M. Barsky naquit à Wakaw, Sask., le 24 mai 1922 et, en 1922, vint demeurer à Prince-Albert où il fit ses études. Il est présentement directeur et gérant général du magasin Blue Chain de cette ville.

Nouvelle construction

Le Conseil municipal de Prince-Albert a accordé le contrat de l'édifice du Civique des Loisirs à la firme "Shoquist Construction", de Saskatoon, au coût de $332,442, la plus basse des sept soumissions. La structure en acier sera faite par la "Saskatchewan Steel Fabricators" de Regina.

Nouvelle position

M. Marcel Pagé vient d'accepter une position au bureau de Placement local. Il était employé chez Simpson-Sears Ltée depuis onze ans.

Victoire

Çà et là

La Rév. Sr Marie-Cécile, des Srs N.D. de la Croix, de St-Hubert, visitait ses frères, MM. Léo et Ludger Préfontaine et leurs familles avant son départ pour un séjour de quelques années en France. Son père M. Louis Préfontaine, de Prince-Albert, l'accompagnait.

Etaient de passage chez M. Léonide Durette il y a quelque temps, M. et Mme Denis Lajeunesse et leurs trois enfants, de Picture Butte, Alta.

Mme Edouard Samson, de Léoville, a enseigné durant une semaine pour remplacer Mme Léa Pelletier à l'occasion du séjour de celle-ci à l'hôpital de Saskatoon.

Depuis quelque temps déjà la famille Louis Tisserand est déménagée dans la maison où résidait anciennement M. Jack Col[illegible].

M. Gérard Francoeur a été élu marguillier, remplaçant M. André Proulx, sortant de charge.

Le nouveau comité paroissial de l'A.C.F.C. se compose de: M. Léonide Durette, président; M. Jean-Louis Bilodeau, vice-prés., Mme Philippe Duret, secrétaire; Font également partie du comité: Mme Maurice Pelletier, MM. Gérard Francoeur, Léo Beaulac, Raymond Beaulac, et Denis Poirier.

Le jeune Denis Préfontaine a passé deux semaines à l'hôpital Ste-Famille, de Prince Albert, dernièrement.

Semaine étudiante

La dernière semaine de février fut la semaine étudiante. Ce furent cinq jours enrichissants pour tous. Le vendredi après-midi, professeurs et élèves assistaient à la messe, célébrée à leurs intentions.

La soirée qui devait clôturer cette semaine bien remplie, eut lieu le mardi gras, 2 mars; les élèves de l'école supérieure ayant invité leurs parents. Le programme, préparé par les élèves, avec la collaboration du personnel enseignant, comprenait un "panel," des jeux, chants, danse carrée, et un goûter pour terminer la réunion.

Duck Lake

Activités scolaires

Le Festival de la Bonne Chanson eut lieu le 11 mars. Les gagnants furent: pour solos et duos, [illegible] Lanovaz, élève de 6e année, et pour chants en groupe, le "Glee Club" des 9e, 10e, 11e et 12e années.

Le concours oratoire eut lieu le 26 mars. Les gagnants furent Eva Pelletier, Diane Fiolleau, Elise Pelletier, Jeanne Farwell et [illegible] Marcella Lefranc.

Félicitations à M. O. Courchesne et sa classe de 6e année, laquelle est arrivée première dans un concours oratoire et musical à Rosthern.

Çà et là

M. et Mme Herman Dyck et leur famille, de Viking, Alta, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Albert Perret.

Bienvenue à M. et Mme Clarence Fisher et leur famille qui viennent de s'installer à Duck Lake. M. Fisher a été nommé gérant de la Banque de Montréal. M. Fisher est natif de Duck Lake et fit ses études primaires et secondaires à l'école Stobart.

Le 23 mars, en l'église du St-Sacrement, eut lieu le service funèbre de Mme Laurent Delisle (Elise Fiolleau), de Titanic. Condoléances aux familles éprouvées.

Prompt rétablissement à Mme Hortense Debray et Leslie Pompu, hospitalisés à Rosthern.

A M. et Mme Wilfrid Pelletier est née une fille, le 22 mars.

On vient d'apprendre avec regret le décès accidentel du R. P. Beaulac, sulpicien, de Montréal et frère de M. l'abbé J.-A. Beaulac, ancien curé de Duck Lake.

Storthoaks

Çà et là

M. et Mme Laurent Lapierre et leur bébé, de Colleville, Alta, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Albert Lapierre.

M. et Mme Jean Carrière et leur fille, Rosalie, accompagnés de Mlles Murielle Blezy et Lucille Millette, se sont rendus à Gravelbourg, en fin de semaine, afin d'assister au Festival de la Chanson Française qui eut lieu le dimanche 4 avril.

Mme Albert Lapierre est allée à Prince-Albert visiter ses fille et gendre, M. et Mme Schmith.

Les gagnants au bingo du 4 avril furent M. Gérard Carrière, Mmes Omer Carrière (2), Léon Salut (2) et Henri Blezy, MM. Réal Wolensky, Albert Bérard et Marcel Blérot, Mmes Alfred Chicoine, J.-B. Paradis et René Chicoine, MM. R. Millette, Allen Yates (2) et Paul Pierret et Mme Armand Bourget. Le prix additionnel fut gagné par M. G. Carrière. Le dimanche 11 avril, les deux gros lots seront de $90.00 chacun, l'un en 54 numéros et l'autre en 58 numéros. Venez nombreux.

Wawota

Va-et-vient

M. et Mme W. Burman, de Brandon, et leur mère et belle-mère, Mme Burman, de Maryfield, étaient en visite chez M. et Mme Albert Jacques.

M. et Mme Robert Jacques et Mme G. Zébière rendirent visite à M. et Mme W. Wypowich, de Maryfield.

Mme Rose Vail, de Sedley, et sa soeur, Mme Sylvestre, de Bellegarde, étaient en visite chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Henri Filteau.

M. Fernand Lemoine, de Vancouver, est venu visiter sa mère et ses soeur et beau-frère, M. et Mme Maurice Zébière.

Mmes Georgette Lemoine et Robert Jacques furent patientes à l'hôpital de Wawota, mais sont de retour chez elles.

Le malheur du bon parti est l'isolement. Les loups savent se réunir; mais le chien de garde est toujours seul.

Joseph De MAISTRE.

La Rev. Sr Marie-Céline, décédée à St-Hubert après 50 ans d'enseignement dans l'Ouest

ST-HUBERT — La Rév. Sr Marie-Céline est décédée à l'hospice Jeanne d'Arc le mercredi 24 mars, à l'âge de 79 ans, après une courte maladie. Le service funèbre eut lieu à l'église de St-Hubert le samedi 27 mars. La veillée au soir, il y eut prières à la chapelle de l'hospice.

Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina, célébra la messe, assisté de MM. les abbés L. Savoie, de Bellegarde, et G. Rushka, de Kennedy, comme diacre et sous-diacre. Les diacres d'honneur étaient MM. les abbés D. Lucey, de Broadview, et H. Veltman, de Windthorst.

Le panégyrique fut prononcé par Son Exc. Mgr F. J. Klein, de Saskatoon, et l'absoute, par Mgr H. Poirier, P.D., de Forget. Etaient aussi présents: MM. les abbés J. Reidy, d'Estherhazy, C. D. Gibney, de Moosomin, et L. Kubash, de Manor.

M. l'abbé L. L'Heureux, curé, dirigeait le chant en commun. Les religieuses étaient au choeur de chant.

Un grand nombre de religieuses et d'amis de Montmartre, Mutrie, Forget, Kennedy, Whitewood, Redvers, Weyburn et Regina, beaucoup d'entre eux anciens élèves de la défunte, étaient venus pour le service.

Les porteurs étaient MM. René Huriet, René Marchand et Ernest Guillemin, de Forget, Antoine Jordens, de Kennedy, Emile Gatin et Marcel Beaujot, de St-Hubert, tous anciens élèves.

Après la messe, un goûter fut servi à l'hospice Jeanne d'Arc, avec l'aide de quelques membres des Dames d'Autel, aux porteurs et visiteurs.

Biographie

Soeur Marie-Céline naquit à Miribel, France, et y fit ses études. Devenue membre de la Congrégation des Soeurs de Notre-Dame de la Croix, elle vint au Canada en 1907 et étudia la langue anglaise à Regina afin de poursuivre une carrière d'enseignement. Elle fut institutrice à St-Hubert de 1912 à 1918; à Forget, de 1918 à 1930; à Montmartre, de 1933 à 1963, se spécialisant dans l'enseignement du catéchisme, du français et de la musique. De 1930 à 1933, elle se dévoua avec ses soeurs au service du séminaire de Regina.

Retirée à l'hospice Jeanne d'Arc en 1963, elle aimait visiter les vieillards et infirmes de cette institution. Une de ses soeurs en France vit encore.

Baptêmes

Le 28 mars: David John, fils de M. et Mme René Poncelet. Parrain et marraine, M. et Mme Ivan Flick, cousins de l'enfant.

Le 28 mars: Robert-Edouard, fils de M. et Mme J. Jeannot. Parrain et marraine, Edouard et Patricia Jeannot, oncle et tante de l'enfant.

Dames d'Autel

La dernière réunion des Dames d'Autel eut lieu le 24 mars. Quatorze dames étaient présentes pour le piquage d'une couverture pour la Croix-Rouge.

Il fut décidé de servir le repas pour un mariage, le 24 avril. Mme A. Boutin gagna le prix d'assistance. Mmes M. Boutin et U. Brûlé servirent le goûter.

La prochaine réunion, le 21 avril, étant l'assemblée générale, les dames sont priées d'y assister en nombre.

Malade

MM. et Mmes A. Smeets et R. Mullie, de St-Hubert, et Mme O. Smeets, de Whitewood, sont allés à Regina, la semaine dernière, voir M. O. Smeets, sérieusement malade à l'hôpital des Soeurs Grises où il fut conduit en ambulance. Voeux pour un prompt et complet rétablissement.

Sommaire de RELATIONS

Avril 1965

Editoriaux: Le Rapport Laurendeau-Dunton. — Le droit de grève aux instituteurs. — Son Em. le cardinal Roy au parlement de Québec. — Mao et Moscou. — Au Chili: la victoire de Frei. — Les écarts du salaire minimum d'Ottawa à Québec.

Articles — Le rapport Parent et la formation religieuse (II) — Marcel Marcotte; De la lettre à l'esprit — Joseph d'Anjou; La capacité juridique de la femme mariée: le bill 16 (I) — Albert Bélanger; Un salaire minimum dépassé — Gérard Hébert.

Chroniques: Le théâtre: Les beaux dimanches. — Klondyke. — Une maison . . . un jour G.-H. d'Auteuil.

Au fil du mois: En Inde: victoire des communistes pro-chinois. — Les bonzes et les Américains. — Les voyageurs en Chine rouge. — Dans le renouveau liturgique. — Le rapport Parent et notre destin national.

Au service du français: Accorder sens et syntaxe — J. d'Anjou.

Correspondance: Les maternelles.

Avec ou sans commentaires: L'Eglise et l'Etat au Québec — Son Em. le cardinal Roy.

"Relations", 8100, boulevard St-Laurent, Montréal-11. Le numéro: $0.50 — l'abonnement: $5.00.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Que cette foi qui nous est commune se montre agissante. (Phm 1, 6)

• • •

Chacun de nous a reçu sa part de la grâce divine. (Eph 4, 7)

• • •

Discernez ce qui plaît au Seigneur, et ne prenez aucune part aux oeuvres stériles des ténèbres; dénoncez-les plutôt. (Eph 5, 10-11)

Sécurité familiale

Joyeux anniversaire

Le 9 avril, René Couture, Ferland; le 10 avril, Olier Bédard, Ponteix, André Georget, Domremy, et Victor-A. Jean, Debden; le 12 avril, Antonio Giroux, Ponteix; le 14 avril, M. l'abbé B. de Margerie, Saskatoon, Albert Lalonde, Makwa, Marcel Couture, Debden, et Adrien Côté, Périgord; le 15 avril, Aimé Arcand, Jackfish Lake.

Une journée mémorable à Gravelbourg en l'honneur de Mgr Aimé Decosse

(Suite de la première page)

Banquet

[illegible] ACF[illegible] [illegible] Liberté et le Patriote [illegible] Raymond [illegible] de CFNS [illegible] membres du clergé, les professeurs (Oblats) du Collège Mathieu [illegible] membres de l'exécutif ACFC [illegible] de Meyronne, Laflèche, Gravelbourg, Regina, Ferland, Willow Bunch, Coderre, Lafleche [illegible] ment MM. Joseph E. De G[illegible], représentant de La Liberté et le Patriote, et Jean S[illegible], du Collège Mathieu, président des Jeunes Franco-canadiens de la Saskatchewan.

M. P[illegible] renouvela à [illegible] évêque les hommages [illegible]

[illegible] gement à continuer une tâche jamais terminée, et un signe que le travail déjà [illegible] est loin d'être quantité [illegible]

Au nom des congrégations religieuses du diocèse, le R. P. Eugene Dubreuil, recteur du Collège Mathieu, félicita à son tour le récipiendaire de la "Fidélité Française" et profita de [illegible] sion pour réaffirmer l[illegible] collaboration qui [illegible] sonnel Oblat du Co[illegible] d'ailleurs à ses voeux et éloges ceux des Oblats du M[illegible] dont la majorité, qu'ils soient actuellement en Ontario, au [illegible] en Saskatchewan [illegible] quelque temps [illegible] et profité de l'ap[illegible] de l'évêque [illegible] pour le progrès de [illegible]

[illegible], le maître de cérémonies, lut des lettres et télégrammes de félicitations, des directeurs du poste CFNS de Saskatoon, [illegible] Conseil de la Vie Française [illegible] reconnaître [illegible] travail effectué [illegible] par Mgr Decosse; M. Yvon Groulx, président général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, [illegible] du jour les hommages les plus respectueux; du [illegible] Patoine, O.M.I., d'Edmonton, transmettant les voeux [illegible] française de l'Alberta; [illegible] L. Coderre, [illegible] du travail [illegible] vie [illegible] nent son évêque de Son Exc. Mgr Henri Routhier, O.M.I., [illegible] apostolique de Grouard, [illegible] son confrère Son Exc [illegible] C.Ss.R., [illegible] St-Paul, Alberta, appréciant au plus haut point le [illegible] de Mgr Decosse pour un [illegible] etc.

M. Desormeaux eut ensuite [illegible] de redire son émotion [illegible] un tel jour. Vraiment, s'écria-t-il, Québec ne sait pas le quart [illegible] font les minorités [illegible] ai là-bas la leçon de ce [illegible] t entendu. Mais, en [illegible] votre magnifique [illegible] sons-nous entre nous qu'il importera désormais [illegible] briser l'isolement de nos divers groupes, de multiplier entre nous les rencontres, de faire les voyages "dans les deux sens", d'ici au Québec et de Québec ici, de ne pas perdre d'occasion de nous entraider mutuellement. Je vais donc retourner là-bas, je raconterai ce que j'ai vu, entendu, compris, et avant longtemps vous aurez des échos de mon message sous formes nouvelles d'aide. Merci.

Mgr Baudoux offrit une pièce de résistance intellectuelle, donnant la raison d'être de l'activité française du clergé: "Nous sommes clercs et religieux, dit-il, des hommes complets qui ne peuvent s'en tenir au proprement religieux. Nous sommes tous formés d'un humus corps-âme. Se désincarner serait se priver de rendre service aux réalités auxquelles nous nous consacrons. Pour être religieux, il faut être partie de la vie humaine. D'où la fidélité française du clergé, car il est normal que nous continuons à vivre avec ce qu'il y a en nous d'énergie." L'archevêque loue les changements actuels de la liturgie, souhaitant [illegible] que le clergé se retire de son rôle de suppléance, "mais de façon harmonieuse". Il conclut toutefois en disant "qu'un domaine d'où nous ne pouvons nous retirer, c'est celui de notre exemple, à tout point de vue, culturel et religieux".

L'évêque de Saskatoon, venu lui aussi pour témoigner de son hommage et de son amitié à Mgr Decosse et aux Canadiens français, servit un plat d'humour à son auditoire en comparant Saskatoon et Gravelbourg. Puis il avoua que sa cité pouvait se croire supérieure en plusieurs domaines, mais que la vitalité et le charme de la vie française de Gravelbourg n'avaient pas d'émule. Il dit son plaisir de s'unir à la joie populaire à l'occasion de l'honneur fait à Mgr Decosse.

Dernier orateur, Mgr Decosse remercia tous ceux qui l'avaient précédé, tout en écartant humblement certains éloges trop éloquents. Il souligna que Mgr Baudoux est aussi un membre de l'Ordre de la Fidélité Française, qu'il fut toujours fidèle dans son amitié à son égard, et il le remercia de son exposé sur le patriotisme et le clergé. Rappelant [illegible] un mot de Mgr Pocock, [illegible] souligna que prêtres et évêques doivent donner à la vie française, "mais après avoir accompli tout notre ministère". Se disant sans mérite, mais se croyant en ce jour un symbole de ceux qui devraient tous recevoir la médaille de la Fidélité, il reprit le thème "clergé-laïcat" en fonction du patriotisme, soulignant que le rôle du prêtre y est unique, et qu'il n'est pas si facile que cela de fixer la limite des domaines et fonctions propres à chaque groupe. Quand même, continuons cette collaboration qui nous a tant enrichis jusqu'ici, et espérons de nouveaux enrichissements des précisions à venir. Il conclut en remerciant les organisateurs de la fête, ses confrères dans l'épiscopat, les personnalités cléricales, religieuses et laïques présentes, les représentants des postes de radio et de La Liberté et le Patriote, les éducateurs du Collège Mathieu, M. Desormeaux, etc., etc. Vraiment, Mgr Decosse essayait visiblement de n'oublier personne, et les applaudissements chaleureux qui suivirent son discours ont dû le récompenser d'un tel essai.

Gravelbourg vient de vivre un vrai jour de fête nationale, grâce au zèle reconnu de son chef religieux et patriote.



La grande chorale du gala de 400 voix mixtes, composée d'élèves d'immatriculation du Collège Mathieu de Gravelbourg et d'élèves des écoles de Ponteix, Ferland, Frenchville et Dollard, mit fin au programme musical du 18e Festival de la Chanson Française, dimanche dernier au gymnase du Collège Mathieu de Gravelbourg, sous la direction du R. P. Fernand Binette, O.M.I. Les quelque 1,000 auditeurs écoutèrent avec joie la chanson "J'ai rêvé", chant des bâtisseurs de la cité des lendemains, cité où rayonne un gai soleil pendant que les gens s'y aiment vraiment. (Photo M. Charest, O.M.I.)

(Photo M. Charest, O.M.I.)

Mgr Decosse: Un regard sur le passé, un regard vers l'avenir

Je veux vous assurer immédiatement, Monsieur Desormeaux, que je suis très sensible au geste gracieux du Conseil de la Vie Française, de l'honneur qu'il me fait de me conférer l'Ordre de la Fidélité Française; et je vous suis profondément reconnaissant à vous-même d'avoir bien voulu vous rendre à Gravelbourg pour me remettre les insignes de l'Ordre.

J'aime à croire que cet honneur est conféré en ma modeste personne à bien d'autres, qui ont exercé cette fidélité d'une façon encore plus méritoire. En effet, on les compte par centaines dans ce diocèse les Canadiens d'expression française qui ont travaillé au milieu de difficultés croissantes, à conserver — je n'ose dire toute la culture française, ce qui n'est guère facile dans les circonstances où ils se trouvent — mais au moins, certaines habitudes de vie française, la langue en particulier, et dont le tout constitue un certain patrimoine.

C'est un idéal très élevé qui a inspiré ces nombreux Canadiens de Saskatchewan à faire tant de sacrifices. La langue française était pour eux une valeur humaine d'un ordre très élevé et c'est toute la raison de leur attachement.

Leur geste n'a été dirigé contre personne. Ils ont gardé, tout en restant fidèles, l'estime de leurs concitoyens d'expression anglaise, auxquels ils ne manquent jamais de démontrer leur respect. Avec un réalisme concret, ils ont compris que la langue anglaise est le moyen général de communication dans cette partie de notre vaste pays.

Malgré des difficultés presqu'invincibles, et qui auraient découragé bien d'autres, ils ont estimé à un si haut prix la valeur spirituelle de leur verbe français — pas toujours parfait — et des quelques coutumes qu'ils ont en partie rescapées avec lui, qu'ils ont accepté tous ces sacrifices pour y être fidèles.

En leur nom, Monsieur le Délégué du Conseil de la Vie Française, je suis heureux d'accepter l'Ordre de la Fidélité Française.

C'est au regretté M. Raymond Denis, que je dois l'honneur qui m'est accordé aujourd'hui. C'est lui qui proposa mon nom au Conseil de la Vie Française.

M. Denis est un de ceux qui poussa la fidélité jusqu'à l'héroïsme. Un romancier moderne parlerait, dans un langage bien compris des jeunes, de super-fidélité. Je suis heureux de me pencher humblement devant ce grand disparu, chrétien convaincu et patriote ardent.

I.—Survivance Française

A. Passé et présent

Se tournant vers la Survivance française, dans son passé et son présent, il faut reconnaitre que c'est un phénomène social particulier, apprécié bien différemment par les uns et les autres, mais qui n'en est pas moins réel; les Canadiens d'origine française, en général, contrairement aux autres groupes raciaux qui sont venus enrichir notre pays de leur culture, ont tenu à survivre comme groupe ethnique.

Appelons le phénomène comme on le voudra: fait français; survivance française; lutte pour la langue ou la culture — Le phénomène reste toujours très réel.

Pendant que les représentants d'autres groupes se sont taillés une place enviable dans le domaine des affaires, soit le commerce, l'industrie, ou dans le champ des sciences; les Canadiens français se sont distingués par leur acharnement à survivre, ce qui, au point de vue matériel, n'est pas très enrichissant, bien au contraire. Il serait curieux de faire le bilan de l'argent dépensé pour l'ACFC et les deux postes radiophoniques, par un groupe atteignant à peine 50,000, dans cette seule province.

L'attitude du groupe français a été taxée, tantôt d'utopie, d'idéalisme exagéré, tantôt de gaspillage de temps . . . et d'argent. On l'a parfois accusée d'intransigeance extrême, d'une sorte de ségrégation en son genre.

Quelques-uns, plus sympathiques, ont voulu y voir un prolongement du miracle canadien accompli jadis sur les rives du St-Laurent; ou encore d'une mystique nouvelle du nationalisme.

Et pourtant, à travers toutes les vicissitudes, soit opposition, soit sympathie, l'effort de survivance française s'est continué. Il a fait le tour du Canada et à plusieurs reprises. Il n'est pas jusqu'à la Colombie-Britannique, qui, il y a à peine trente ans, ne connaissait pas ce genre de problème minoritaire, et qui a vu les réclamations obstinées des Canadiens français, troubler quelque peu le calme imperturbable des rives du Pacifique.

Il est pourtant une contingence que l'élément français n'a pas prise à la légère. C'est la possibilité de devenir cause de division de l'effort catholique, là où ses activités s'exercent dans les milieux habités par des groupes catholiques d'autres origines raciales. Jamais, à ma connaissance, a-t-on refusé de considérer les remarques constructives de nos amis de ces groupes catholiques. Toujours l'on s'est arrêté pour étudier sérieusement le problème sous tous ses aspects. Il a toujours paru que le droit des Canadiens français à leur survie était reconnu par le St-Siège, ce qui rendait leur cause parfaitement légitime.

Néanmoins, nos chefs de file n'ont jamais manqué de rassurer les groupes minoritaires catholiques d'autres origines, que jamais le travail de survivance française ne se ferait au dépens de la foi catholique et que toujours le groupe français marcherait avec eux la main dans la main pour faire avancer ce qu'il y a de plus grand sur terre, soit, le Royaume de Dieu.

Après bien des efforts de réorganisation, de reprise, de recommencement, il semble bien que tous les groupes catholiques de races différentes commencent à se rallier autour d'un idéal commun, sans trop se préoccuper des activités du groupe français en faveur de sa langue.

B. Avenir

Mais le groupe français doit tendre ses regards vers l'horizon et chercher à prendre place dans la vie canadienne de l'avenir qui se prépare.

La crise du séparatisme au Québec semble placer la réalité de la survivance française dans une nouvelle perspective. Certains aspects de cette crise peuvent paraitre sans doute assez désagréables, je ne dis pas seulement à nos compatriotes d'expression anglaise, mais à nous-mêmes des autres provinces du Canada.

Il n'en reste pas moins vrai, malgré tout, que cette crise n'a pas empêché de se définir (se déterminer), certaines attitudes du monde contemporain qui pourraient être très utiles au Canada en vue du règlement de ses difficultés culturelles.

a) Occuménisme et dialogue. On sait que l'esprit d'Occuménisme qui gagne peu à peu le monde chrétien, — on pourrait même dire le monde religieux tout entier — semble déverser de son trop-plein dans le domaine racial. Il semble donc se former un certain oecuménisme racial, — laborieux en certains endroits — qui fait que l'on se dispose à éviter la lutte les uns contre les autres au bénéfice de l'entente de la collaboration.

Et puis, les temps sont au dialogue. Il y a chez tous une disposition à discuter à l'amiable, de certaines difficultés, plutôt que de recourir à des ultimatums, qui sonnent plutôt comme des bruits de guerre.

De ces deux tendances humaines, de l'époque contemporaine, des jalons pour notre action future semblent se fixer. Déjà nous en avons profité quelque peu en cette province; et c'est mon avis que nous devrions en explorer toutes les possibilités pour une action plus concrète et plus positive.

b) Il n'est pas jusqu'à la crise du séparatisme qui ne puisse nous fournir un autre jalon pour l'avenir.

On sait que l'un des griefs invoqués par les séparatistes — et l'on pourrait dire, par le Québec toujours empressé à donner justice à ses minorités — c'est le traitement précisément des minorités françaises des autres parties du Canada. Ce grief figure assez en évidence sur l'échiquier des stratégistes du groupe séparatiste.

Et au surplus, les penseurs canadiens d'expression anglaise les plus sagaces ne manquent pas de mettre leurs compatriotes en garde contre le danger de sécession qui pourrait résulter de l'injustice de cette situation, et finir par briser le Canada en deux tronçons, ce qui pourrait vouloir dire la fin de son existence.

En conséquence, il me semble que c'est entreprendre une action tout-à-fait réaliste et salutaire que de s'efforcer d'obtenir justice pour nos groupes français des différentes provinces canadiennes, dans un but spécifique: soit, pour conserver ce qui nous tient à coeur, à tous, aussi bien d'expression anglaise que française: l'unité canadienne. Ainsi, fidélité française, pourrait bien devenir, fidélité canadienne tout court.

Est-ce trop espérer, Mesdames et messieurs, que nous puissions arriver à établir un Canada solide, uni, épris d'amour pour tout ce qui est valeur humaine et spirituelle, fondé sur deux grandes cultures, et dans lequel toutes les autres richesses culturelles seraient respectées?

Le Canada agirait ainsi à la façon d'un spectre solaire racial: les deux rayons de lumière culturelle de son unique civilisation, ne cesseraient de faire voir aux yeux du monde, à travers le prisme de la tolérance — ou si l'on préfère, la charité — les couleurs brillantes des diverses cultures qui sont venues l'enrichir. Se poser sur ce fonds, ne voudrait pas dire disparaître, mais y briller, dans l'unité, de toute la richesse de sa culture.

Il est certain que c'est un noble idéal; et notre groupe français, entrainé depuis deux siècles à ce genre de travail, pourrait y tenir un rôle primordial.

II— Les jeunes

Mais, j'ai promis aux organisateurs d'être bref, et au risque de paraitre incomplet, je tiendrai ma promesse.

Mesdames et Messieurs, Je vois devant moi une riante jeunesse, gonflée d'une sève vitale, vigoureuse et irrésistible. Permettez en terminant que je m'adresse particulièrement à elle.

Chers jeunes,

Comme les coureurs des olympiques d'autrefois, se passaient, dans l'arène, la torche lumineuse afin de diriger et presser les équipiers vers la victoire, vous voulez vous aussi, saisir la flamme de la culture des mains défaillantes de ceux qui ont vieilli et se sont usés à la tâche, afin de la passer aux générations montantes, et ainsi la conserver toujours brillante; puissiez-vous porter cette lumière avec un ardent idéal.

a) Vous avez reçu de Dieu des talents riches et variés. Parmi ces talents, les premiers, qui sont essentiels, ce sont ceux de la foi et de la grâce. Ceux-là, il faut les cultiver et les faire valoir à tout prix.

Il y a toutefois d'autres talents importants dans le domaine des valeurs humaines et tout d'abord la culture. C'est une valeur humaine d'un ordre très élevé, à laquelle on se doit en tout honneur de rester fidèle. On sait que le grand théologien, saint Thomas d'Aquin, dans sa division des vertus, arrive à la conclusion suivante: "La religion inspire le culte à Dieu; la piété, le culte à la famille et à la patrie. Entendez sous le titre Patrie: La culture, la langue, etc.

Ayez donc à coeur de cultiver tous vos talents.

b) Et puis, d'après les pédagogues, il faut donner à la langue maternelle la valeur qui lui appartient. Un jeune qui a bien appris sa langue maternelle et s'exprime parfaitement dans cet organe, aura bien des chances de mieux réussir dans les autres domaines du savoir-humain.

Pie XII faisait écho à cette théorie lorsqu'il disait en 1949 à la jeunesse étudiante de Rome: "Nul plus que Nous n'est convaincu que quiconque est appelé à assumer la responsabilité d'une fonction, que quiconque veut écrire ou parler, doit posséder parfaitement et dans toute sa pureté, sans inutilités et sans barbarismes, sa propre langue maternelle" . . .

Et à un groupe de poètes des dialectes Italiens, il disait toute l'importance qu'il y a pour acquérir une langue seconde, de bien s'exprimer clairement dans son propre idiome maternel, ne fusse qu'un dialecte".

Et Pie XII s'y connaissait dans ce domaine, lui qui avait réussi à maitriser douze langues vivantes.

c) Enfin, puis-je ajouter que votre fidélité française, au temps présent, en plus de provenir d'une fierté humaine bien placée, se doublera d'un but utilitaire très relevé, savoir, celui d'assurer l'unité menacée du Canada. En voilà encore une valeur humaine que personne — nous moins que quiconque, puisque nous portons le titre de Canadiens depuis plus de deux siècles — n'a le droit de négliger.

Je vous laisse ces trois pensées, escomptant que votre ardeur généreuse les accueillera avec courage et une force d'âme qui appartient uniquement à la jeunesse.

Chers jeunes,

Vous représentez l'avenir. L'avenir sera ce que vous le ferez. Avec l'aide de la Providence, puissiez-vous le faire brillant pour vous et le Canada.

Mgr Aimé DECOSSE.

Il y a trois cents ans mourait Nicolas Poussin

D'une famille pauvre et presque paysanne, Nicolas Poussin, né à Villers, près des Andelys, en 1594, suivit, tout jeune, les leçons de Quentis Varin et vint à dix-huit ans à Paris, où il entra dans l'atelier du Flamand Ferdinand Elle, puis dans celui de Lallemand. Il travailla à la décoration du Luxembourg avec Philippe de Champaigne et tenta, par deux fois, de partir pour Rome; mais deux fois la maladie l'arrêta en chemin, et ce ne fut qu'en 1624 qu'il y parvint. Il y vécut d'abord des années très pénibles et ne commença à connaitre l'aisance et un début de notoriété que vers 1628.

Nicolas Poussin fit alors la connaissance du Français Jacques Dughet, épousa sa fille en 1629 et s'établit près du Pincio.

Les dix années qui suivent sont l'époque de sa plus grosse production. Il tire ses sujets de l'Ecriture sainte: "la Peste d'Astod" (Louvre), "le Massacre des Innocents" (Chantilly), "la Danse autour du veau d'or" (Londres), "la Prise de Jérusalem" (Louvre). Nicolas Poussin s'inspire aussi de la mythologie ou de l'histoire: "l'Enlèvement des Sabines" (New York), "la Mort de Germanicus", "Camille et le maitre d'école de Falèries" (Louvre). Il est aussi l'auteur de plusieurs "Bacchanales" et de sujets allégoriques: "L'inspiration du poète" (Louvre). Il faut encore citer la première série des "Sept Sacrements", qui obtint un immense succès.

Cependant, la France commence à s'intéresser à Poussin. Richelieu, qui appréciait son génie, et même Louis XIII songe à le charger de décorer la Grande Galerie du Louvre. Il faut la promesse d'avantages matériels importants pour décider Poussin, qui ne se résigna qu'avec appréhension. En 1640, le roi le reçoit à Saint-Germain et le nomme premier peintre. Quelques mois plus tard, incapable de jouer le rôle mi-officiel, mi-administratif que l'on attendait de lui, il avait réussi à mécontenter tout le monde. En 1642, il profite d'un congé pour regagner Rome, et n'en reviendra plus.

Rendu à l'atmosphère qui lui convient, Poussin fait figure de maitre pour tout ce que l'époque compte d'amateurs. Les oeuvres capitales de cette nouvelle période romaine sont la seconde série des "Sacrements", "Moïse sauvé des eaux" (Louvre), "les Bergers d'Arcadie" (Louvre), et surtout les grands paysages animés d'épisodes de la Bible ou de l'histoire ancienne.

Par l'exécution autant que par la conception de ses sujets, Nicolas Poussin, qui a laissé de lui-même un admirable portrait (Louvre), est le type du peintre classique, attaché à la symétrie, à l'équilibre, au balancement des groupes, à la composition. Esprit indépendant et méditatif, il cherche essentiellement à exprimer une vérité morale à travers les mythes de l'Antiquité. Sa valeur ne tient pourtant pas seulement dans le symbolisme intellectuel de ses oeuvres: la robuste sensualité des "Bacchanales" et leur rythme, ainsi que la grandeur lyrique de ses paysages font de Poussin l'un des plus grands artistes français et expliquent son influence.

(Extrait du Grand Larousse Encyclopédique en 10 volumes, qui vient de paraître.)

·Dialogues·

Page mensuelle dirigée par un comité de la Fédération des Associations de Parents et Maîtres du Manitoba

Responsables: Georges Laberge, Noëlie Palud

Les Franco-Manitobains: Réalités mouvantes et pluralisme idéologique

par Jean-Guy Vaillancourt

"La justice et la vérité exigent donc de distinguer ici le drame de notre cléricalisme et de la situation nord-américaine, le premier s'insérant dans le second qui l'antécède et le dépasse" (Jean Le Moyne, CONVERGENCES, 1961, p. 48).

Les problèmes linguistiques (apprentissage d'une langue, multilinguisme, transfert linguistique, évolution de la langue, dialectes, etc.) sont déjà fort complexes par eux-mêmes. Mais ce fait social fondamental qu'est la langue est d'autant plus difficile à étudier dans certains milieux que des questions de religion et d'origine ethnique viennent très souvent interférer pour compliquer nos analyses. Le sociologue qui désire jeter un peu de lumière sur la langue française du Manitoba devra donc distinguer autant que possible différents éléments noués ensemble de façon assez confuse.



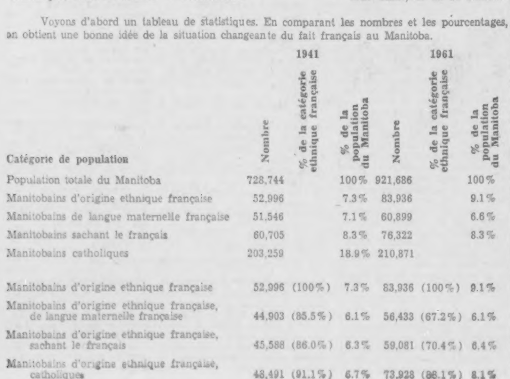
Jean-Guy VAILLANCOURT

Professeur de Sociologie au Collège de St-Boniface. Il donne des cours du soir en Sociologie à des adultes (au Collège) et aux étudiants de théologie au Grand Séminaire. Originaire de l'Ontario-Nord où les problèmes linguistiques sont semblables à ceux d'ici, il obtint son B.A. à l'Université de Sudbury. Il détient une Licence en Philosophie et une Licence en Sociologie. Il étudiu trois ans en Europe et l'an prochain ira étudier aux Etats-Unis en vue d'un Doctorat en Sociologie.

Dans une première partie, au moyen des statistiques des recensements fédéraux de 1941 et 1961, je tenterai de dégager les principaux faits concernant la langue française (maternelle ou officielle), la catégorie ethnique française et la religion catholique au Manitoba. Il est important de faire des distinctions pour éviter la confusion habituelle dans les discussions de ces réalités. Cette analyse des faits, bien qu'incomplète, nous aidera à comprendre la situation présente du fait français au Manitoba.

Dans une seconde partie, je tenterai de faire une analyse des principales idéologies ou mentalités que l'on rencontre chez les Manitobains catholiques de langue française. Au point de vue théorique, je m'inspire de recherches faites sur le Canada français par des sociologues comme Dumont, Rocher, Falardeau, Rioux et Guindon. Au plan empirique, mes réflexions, mes hypothèses (et mes critiques) se basent sur des observations personnelles, des discussions prolongées, des enquêtes nombreuses faites dans le milieu Franco-Manitobain, ainsi que sur ma connaissance comparative des Franco-Ontariens et des Québécois. J'entends par idéologie "un achèvement de la structure sociale" cette technique de l'existence" qui a une "oeuvre spécifique de définition des fins collectives" (F. Dumont, Note sur l'analyse des idéologies, Recherches Sociographiques, IV, 2, 1963, p. 160).

Voyons d'abord un tableau de statistiques. En comparant les nombres et les pourcentages, on obtient une bonne idée de la situation changeante du fait français au Manitoba.



Catégorie de population	1941 Nombre	1941 % de la catégorie ethnique française	1941 % de la population du Manitoba	1961 Nombre	1961 % de la catégorie ethnique française	1961 % de la population du Manitoba
Population totale du Manitoba	728,744		100%	921,686		100%
Manitobains d'origine ethnique française	52,996		7.3%	83,936		9.1%
Manitobains de langue maternelle française	51,546		7.1%	60,899		6.6%
Manitobains sachant le français	60,705		8.3%	76,322		8.3%
Manitobains catholiques	203,259		18.9%	210,871		
Manitobains d'origine ethnique française	52,996	(100%)	7.3%	83,936	(100%)	9.1%
Manitobains d'origine ethnique française, de langue maternelle française	44,903	(85.5%)	6.1%	56,433	(67.2%)	6.1%
Manitobains d'origine ethnique française, sachant le français	45,588	(86.0%)	6.3%	59,081	(70.4%)	6.4%
Manitobains d'origine ethnique française, catholiques	48,491	(91.1%)	6.7%	73,928	(88.1%)	8.1%

Commentons très brièvement ce tableau, à l'aide de quelques données complémentaires.

Les Manitobains d'origine ethnique française constituent 9 pour cent de la population du Manitoba, et ils sont le quatrième groupe ethnique après les Britanniques, les Ukrainiens et les Allemands. La langue française vient après l'anglais, l'ukrainien et l'allemand comme langue maternelle des Manitobains, ce qui est encore plus frappant. Ce phénomène est bien caractéristique des provinces de l'Ouest; on comprend alors pourquoi les problèmes linguistiques et ethniques se posent différemment dans les provinces de l'Est, où les Canadiens français sont le deuxième groupe ethnique et où la langue française est la langue maternelle la plus importante après l'anglais.

Les Manitobains d'origine ethnique française qui savent le français sont au nombre de 59,081. Donc 24,855 personnes d'origine ethnique française ne savent pas le français. Nous avons là un bon indice du degré de transfert linguistique chez les Manitobains d'origine ethnique française. En 1941, environ 15 pour cent de ceux-ci ne parlaient pas français. En 1961, c'est environ 30 pour cent. On peut prévoir que dans une autre génération, la majorité des enfants des Franco-Manitobains ne parleront plus français, surtout si les phénomènes que nous constatons actuellement se perpétuent.

Le déclin du français (déclin proportionnel, mais non numérique) chez les Manitobains d'origine ethnique française est en partie compensé par l'augmentation de la population et par le fait que plus de 17,241 personnes d'origine ethnique non française savent parler le français. Le nombre de Manitobains sachant parler le français augmente, même si leur proportion de la population est restée la même depuis 20 ans. Ceci montre bien que la situation du français est statique au Manitoba (8.3 pour cent en 1941 et en 1961). Il est clair aussi, d'après le tableau, que le français doit être considéré comme une variable en partie indépendante du groupe ethnique français.

Un autre facteur qui a fortement influencé le problème ethnique surtout dans le passé, c'est la religion. La dissociation entre l'ethnie et la religion, l'ethnie et la langue est un fait assez clair maintenant au Manitoba. On ne peut plus confondre ces paires de variables comme on le faisait dans le passé. Est-il vraiment nécessaire d'analyser davantage les statistiques pour montrer qu'il est devenu indispensable de distinguer les phénomènes de foi et d'origine ethnique? Pour ce qui est du célèbre problème de la langue et de la foi, tout incite à croire que la dissociation est aussi considérable entre ces deux variables qu'entre les autres décrites plus haut. Il est regrettable que le Bureau fédéral du Recensement ne publie pas de fascicule faisant la corrélation entre langue (maternelle et officielle) et religion.

Cette différentiation croissante entre religion, groupe ethnique et langue, constatée dans les faits, nous commençons à l'apercevoir aussi au niveau des idéologies. De moins en moins de personnes croient maintenant que la langue française est la gardienne de la foi catholique. En tout cas, même si c'était encore vrai en partie, il faudrait se demander si c'est vraiment de la foi chrétienne, ce bagage religieux qui a besoin de l'appui d'une langue et d'un groupe ethnique pour être "conservé".

* * *

Quatre différents types d'idéologies

Je vais tenter de faire une description de quatre différents types d'idéologies que nous rencontrons chez les Manitobains catholiques de langue française. Je laisse tomber ici la référence à la catégorie ethnique, car je crois que c'est une division de la population qui a de moins en moins de sens. Une typologie, comme celle-ci, simplifie nécessairement la réalité, mais par ailleurs elle a souvent l'avantage de l'éclairer considérablement.

(1) Patriotisme religieux

Une première idéologie, dépassée dans la réalité mais étonnement vivace encore dans des institutions et dans certains esprits, c'est celle du patriotisme religieux, de la confusion entre les valeurs sacrées et les valeurs linguistiques. Pour ceux qui croient que la langue est la gardienne de la foi, la langue (souvent mal parlée) devient un simple instrument pour la conservation de valeurs religieuses fermées. Une religion ethnocentrique, en d'autres mots, qui est un rampart pour la protection du ghetto tourné vers le passé, et qui risque de se vider peu à peu de son contenu chrétien. Cette idéologie cléricale est en voie de liquidation au Québec, à mesure que l'on accepte de distinguer le spirituel et le temporel, mais elle reste incrustée dans bien des organisations traditionnelles des minorités françaises, parce que le cléricalisme (pas seulement celui de plusieurs clercs, mais celui aussi de beaucoup de laïques) y est extrêmement fort. Dans ce genre de société assez close, le clergé est souvent tenté de se constituer en rampart de l'ordre social et linguistique établi et de considérer son rôle comme étant un rôle de contrôle des institutions existantes. Le rôle historique important qu'il a rendu lui rend difficile la prise de conscience du fait qu'il existe des laïcs capables de prendre leurs responsabilités. Le système d'éducation de ce genre de société en bonne partie vers le recrutement clérical retarde aussi l'éclosion d'un laïcat mûr et compétent.

Les gens qui sont de cette mentalité sont ordinairement des patriotes qui se servent de la religion pour promouvoir le français, et qui se servent du français pour promouvoir la religion. Ceux qui ne sont pas d'accord avec leur idéologie sont des "traîtres à la Cause". Certains d'entre eux ont des intérêts à lier ainsi leur foi catholique (quelle piètre religion, parfois) avec ce qu'ils appellent encore la race (ce terme que seuls les ignorants et les nationalistes extrémistes utilisent encore pour désigner les Canadiens d'origine ou de langue française). Ils n'aiment pas que l'on mette en question la façon traditionnelle dont ils ont défini la situation des Franco-Manitobains. Mais la situation a changé, comme on l'a vu dans la première partie de cet article. C'est pourquoi les idéologies aussi ont changé parfois sans qu'on s'en rende trop compte. J'espère que les hypothèses, que je suggère ici, sur l'éclatement de l'idéologie unitaire du passé correspondent d'assez près à la réalité.

(2) Catholicisme avant tout

On pourrait décrire une deuxième idéologie, cléricale elle aussi, qui trouve des adhérents assez nombreux parmi ceux qui ont subi et accepté l'impact nord-américain au point de vue linguistique. Cette mentalité rencontre au Manitoba un succès qu'elle n'a pas chez les Québécois, mais qu'elle a trouvé chez les Franco-Américains. Pour eux, le français est inévitablement appelé à disparaître au Manitoba. Pourquoi alors ne pas accélérer un peu ce processus d'anglicisation, pour que tous les catholiques puissent faire front commun dans la lutte pour des droits scolaires et religieux. En d'autres mots, ils veulent ouvrir le ghetto franco-manitobain pour que le ghetto catholique soit plus fort. Ces Franco-Manitobains veulent des écoles séparées de langue anglaise, des high schools catholiques. Cette position, en autant qu'elle reste fermée et cléricale est assez semblable à la première, parce qu'elle ne fait pas sortir de la théocratie, parce qu'elle ne donne pas d'autonomie au temporel face au spirituel. Elle sacrifie la langue sur l'autel de la religion, et cette religion reste assez fermée. C'est la position que Mgr Bourne proposa jadis aux Canadiens français de l'Amérique du Nord, et c'est encore celle des groupes ethniques étatsuniens qui ont laissé leurs particularismes ethniques et linguistiques pour constituer l'un des trois melting-pots religieux des Etats-Unis. L'oecuménisme oblige actuellement à dépasser cette position religieusement close, et la possibilité du bilinguisme, même au Manitoba, semble indiquer qu'il n'est pas nécessaire d'abandonner sa langue pour que la foi soit plus forte.

(3) Français, sans catholicisme

Une troisième idéologie se rencontre chez un petit nombre de gens qui veulent rester français, et qui ne veulent plus de cléricalisme. Ils ne veulent plus lier l'avenir du français à la cause catholique, et ils sont parfois même prêts à dissocier le problème de la langue française de celui de la survivance ethnique. Certains considèrent le français comme une langue de culture, et quand ils sont réalistes, ils voient bien que leur situation est très précaire ici. Pour cette raison, plusieurs louchent vers le Québec, car ils se sentent mal à l'aise dans ce milieu clérical où l'impact anglais est si fort. Par ailleurs, certains croient que le français pourrait survivre s'il y avait des écoles publiques françaises, ou encore s'il devenait langue seconde des Manitobains plus instruits. Ils sont assez réalistes pour sourire à certains plans récents de regroupement des Franco-Manitobains dans les centres plus français. Il est assez facile de leur faire comprendre qu'il n'y aura probablement jamais de société et de culture franco-manitobaines, et s'ils n'acceptent pas de s'intégrer au point de vue éducatif et occupationnel, leur seule patrie en Amérique du Nord sera le Québec. Ils se sentent éloignés de la première idéologie, même s'ils sont parfois tentés de s'en servir pour maintenir le français. Ils se sentent très éloignés de la deuxième, et assez proches de la quatrième. Comme dans chacun des autres types d'idéologie, il y a des variations internes.

(4) Planétarisation et convergence

La quatrième idéologie s'exprime encore assez peu de façon officielle, parce que les trois autres positions monopolisent les moyens de communication. Par ailleurs c'est la position qui me semble la plus répandue (au plan vital bien plus qu'au plan verbal). Seuls des jeunes et quelques laïcs ont l'audace de l'exprimer ouvertement à l'intérieur du groupe, et on les considère comme des "vendus". Dans le fond une majorité croissante vise cette position, mais ils se sentent parfois mal à l'aise de le faire. Ces gens rejettent complètement la vieille position du patriotisme religieux. Ils acceptent de vivre en Amérique du Nord et au Manitoba. Ils ne veulent pas se créer un monde ethnique clos et un milieu religieux séparé. Plusieurs, d'entre eux, tiennent au français, mais souvent comme langue seconde seulement. Ils ne veulent pas que ce soit un handicap qui les empêche de s'intégrer dans le milieu occupationnel manitobain.

Ils n'ont pas peur de profiter de la culture de Winnipeg et de l'Amérique du Nord (télévision, journaux, revues, arts, loisirs). Ils n'ont pas de complexe de lutte et de vengeance face à leurs frères séparés de langue anglaise; au contraire, ils acceptent de vivre dans une société pluraliste. Ils sont "arrivés en ville" et ne veulent plus du milieu rural rétréci d'hier, des slogans peu réalistes et nostalgiques. Les rares adultes et parents qui sont d'accord avec ces nouvelles tendances sont prêts à laisser aux jeunes la liberté de parler la langue de leur choix, et ils se sentent mal à l'aise quand on les embrigade dans des associations où des personnes âgées à mentalité traditionnelle prennent des décisions sérieuses tournées vers le passé plutôt que vers l'avenir. Ils veulent que de nouveaux groupes de jeunes gens participent aux décisions qui affecteront l'avenir de leurs enfants. Ils n'acceptent pas de faire de leur famille et de leurs écoles des barricades contre le monde moderne.

Ils ne considèrent pas ceux, d'entre eux, qui ont opté pour l'intégration complète comme des gens qui ont choisi de "mourir" ou de "trahir". Ils sont prêts à réévaluer les faits historiques et juridiques à la lumière des réalités d'aujourd'hui. Ils acceptent avec sérénité l'urbanisation des Franco-Manitobains, l'hétérogénéité croissante de la population de St-Boniface. Ils ne croient pas qu'il soit possible de garder à St-Boniface son caractère de gros village catholique et français, qu'il avait il y a 50 ans, car pour cela il faudrait faire sauter les ponts de la Seine et de la Rouge, et mettre un mur de Berlin le long de la rue Marion ou de la rue Goulet.

Ils préfèrent garder un système d'écoles publiques et ne veulent pas qu'on y introduise tellement de français que l'anglais des jeunes puisse en souffrir. En effet, comme ils veulent vivre ici au Manitoba, ils considèrent qu'il est important de parler un anglais sans accent. Ils trouvent ridicule, pesant et moyenâgeux l'imbroglio actuel de l'éducation secondaire à St-Boniface (voir "Le Courrier", 27 janvier 1965, p. 3, Editorial). Ils voudraient voir enfin disparaître les vestiges des idéologies unitaires et confusionistes (idéologie 1 et 2 décrites plus haut). Par conséquent, ils seraient sans doute prêts à dialoguer avec les "farouches" défenseurs de la troisième idéologie, dans le cadre d'un espèce de Mouvement Laïque manitobain, car leur désir d'intégration ethnique et occupationnelle (ce que le sociologue Milton Gordon appelle l'assimilation structurale) ne s'oppose pas nécessairement au maintien et au développement du français au Manitoba.

Dans leur perspective, qu'on pourrait qualifier d'oecuménique, le français n'est plus l'apanage exclusif d'une minorité ethnico-religieuse, mais ses chances sont liées à la possibilité d'un bilinguisme pan-canadien bien plus qu'à la "survivance" de cette minorité. Contrairement à ceux qui sont assez français pour être de la troisième idéologie, ils resteront au Manitoba et s'y intégreront plutôt que de déménager au Québec dans l'hypothèse où le Québec deviendrait une nation plus indépendante.

Conclusions

Il est temps de conclure. Je sais que plusieurs ne seront pas d'accord avec ma typologie. Personnellement, je n'en suis pas parfaitement satisfait, car la réalité est bien plus complexe que ça. Il y a bien plus de positions que celles que j'ai essayé de décrire, et il y a des variations internes et des oscillations de l'une à l'autre que j'ai négligées. Il y a enfin des citations de textes et d'opinions orales, que j'aurais dû donner pour illustrer chaque type. J'aurais pu le faire, mais ceci nous aurait conduit trop loin. Je me suis bien gardé de faire des références explicites à des groupes, à des organisations locales, ou à des individus qui incarnent bien ces diverses idéologies, car je pense que le lecteur, s'il est le moindrement averti de la réalité franco-manitobaine actuelle, pourra s'adonner à ce jeu amusant par lui-même. Et même si le lecteur n'arrive pas à se placer dans une des quatre catégories, cela n'enlève rien à l'exactitude ou l'inexactitude de mon analyse. La méthode du type idéal que j'ai utilisé ici est simplement un essai d'assemblage de caractéristiques semblables observées chez plusieurs, et qui ne se retrouvent certainement pas toutes à l'état pur chez qui que ce soit.

Le lecteur aura sans doute senti que je semble indiquer une préférence pour la quatrième idéologie. J'avoue que cette position me semble la plus réaliste, la plus en accord avec les faits. De plus, je pense qu'il était important que cette position tellement répandue et acceptée au plan existentiel par les Franco-Manitobains soit présentée sous un jour favorable. Le nationalisme fermé, le catholicisme clos, ou le mélange des deux, nous éloignent de la planétarisation et de la convergence universelle, ces caractéristiques de l'étape actuelle de l'évolution humaine qu'a si bien décrites Teilhard de Chardin. Ces trois idéologies sont de plus en plus inacceptables aux personnes d'origine française vivant dans des milieux nord-américains où il n'est pas possible d'avoir une culture et une société françaises complètes. Le groupe qui choisit la dernière position est le seul qui pourra faire sentir l'impact de sa culture. Ces Franco-Manitobains ont choisi la communication et le dialogue, et il n'y a plus de retour en arrière possible.

QU'EN PENSEZ-VOUS?

Nous avons publié sous cette rubrique, la semaine dernière, les résultats d'une enquête rapide, tels que présentés par Mlle Noëlie Palud, du comité des responsables.

Cette semaine, les responsables nous offrent des commentaires sur l'enquête, de la part de professionnels qui y ajoutent leurs propres idées.

Sur ces sujets il y a probablement autant d'opinions que de Franco-manitobains.

Le comité sera heureux d'en recevoir par écrit, à l'adresse suivante: Dialogues, 450, rue Louis Riel, St-Boniface, Man.

La rédaction du journal y apportera un commentaire aussi, au moment opportun. NDLR.

La Relève

Le concours oratoire de La Relève pour la Division de la Montagne aura lieu le dimanche 11 avril dans l'auditorium de l'école secondaire de Somerset, à 8 h. p.m.

Roma LABOSSIERE, secrétaire.

LOUIS-I. MASSON

Né et élevé à St-Boniface, M. L. Masson obtint un B.A. et un B.Ed., ainsi qu'une maîtrise en pédagogie à l'Université de Manitoba.

De 1958 à 1963, il travailla comme psychologue consultant de la Child Guidance Clinic et de l'hôpital de St-Boniface. En 1963, il accepta le poste de directeur-adjoint au service d'orientation du Ministère de l'Education du Québec.

Bilingue à quel âge?

par Louis-I. MASSON

M. Louis Masson, psychologue de St-Boniface maintenant attaché au Ministère de l'Education du Québec, a réalisé il y a quelques années une enquête scientifique pour donner une réponse, parmi d'autres, à cette question complexe.

Son expérience s'est limitée à des enfants anglophones. La question était donc: apprennent-ils mieux le français dans les premières années scolaires ou un peu plus tard?

M. Masson fait état, au départ, de quelques travaux déjà accomplis dans ce domaine, en particulier du Dr Penfield. (Ce neurologue de Montréal s'est acquis du renom en préconisant l'enseignement des langues à un âge précoce.) En considérant exclusivement le développement du système nerveux, Penfield soutient que la "plasticité" de l'enfant tend à diminuer vers l'âge de dix ans.

Le procédé

M. Masson a mené son enquête à St-Vital, Man. Il a choisi deux groupes d'enfants ayant un "quotient intellectuel" supérieur à la moyenne (110-120). Il y avait 30 enfants de 5 à 6 ans, et 30 de 11 à 12 ans), tous d'ascendance anglo-saxonne et n'ayant aucune autre occasion d'apprendre le français.

Ces élèves suivirent durant quatre mois deux heures d'enseignement français par semaine, par le même professeur, et sans différence d'un groupe à l'autre. L'enseignement portait sur des choses et des actions usuelles, faisant appel à des images, aux objets et aux gestes.

Chacun des 60 sujets passa un examen individuel à la fin.

Le résultat

On procéda ensuite à des analyses des épreuves subies, à l'aide de formules scientifiques.

Le groupe le plus jeune (5-6 ans) obtint des résultats supérieurs aux plus âgés (11-12 ans), de façon constante.

L'enquête portait donc à rejeter l'hypothèse suivant laquelle il n'y avait pas de différence appréciable dans l'apprentissage du français entre les jeunes anglophones des deux groupes d'âge. Du moins dans un cas d'enseignement méthodique comme celui-ci, et chez les enfants doués.

On pourrait en déduire, que les jeunes anglophones bien doués auraient peut-être profit à apprendre "la plume de ma tante" dès l'école maternelle, au lieu d'attendre passé dix ans.

(Cet article est adapté d'une communication publiée dans "Canadian Education and Research Digest", septembre 1964.)

CATHERINES HOLMES

Née et élevée au Manitoba, Catherine Holmes est diplômée de l'Université de Manitoba. Elle étudia à Middlebury College (Vermont) et reçut un Doctorat de l'Université de Paris, en 1964. Elle est présentement professeur d'Université à Toronto. (Faculté des Lettres)

L'apprentissage d'une langue seconde

par Catherine HOLMES

— Quatre années de français au high school, suivies de trois années à l'Université . . . pour ne pas savoir parler! Apprendre le français, mais c'est une perte de temps . . .

Qui n'a pas entendu un Canadien anglais, ami ou collègue, trancher aussi sommairement la question de l'apprentissage de la langue seconde. A plus forte raison, ce sont les professeurs de français qui doivent le plus souvent essuyer ce reproche et par la suite justifier leur raison d'être. Aussi ceux-ci, prenant le ton péremptoire de leur interlocuteur, s'empressent-ils de répondre:

— Mais il ne s'agit pas de vous faire parler français. Pour cela, il faut vous adresser à une école de langue (geste hautain du "docteur"). A l'Université, nous nous occupons de littérature et de culture françaises.

Cependant, la question de la place faite à l'autre langue officielle n'est pas réglée pour autant. Si brutales que paraissent ces affirmations, elles ne manquent pas de traduire des attitudes fondamentales chez le Canadien anglais, bien que de part et d'autre l'expression en soit souvent plus nuancée. Si elles se retrouvent ici à l'état "nature", c'est pour bien mettre en évidence deux éléments du problème.

D'une part, nombreux sont ceux qui se rangent en faveur d'un enseignement qui mènerait à une connaissance orale du français. Seule l'utilité paraît justifier, à leur sens, le temps passé à étudier le français. Cette prise de position est accentuée ces temps-ci par la mise en oeuvre d'une commission à l'étude du bilinguisme. Si nous en sommes là, se dit-on, c'est en grande partie la faute des enseignants qui nous ont présenté le français comme une langue morte. Il ne tenait qu'à eux de nous faire parler français.

Compte tenu de cette prise de position, il importe maintenant d'examiner celle des universitaires. A cet égard, certains faits paraissent s'imposer. D'abord, jusqu'à présent, le professeur de français dans les universités du Canada anglais s'adressait à une élite. Ces étudiants privilégiés s'intéressaient au français comme à une civilisation étrangère qui devait parachever leur culture personnelle, qui devait leur apporter cet esprit cosmopolite, signe de l'honnête homme. Substituer pour le français, l'allemand ou l'italien, le résultat en serait le même. Puis, une infime partie de cette élite se destinait à l'enseignement du français. Envers ce petit noyau d'étudiants, le professeur témoignait d'une sollicitude toute particulière, sachant bien qu'un jour ces quelques étudiants, devenus professeurs à leur tour, prendraient la relève à l'Université. C'est avec raison donc que dans un tel contexte l'enseignement de la culture ait pris le pas sur l'acquisition de la langue.

Si cet état de fait est maintenant mis en question, c'est en partie en raison de cette préoccupation toute récente du bilinguisme. C'est aussi le résultat d'une réforme au sein de l'enseignement supérieur, pas seulement au Canada, mais un peu partout où la société industrielle est venue rehausser le niveau de vie, diminuer la demande de manoeuvre et intensifier le besoin de cadres moyens. De plus en plus, on reconnaît à l'Université la mission de former des cadres moyens compétents, c'est-à-dire de donner une culture générale à un volume toujours croissant de candidats. Et c'est là le noeud du problème: cette formation humaniste ne s'adresse plus à l'élite intellectuelle, mais aux industriels, aux commerçants, aux hommes d'entreprises tout autant qu'aux futurs chercheurs et aux futurs érudits. D'où l'écart et la confusion sur les buts en matière de la langue seconde. Le corps enseignant reste attaché à son idéal de culture intellectuelle alors que les étudiants (et les contribuables!), épris de réalisme social et politique, réclament un enseignement technique en fonction des besoins de la nation. En pratique alors on tente de ménager la chèvre et le chou, par un compromis plus ou moins heureux, qui ennuie l'étudiant et exaspère le professeur.

Les critiques du régime actuel ne manquent pas, pas plus que les recommandations et les projets de solution. Certains planificateurs en matière de pédagogie linguistique proposent au niveau universitaire une division nette entre langue et littérature. Du côté langue, on préconise l'installation de centre de recherches linguistiques, avec tout ce que cela comporte de techniques audio-visuelles, dont le but serait de mener l'étudiant le plus rapidement possible à se servir de la langue. Dechargé de cette tâche, le corps enseignant se consacrerait presque exclusivement à la formation par la culture.

Si séduisante que soit cette solution, elle présente un certain nombre de dangers. Fort bien que ces laboratoires et ces instituts linguistiques, mais qui se chargera de la programmation des cours et des exercices? Comme viennent de le démontrer les premières expériences tentées dans ce domaine, ces nouveaux instruments pédagogiques exigent des fonds importants, puis un personnel nombreux et hautement qualifié.

D'autres encore craignent un échec du côté culturel. A ceux qui préconisent le bilinguisme, on fait remarquer que l'on peut accéder à une culture sans posséder la langue parfaitement et que l'Université ne saurait abandonner sa fonction éducative pour fournir un enseignement technique. Il n'empêche que le fait est là: la curiosité intellectuelle, le désir de connaitre la culture d'un peuple n'est pas "la chose du monde la mieux partagée". Tout porte à croire qu'à l'avenir il faudra valoriser l'enseignement de la culture et "inventer" une motivation pour y attirer les étudiants.

La motivation, les attitudes psychologiques, les préjugés raciaux, tels sont les ramifications du problème si l'on veut mener l'enquête jusqu'au bout. Quelles qu'en soient les réalités amères, nous persistons à croire que le bilinguisme et le biculturalisme sont des aventures qui méritent d'être tentées.







La bande de photos ci-dessus fait revivre des activités oratoires récentes dans la division de la Rivière-Rouge. Voici les événements qu'on y a capté pour la postérité: 1) Mlle Marie-Blanche Gaborieau présente à Georges Prescott, étudiant du Collège d'Otterburne, le "Trophée Antoine Gaborieau", symbole du championnat au concours oratoire divisionnaire; 2) Les gagnants de ce concours sont: à gauche, Suzette Roy, de St-Malo (prix de déclamation), et les quatre lauréats du concours oratoire, Louis Carrière, d'Otterburne, pour les garçons des 9e et 10e années, Gaétane Fontaine et Georges Prescott, respectivement pour les filles et garçons des 11e et 12e années, et à droite, Claudette Malo, de St-Malo, filles des 9e et 10e années; 3) Au programme, un peu de musique, grâce au "combiné instrumental" des Fugitifs de Ste-Agathe. Ce sont Léo Nolette, Noël Joyal, Gilbert Dorge (en arrière) et Raymond Dorge. 4) Les gagnants du concours de St-Jean-Baptiste: première rangée, Philippe Sabourin, Paulette Comeault, Jocelyne Sabourin, Doris Pelletier et Raymond Dumontier; deuxième rangée, Lucille Lallier, Gaétane Fontaine, Rose-Aimé Parent et Raymond Barnabé; troisième rangée, Guy Dansereau, Richard Desaulniers et Emile Sabourin; 5) St-Jean-Baptiste, leurs altesses: la princesse Paulette Comeault, la reine Gaétane Fontaine, le roi Richard Desaulniers et le prince Emile Sabourin. Félicitations.



JEUNESSE AUJOURD'HUI



Opinions et activités de la Relève

UN JOUR DE GUERRE POUR LA PAIX — (Message à la Jeunesse du Monde)

1944. Il y a 20 ans. La terre flambait. Un monde fou de carnage, ensanglanté, martyrisé, terrorisé.

D'un petit village de France où j'avais dû chercher refuge, j'écrivais au Président Roosevelt: "Un jour, cette guerre finira. Elle finira par où elle aurait dû commencer: la Paix. Je vous propose alors, à vous, à vos alliés, à vos adversaires de prolonger théoriquement les hostilités de 24 heures. Je veux dire: que, pendant 24 heures, la guerre coûte encore, mais ne détruit plus. L'argent qui vous permet de tuer chaque jour depuis cinq années, vous l'auriez bien trouvé, n'est-ce pas, pour tuer un jour de plus? Alors ces milliards-là, mettez-les en commun pour reconstruire ensemble quelques-unes de ces oeuvres qui sont la propriété et l'honneur de tous les hommes, et que la guerre a détruites sans le vouloir, sans y prêter attention, j'allais écrire: par-dessus le marché. Après tant de sanglantes désespérances, ce sera, pour tous les peuples, la première raison d'espérer".

Je ne reçus point de réponse et fus sans doute le seul à m'en étonner. Il faut être bien naïf pour croire que les hommes ont le temps, lorsqu'ils font la guerre, de songer à la Paix.

J'allais pourtant, durant ces vingt années, reprendre et renouveler mon appel.

En 1954, je m'adressai aux deux Grands de cette époque, leur disant: "Renoncez chacun à un avion de bombardement, et nous pourrons soigner tous les lépreux du monde". Ce fut en vain. Est-ce qu'on dérange d'aussi grands personnages pour si peu de chose?

Je renouvelai ma démarche en 1955. Puis en 1959. Toujours rien . . .

Enfin en 1962 . . .

Cependant, le monde continuait de courir, à la vitesse d'une avalanche vers le plus grand cataclysme de son histoire.

Je vous l'ai dit naguère: les hommes qui ont faim représentaient — en 1938 — 35 pour cent de l'humanité. Ils en sont aujourd'hui les deux tiers; dans dix ans, ils en seront les trois quarts. Chaque année la faim amoncelle plus de cadavres que la dernière guerre ne le fit pendant cinq ans.

Si vite, très vite, un immense élan d'amour ne bouleverse pas la conscience universelle, la faim des hommes précipitera la fin du monde.

* * *

C'est vous qui direz: non, au suicide de l'humanité.

Dans ce monde qui va, titubant entre les gaspillages insultants et les famines désespérées, entre les ventres creux et les ventres pourris, vous exigerez que les hommes d'aujourd'hui prennent leurs responsabilités devant vous, les hommes et les femmes de demain.

Je vous ai demandé: voulez-vous m'aider?

Vous m'avez répondu: que faut-il faire?

Je vous le dis:

Reprenant ma proposition d'il y a 20 ans, je viens d'écrire une nouvelle lettre à l'O.N.U.

Voici pourquoi.

Chiffrer ce que coûte chaque année la course aux armements est chimère. Les Grands ne nous le diront pas: le savent-ils seulement?

Toutefois, en parlant de mille milliards de dollars, nous sommes certains d'être en-dessous de la réalité.

C'est une somme.

Surtout lorsqu'on pense que, durant le même temps, les peuples repus ne consentent à offrir que quatre milliards de dollars pour nourrir ceux qui ont faim.

On imagine bien en effet qu'avec des frais pareils, ils n'aient pas les moyens de penser aussi à la misère du monde.

Mille milliards de dollars pour tuer, quatre milliards pour secourir: est-ce cela la civilisation?

Alors voici ce que je propose:

Que toutes les Nations décident que chaque année, à l'occasion d'une "Journée Mondiale de la Paix", elles prélèveront sur leurs budgets respectifs ce que leur coûte un jour d'armement, et le mettront en commun pour lutter contre les famines, les taudis et les grandes endémies qui déciment l'humanité.

Un jour de guerre pour la Paix . . . On pensera peut-être que je ne suis pas très exigeant . . . Mais cette première reconversion d'armes de mort en oeuvres de vie, sera un geste retentissant, capable d'amorcer le salut d'une humanité qui, mains liées et bouche cousue, se précipite, impuissante, vers la fosse commune.

Désarmez pour pouvoir aimer.

Voilà ce que j'ai dit à l'O.N.U.

* * *

Seul, mon appel risque, une fois de plus, de demeurer vain. Errant d'étage en étage, s'égarant, s'enlisant de bureau en bureau, il est condamné à finir, comme les précédents, dans les oubliettes de cette Tour de Babel qui fut le tombeau, déjà, de tant d'espérances . . .

Mais si, à ma voix, répondent des milliers d'autres voix, de jeunes voix ardentes, intransigeantes, qui n'acceptent pas d'être étouffées et rejettent le silence comme une injure, alors les volontaires de la surdité, les muets par vocation, au lieu de penser: "Encore lui!" se diront: "Eux, déjà!" Eux: ceux qui viennent, qui montent à l'assault, et qui veulent empêcher les responsables de dormir . . . en attendant de leur demander des comptes.

Alors il faudra bien qu'on vous entende et qu'on nous écoute:

Parce que demain, c'est vous qui serez les grands.

Donc vous écrirez à New York. Tout de suite. Par groupes de dix, vous signerez les cartes qui affirmeront votre détermination.

Si chaque jour, par milliers et milliers, ceux qui ont pouvoir — et devoir — de répondre reçoivent le témoignage exigeant de vos jeunes volontés, on finira bien, à tous les étages de l'O.N.U. par s'en apercevoir. Submergeons donc de nos appels leurs bureaux et leurs bureaucrates. Il faut que leurs dossiers cessent de jouer à cache-cache avec nos vies.

* * *

Trois puissances ont aujourd'hui l'audience et le respect du monde: le nombre, la force et l'argent.

Mettre le nombre, non plus à la remorque de la force aveugle ou de l'argent pourri, mais au service du rayonnant amour, voilà votre tâche humaine. La seule vérité, c'est de s'aimer.

Pour cela, ne pas se contenter de faire la planche, d'accepter, de profiter ou de subir. Mais construire, défendre, éclairer, élever. Personne n'a le droit d'être heureux tout seul.

Ainsi, non contents d'avoir vécu, vous aurez mérité de vivre . . .

Durant les vingt meilleures années de ma vie, devant la terrifiante absurdité des armements, contre la méfiance obtuse et la haine délirante, j'ai lutté pour vous protéger:

A vous maintenant, de vous défendre.

Raoul FOLLEREAU.

Demandez des cartes de pétition en indiquant le nombre que vous désirez (chaque carte pouvant porter 10 signatures) à M. Raoul Follereau, 46, rue du Général Delestraint, Paris 16e.

PROGRAMME DU CONGRÈS

Journée: Relève manitobaine".

Date: le 8 mai 1965.

Endroit: Institut Collégial de St-Norbert.

9 h. à 10 h.: entrée et inscription.

10 h.: mot de bienvenue du président provincial, M. Claude Comeault; mot de bienvenue du président de la Commission scolaire ou son représentant.

10 h. 20: lecture des grandes lignes — voeux, motions, suggestions — du congrès de l'an passé par le secrétaire provincial.

10 h. 30: rapport télégraphique de chaque division.

11 h. à 11 h. 45: a) présentation du Collège de St-Boniface; b) discussion sur le questionnaire envoyé aux écoles.

11 h. 50 à 12 h. 15: élection des officiers divisionnaires.

12 h. 20: goûter.

2 h.: élimination en cinq catégories.

4 h.: grande finale provinciale des concours oratoire et déclamatoire; remise des trophées et des prix.

6 h.: banquet — orateur invité, M. Raymond Bernier, président général de l'AECFM; présentation de carte aux membres honoraires.

7 h. 30: courte réunion de l'exécutif provincial.

8 h.: soirée artistique; mot de bienvenue par le nouveau provincial; maître de cérémonies, M. Christian Leroy, de CKSB; artistes invités, "Les Castors" de La Broquerie, et d'autres qu'on n'a pas encore rencontrés.

CKSB, ami des jeunes

Quand la jeunesse du Manitoba parle de CKSB, un nom vient tout naturellement sur ses lèvres: Christian Leroy.

Cet animateur de "Tous les garçons, les filles" est véritablement l'ami de toute la jeunesse canadienne-française de la province. Si la chanson française et canadienne a des charmes, et nul n'en doute, elle ne peut se greffer toute seule sur les jeunes esprits. C'est avec l'aide d'un animateur jeune et vivant qu'elle détrônera l'autre, l'usurpatrice, pour s'y établir à demeure et porter de nombreux fruits dans un avenir assez rapproché.

Si cette page atteint des jeunes non encore au courant de l'émission de plus en plus populaire "Tous les garçons, les filles", syntonisez quelquefois le poste canadien-français CKSB (1050 au cadran) à 5 h. 15, n'importe quel jour de la semaine, et une voix amie vous entretiendra pendant trois quarts d'heure de chansons, de chanteurs, d'organisations, de nouvelles locales toujours intéressantes, sans parler des messages qu'elle se charge d'adresser sur les ondes à qui vous voulez sans frais.

Tous les garçons, les filles, faites-vous un nouvel ami en la personne de Christian. Vous m'en donnerez des nouvelles.

AOD.

"ZONE", formi . . . formi . . . formidable!

"Zone" de Marcel Dubé fut un grand succès grâce au Frère Dépôt, metteur en scène, et à la troupe "Les Benjamins du Théâtre".

J'ai trouvé que les décors étaient très appropriés et réels. Nous avions l'impression que l'action se passait non pas sur le théâtre, mais dans la zone d'une certaine ville.

Les acteurs vivaient si bien leur rôle qu'ils disparaissaient sous nos yeux pour faire place aux personnages qu'ils représentaient. Les acteurs ont réussi à produire divers sentiments et émotions chez les spectateurs. A certains moments, nous éclations de rire, et à d'autres instants nous étions remplis de sympathie et de compassion pour certains personnages. Mes acteurs favoris étaient Georges Prescott et Claire Pilotte; Georges, pour avoir si bien joué son rôle de chef; Claire, pour avoir réussi à changer d'humeur pendant les différentes parties de la pièce. Elle était parfois furieuse et parfois très sympathique.

Sincères félicitations à tous!

Madeleine Bissonnette, secrétaire,
Institut Collégial St-Jean-Baptiste.

St-Jean-Baptiste accueille l'animateur de notre émission radiophonique

Comment exprimer les sentiments qu'on a éprouvés samedi soir lorsque Christian Leroy nous a rendu visite?

— Louise, Christian Leroy est ici!

— Qui?

— Christian Leroy, l'animateur de l'émission "Tous les garçons, les filles".

— Pas possible!

— Où?

— Ici, dans l'arène avec Monsieur l'abbé.

En un rien de temps, les jeunes étaient groupés autour de lui pour lui livrer leurs impressions du carnaval, de la chanson française, de leurs chanteurs préférés. Des noms comme Bécaud, Adamo, Françoise Hardy, Les Classels roulaient dans l'air. Christian a félicité notre reine, Lucette Bérard, qui a avoué avoir obtenu cet honneur grâce au dévouement des jeunes.

Nous désirons remercier sincèrement Christian de nous avoir permis cette liberté de la parole. Nos oreilles se porteront encore davantage au poste CKSB, non seulement pour le programme "Tous les garçons, les filles", mais aussi durant toutes nos heures d'écoute. Encore une fois, merci, copain Christian.

J'y étais,

Louise Marion, Institut Collégial St-Jean-Baptiste.

Manifestation de la Relève à Ste-Agathe

La Division scolaire de la Rivière-Rouge avait rendez-vous dans la salle paroissiale de Ste-Agathe, le vendredi 26 mars. Toute une population de jeunes intéressés à la Relève et à leur candidat pour le concours oratoire s'était massée, c'est le cas de le dire, dans la salle organisée à cette fin.

Vingt délégués des cinq divisions ont paru tour à tour sur la scène avec l'intention de plaire à leur public et, si possible, se mériter une place aux éliminatoires provinciales du 8 mai prochain.

Il y eut des surprises agréables, il y eut aussi des déceptions. C'était fatal. Mais cependant, gagnants ou perdants, tous les concurrents ont affiché une excellente tenue et ont réalisé des progrès marqués sur ceux des années passées. Je parle bien entendu en général, dans l'ensemble.

Vous êtes sans doute intéressés à connaître la liste de cette élite, la voici sans tarder.

De l'Institut Collégial St-Pierre, Claire Pilotte, Lise Préfontaine, Omer Fontaine et Réal Turenne.

De l'Institut Collégial St-Malo, Claudette Malo.

De l'Institut Collégial St-Jean-Baptiste, Gaétane Fontaine, Paulette Comeault, Richard Desaulniers et Emile Sabourin.

De l'Institut Collégial Ste-Agathe, Bernadette Roy, Noëllie Gosselin, Denis Richard et Michel Beaudoin.

Du Collège St-Joseph d'Otterburne, Georges Prescott et Louis Carrière.

Il ne faut pas oublier les plus jeunes qui nous ont donné de très belles déclamations dont la majorité étaient tirées des fables de La Fontaine. C'était Diane Gagnon, de St-Pierre, Suzette Roy, de St-Malo, Doris Champagne, de St-Jean-Baptiste, Suzanne Nolette, de Ste-Agathe, et Bernard Robert, d'Aubigny.

Tous ces étudiants y sont allés d'un discours ou d'une déclamation bien préparés et la tâche des juges n'a pas dû être une sinécure. Le jury était composé de Mme Stanners, responsable de la Relève à St-Boniface, M. André Martin, de CKSB, et M. Gabriel Dufault, propagandiste à l'Association.

Un intermède musical de choix avait été préparé par "Les Fugitifs" dont les membres sont Noël Joyal, Raymond Dorge, Léo Nolette et Gilbert Dorge.

Le moment de la proclamation des lauréats arrivé, nous apprenons les noms des heureux gagnants qui iront défendre l'honneur de la Rivière-Rouge au congrès de la Relève.

Gaétane Fontaine, Claudette Malo, Georges Prescott, Louis Carrière et Suzette Roy sont couronnés en recevant leur trophée.

L'Association en quête de trophées pour toutes les catégories de toutes les divisions a attribué aux garçons des 11e et 12e années de la Rivière-Rouge, le premier de la série. C'est le trophée Antoine Gaborieau. Il a été mérité par Georges Prescott, du Collège St-Joseph d'Otterburne. Il l'a reçu des mains de Mlle Marie-Blanche Gaborieau, soeur d'Antoine Gaborieau.

Félicitations aux lauréats, félicitations à tous les participants et félicitations à tous ceux qui composaient l'auditoire sérieux et attentif au-delà du prévisible.

Oui, la Relève est bien vivante dans la division de la Rivière-Rouge.

Aimé-O. Dépôt, C.S.V.,
responsable.

Institut Collégial St-Jean-Baptiste

Concours oratoire local

Vendredi matin, à 8 h. 45, les gagnants de chaque classe se dirigent anxieusement vers le gymnase, accompagnés des professeurs. En plus des élèves, nous comptons dans l'assemblée: Mgr H. Lapointe, curé, M. l'abbé G. Dionne, vicaire, les Rév. Srs Arthur-Marie, supérieure, Henri et Hélène-Louisa et les parents de quelques concurrents.

Berthe Lavallée souhaite la bienvenue à tous. Raymond Laramée présente notre honorable juge, M. Aimé Delaquis, B.A., B.Ed., professeur à l'école secondaire de Ste-Agathe.

Les différents discours sont prononcés par: Paulette Comeault, Doris Pelletier, Philippe Sabourin et Raymond Dumontier, de 9e année; Jocelyne Sabourin, Raymond Barnabé, Emile Sabourin et Lucille Lallier, de 10e année; Rose-Aimée Parent et Guy Dansereau, de 11e année; Gaétane Fontaine et Richard Desaulniers, de 12e année.

Pendant que M. Delaquis se recueille un instant afin de compiler ses notes et choisir quatre gagnants, nous chantons quelques chansonnettes françaises, dirigées par Claudette Ayotte.

Le juge nous fait part de ses impressions sur chaque discours en donnant des remarques judicieuses que nous apprécions beaucoup. Moment tant désiré: la déclaration des gagnants! Paulette Comeault, Emile Sabourin, Gaétane Fontaine et Richard Desaulniers. Il revient à Denis Marion, président du Conseil Etudiant, l'honneur de couronner chaque lauréat. Nos invités, nos professeurs et les élèves félicitent leurs altesses.

Je tiens à remercier M. Delaquis d'avoir accepté la charge de juge; la Rév. Sr Marguerite-Yvonne pour avoir passé des heures à confectionner de magnifiques couronnes; nos professeurs pour nous avoir aidés et encouragés dans la préparation de nos discours.

Un bouquet à Berthe Lavallée, notre présidente, pour avoir si bien organisé et présidé notre concours.

Madeleine Bissonnette, secrétaire.

Voici un extrait du bulletin paroissial du 21 mars: "Le concours oratoire du 19 mars à l'Institut Collégial a été un véritable succès. Les participants se sont distingués par leur style soigné, la noblesse de leurs pensées et leur assurance en face du public. Soyons fiers de notre école. Elle nous donne tous les espoirs pour l'avenir".

La feuille d'érable pour toujours

La feuille d'érable, emblème très cher
Dont tout Canadien est heureux et fier
Du beau Canada, elle est dès ce jour,
La feuille d'érable pour toujours!

La feuille d'érable, nous l'honorerons.
Et pour la garder, oui nous combattrons.
Nous la protégerons et la nuit et le jour
La feuille d'érable pour toujours!

La feuille d'érable sur notre drapeau
Flottera partout, flottera bien haut!
Toujours elle aura notre amour,
La feuille d'érable pour toujours!

Napoléon LANGELIER,
Institut Collégial St-Laurent.



La Cité du Vatican vient d'émettre cette série de timbres en l'honneur des martyrs d'Afrique, canonisés l'an passé.

JE M'ENGAGE

Chanson enregistrée sur disque Select par Monique Miville-Deschênes

Quand j'ai vu mon grand frère
Partir un jour pour la guerre,
Tenait bien son fusil
Et chantait cet air ci.
Je m'engage . . . je m'engage
A tout verser pour mon gouvernement
Oui, je m'engage aujourd'hui librement.

Je n'avais pas deux jours
Quand on me donna un prénom,
Alors depuis ce jour
Je sais bien ma leçon
Je m'engage . . . je m'engage
A n'invoquer que ma sainte patronne
Dans les dangers, dans les peines et quand il tonne.

A l'école on m'apprit
Que si je parlais les deux langues,
Je réussirais ma vie
Et je serais bien plus en demande.
Je m'engage . . . je m'engage
A boycotter tous les mauvais sujets,
Les séparés qui ne votent pas Anglais, Français.

Il paraîtrait qu'Adam
S'ennuyait seul au jardin,
Et qu'Eve un bon matin
Se fit à même son flanc.
Je m'engage . . . je m'engage
A chercher celui dont je suis la côte,
Peut-être à lui faire commettre la première faute.

Le feu a tout détruit
La cabane du pauvre Louis,
Son alambic aussi
Point de quête pour lui.
Je m'engage . . . je m'engage
A massacrer les métiers sans honneurs
A regarder périr ceux qui ne sont pas ma couleur

Tous ensemble et bien fort
Faisons le dernier sermon,
Jurons à vie, à mort
D'être des bons enfants.
Je m'engage . . . je m'engage
A être fiers de notre drapeau blanc
A faire ce qu'on peut et puis là on fait nos dents.

— No 408 —

HORIZONTALEMENT

1—Découvrira de nouveau.
2—Genre de mammifères carnassiers. — Petit âne.
3—Petit cube. — Se dit d'un lieu où l'inclinaison de l'aiguille aimantée est nulle.
4—De peu de valeur. — Unique.
5—Se règlent sur. — Possessif.
6—Ville de Russie. — Dans le corps. — Epoque.
7—Sym. du sodium. — Publient.
8—Donner un titre. — Filament de coton.
9—Asiatique. — Manche au tennis.
10—Bien d'une femme. — Chefs russes. — Note.
11—Large sillon. — Trois fois.
12—Mettrai dans une serre.

VERTICALEMENT

1—Fanfaronnades.
2—Saison. — Prière.
3—De la gamme. — Aspect. — En qualité de.
4—Arrachera les écailles d'un poisson. — Chiffre.
5—Série de phénomènes. — Ce qu'on doit (plur).
6—Ville de Belgique. — Colères.
7—Sans inégalités. — Au bout de peu de temps. — Vent.
8—Notre-Seigneur. — Etre convenable.
9—Traits de plume. — Sans vêtements. — Sainte.
10—Tourmentas, harcelas. — Terminaison.
11—Errer, voyager. — Se logea dans un terrier.
12—Homme ignorant. — Genre de labiacées.

SOLUTION DU PROBLEME No 407

■ Horizontalement: 1. Ornemanistes; 2. Réitération; 3. Ile — Entre; 4. Garçons — Gaur; 5. Italie — Pelée; 6. Ni — Esule — Si; 7. Avé — Oseras; 8. Léonine — Droit; 9. Ens — Pressa; 10. Tort — Iman — On; 11. Envers — Aa; 12. Stéréochimie.

■ Verticalement: 1. Originalités; 2. Relative — Ont; 3. Niera — Enervé; 4. Et — Clé — Inter; 5. Mé — Oisons — Ré; 6. Aréneuse — Iso; 7. Na — Le — Pm; 8. Ite — Ferdra; 9. Singe — Arénai; 10. Total — SOS — Am; 11. Entrues — Iso; 12. Ercintants.

Petites et grandes croix

A l'approche du Vendredi Saint il convient, ce me semble, de parler de croix. On nous demande d'aider Jésus à porter sa croix. Après une élévation de l'âme vers le Christ, la meilleure manière d'aider notre Sauveur est sûrement l'acceptation volontaire et totale de nos croix personnelles.

Chacun de nous a une croix à porter. Les petites âmes fragiles et frileuses ont de petites croix — qui leur paraissent énormes — les âmes fortes et bien trempées ont des croix à leur mesure, qu'elles portent généralement mieux que ne le font les faibles. Plus on regimbe contre sa croix, plus elle nous meurtrit les épaules. Les gémissements en augmentent le poids de même que la révolte.

"Pourquoi moi?" demandent les personnes affligées par une épreuve qui leur paraît au-dessus de leurs forces. Et les malheureuses recherchent à rejeter le pesant fardeau, elles poursuivent l'évasion, elles rêvent d'un miracle qui repousserait le bois à une grande distance. Elles vont même jusqu'à marchander avec le ciel, comme si le Seigneur était quelqu'un avec qui on peut pratiquer un certain chantage.

Bien sûr, accepter sa croix demande une forte dose de résignation. Des esprits forts méprisent la résignation et proclament la beauté de la lutte. Bien sûr, résignation et soumission ne veulent pas dire qu'il faut cesser tout effort, endurer sans chercher à améliorer la situation. Au contraire, la vie est une lutte. Mais, avant de se tracer un plan de combat, il faut d'abord se montrer très réaliste et voir la situation exactement telle qu'elle est. Il faut accepter ce qu'on ne peut changer et travailler à changer quelque chose lorsque c'est possible. Mais il faut d'abord accepter sa croix.

L'évasion et la fuite n'apportent aucune consolation. Même si on la refuse, notre croix nous poursuit de son ombre immense, elle vient troubler notre sommeil, elle nous empêche de penser clairement. Tandis que si on l'accepte on finit par s'y habituer. On vit avec elle. Et on s'aperçoit que, peu à peu, le fardeau s'allège, à la mesure de notre bonne volonté . . . avec l'aide de Dieu.

C'est un tableau plutôt sombre, me direz-vous. Il convient au Vendredi Saint où tout le monde chrétien s'unit au pied de la croix.

MAMIE.

C'est le temps des visites

Et ne craignez donc pas de sonner, spontanément, chez ceux que vous aimez, quand l'heure est convenable, et la lumière allumée! Pourquoi toujours freiner le coeur quand il cause? Il y a de ces jour, de ces heures, de ces occasions qui ne passeront plus, et laquelle de vous pourrait me dire à l'instant de quoi demain sera fait?

Pour un petit lunch!

Oui, c'est pour un simple lunch, que nous sommes trop lasses pour imaginer, ou pour réaliser en un temps deux mouvements, que nous nous privons parfois de dire à qui nous serait secourable même: "Venez donc causer une heure avec nous, ce soir!" Et il arrivera que demain ne le permette plus.

Sur le coin de la table

Des rôties, des biscottes, du fromage et de la marmelade, que faut-il de plus en vérité pour ajouter au piment de l'amitié, et mettre ses visiteurs à l'aise dans la cuisine même? Lancez-vous dans un déploiement cérémonieux, ayez l'air genée, prise au dépourvu, trop confuse d'un cendrier plein, ou d'un peu de poussière qui se repose, et vous risquez fort de veiller souvent seule au logis. Qui donc osera sonner de nouveau après avoir été reçu par une bordée d'excuses! Le manque de simplicité nous rationne souvent les douceurs de la vie!

Silence!

L'amitié, la vraie, celle qui veut bien des défauts autant que des qualités, et de la faiblesse autant que de l'héroïsme, et de la robe d'intérieur autant que de la toilette stricte, l'amitié qui nous lie de la jeunesse à la maturité, et jusque dans la vieillesse quand Dieu le permet, se régale du silence, de la paix des lieux et de la sincérité des gens, bien plus que du tapage mondain où l'on se salue de loin, en taisant ce qui nous est le plus cher, par souci des convenances, de ces réunions où l'on parle "de peu", pour ne pas dire "de rien", et que l'on quitte la tête grosse et le coeur vide, navré de n'avoir pu ajouter quelques perles au fil des souvenirs qui nous lient.

Françoise L. ROY.

Prière pour savoir vieillir

Lorsque sur mon corps et sur mon esprit commencera à marquer l'usure de l'âge,

quand fondra sur moi du dehors, ou naîtra en moi du dedans, le mal qui amoindrit ou emporte;

à la minute douloureuse où je prendrai tout à coup conscience que je suis malade ou que je deviens vieux;

à ce dernier moment surtout, où je sentirai que je m'échappe à moi-même, absolument passif aux mains des grandes forces inconnues qui m'ont formé;

à toutes ces heures sombres, donnez-moi, mon Dieu, de comprendre que c'est Vous (pourvu que ma foi soit assez grande) qui écartez douloureusement les fibres de mon être

pour pénétrer jusqu'aux moëlles de ma substance pour m'emporter en Vous.

Teilhard de CHARDIN.

Desserts printaniers aux oeufs!



Les membres de votre famille se régaleront, Madame, lorsque vous confectionnerez de succulents desserts riches en oeufs tels la tarte meringuée, le gâteau jonquille ou la crème prise (cossetarde). Les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada ont publié récemment un feuillet intitulé "Les oeufs sont à la mode" dans lequel vous trouverez de nouvelles façons de servir les oeufs au déjeuner, au repas du midi et du soir. Pour en obtenir un exemplaire, gratuit, faites parvenir votre demande à la Division de l'information, Ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.



Numéros des patrons: 844, 752, 769, 540, 516
Prix: 35c chacun

Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept., La Liberté et le Patriote, 60, Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Savoir choisir

Comme en politique, une mode nouvelle peut signifier un alliage d'ingrédients différents, mais non pas une révolution totale! Il faut tenir compte d'abord, de ce que sa garde-robe contient déjà, ensuite du genre de vie que l'on mène, des occasions de voyages, sorties, mariages, etc., déjà prévues, puis acheter ensuite, sciemment et sensément, la robe, le costume, le chapeau ou les accessoires qui apposeront le sceau de la nouveauté même sur les vêtements que vous possédez déjà. Il n'est pas question pour une femme de toujours accueillir la "Mode" avec une âme de fiancée, et d'être un peu toute sa vie, celle qui étrenne à toutes les saisons! Méfiez-vous de l'exagération qui est redoutable en tout. Les chapeaux extravagants et les robes primesautières ne suffisent pas à donner l'air jeune, quand on ne l'est plus! Voici un avis bien à propos: "Votre personnalité est votre plus précieux bien. Ce que vous portez, et comment vous le portez, peut être l'expression la plus belle de votre personnalité ou une pauvre imitation de celle d'un autre. Rappelez-vous que l'excentricité n'est pas chic, et qu'il n'est pas chic d'être trop chic!"

✦ ✻ ✦

Chez l'oculiste:
— Je voudrais une paire de lunettes.
— Pour le soleil?
Le client étonné:
— Non, c'est pour moi.

✦ ✻ ✦

Une cuillerée à thé de jus de citron dans une petite tasse de café noir guérit du mal de tête bilieux.

✦ ✻ ✦

Vous devez toujours vous parfumer à l'intérieur des poignets; derrière l'oreille, au creux du bras, sur les tempes, sur les décolletés et même derrière les genoux. Ce sont des endroits où la chaleur du corps accentue le plus le parfum.

✦ ✻ ✦

Vous aurez sous la main un remède inoffensif et efficace pour soulager les étourdissements, les évanouissements, les malaises, si vous avez pris soin de remplir un petit flacon bien bouché d'environ 50g. de bicarbonate de soude, 50g. de sel fin ou de charbon de bois pulvérisé que vous humidifierez d'ammoniaque jusqu'à saturation.

✦ ✻ ✦

Un journaliste débutant envoie un article à son journal en précisant: "A publier tel quel après avoir mis la ponctuation".

Réponse du rédacteur en chef: "Bien reçu votre article. La prochaine fois, envoyez simplement la ponctuation. J'écrirai moi-même l'article."

✦ ✻ ✦

On peut se servir de toutes les graisses végétales indifféremment dans la confection de pâtisseries, mais si l'on emploie de la graisse pure (provenance animale), à la place de la graisse végétale, il faut la réduire de 2 cuillérées à table par tasse.

✦ ✻ ✦

La vie ressemble à un conte; ce qui importe, ce n'est pas sa longueur, mais sa valeur.

SENEQUE.

✦ ✻ ✦

Il est dangereux de placer le berceau de bébé trop près d'un appareil de chauffage allumé; il est aussi dangereux de choisir pour bébé un lit dont les barreaux sont assez écartés pour que sa tête puisse s'y introduire.

✦ ✻ ✦

Deux aigles dans leur nid haut perché voient passer un avion à réaction:
— Fichtre! remarque l'un, il va vite!
— Pas étonnant, répond l'autre. Regarde, il a le feu au derrière!

La Bible vous parle

(Ce texte est choisi par la Société Catholique de la Bible.)

Tu te tiendras à l'écart d'une cause mensongère. Ne fais pas périr l'innocent et le juste et n'absous point le coupable. Tu n'accepteras pas de présent, car le présent rend aveugle les gens clairvoyants et ruine les causes des justes. (Ex 23, 7-8)

AVRIL

—Avant la réforme du calendrier par Numa, avril était le deuxième mois de l'année. Au Canada, il est souvent en retard. Qu'il se surveille! Il pourrait bien de nouveau perdre sa place . . .

—Le 1er avril, faut se méfier. Le soir du 31 mars, ma bonne vieille grand-mère me disait toujours: "En avril ne quitte pas un fil". Cela voulait dire: garde ta combinaison d'hiver!

—Dans les jardins d'Avril, il y a toujours de ces fleurs qui naissent étourdiment avec quelques semaines d'avance sur le rendez-vous printanier. Elles ne verront pas la fête du printemps. Elles mourront innocentes et frileuses, pensant qu'elles n'ont pas eu de chance, que cette année précisément, il n'y a pas eu de printemps . . .

—Une hirondelle ne fait pas le printemps. Mais ce printemps, celles que j'appelle "les miennes" sont revenues dès les premiers jours d'avril, disant: "Avec la crise des logements, c'est plus prudent! . . ."

—Un grincheux m'a dit: "Maintenant que l'hiver est fini, vous allez voir qu'il va faire chaud, c'est toujours comme ça . . ."

Le météorologiste de l'Ermitage.

Si vous fumez . . .

N'entrez pas dans une maison avec une cigarette allumée;

Ne placez pas une cigarette allumée sur le bord d'un meuble;

Ne remplissez pas votre étui aux dépens d'autrui;

N'écrasez pas la cendre sur le tapis;

Ne cachez pas la cendre dans un vase à fleurs ou dans le piano;

Ne vous vantez pas de pouvoir quitter l'usage de la cigarette à cinq minutes d'avis;

Ne croyez pas que votre marque préférée est la seule bonne;

N'oubliez pas de placer des cendriers dans toutes les pièces et même sur la table de la salle à manger.

Si vous n'avez pas la faveur des hommes, n'en soyez pas plus triste. — IMITATION.

Billet du jeudi

Le général Weygand meurt à 98 ans

C'est à titre militaire surtout que le général Weygand fut élu à l'Académie française, en 1931.

Comme Joffre, auquel il succédait, comme Lyautey et Foch, Pétain.

Sans doute jugea-t-il que ce n'était pas assez, car il se mit un jour à écrire un livre, et ce fut ses **Forces de la France,** qu'il publia en 1951.

L'auteur avait 84 ans, et il se pouvait dire qu'il bataillait par la plume, comme par les armes en sa jeunesse, et qu'il avait au moins un titre littéraire en ce qui regarde la maison du quai Conti.

Son ouvrage n'apportait pas de révélations sensationnelles, mais il constituait pour Weygand une sorte de testament moral, où il disait son amour de la France et son ardent patriotisme.

Il y résumait aussi l'histoire de son pays — d'adoption dans une large mesure — dans un tableau d'à peine soixante-dix pages, où il rappelait l'essentiel de mille ans de formation, de la guerre de cent ans, des guerres de religion, de la révolution et des régimes qui suivirent, jusqu'au milieu du vingtième siècle.

Dans la seconde partie de son livre, il étudie la période contemporaine, en fonction de la défense de l'Occident de l'Europe, de la France.

Tout cela un peu vieilli en 1965, mais pas autant qu'on le pourrait croire.

* * *

Le général Maxime Weygand est mort à Paris, le 28 janvier 1965, à l'âge plus que vénérable de 98 ans.

On aura tout dit de lui: qu'il fut un grand soldat, qu'il joua un rôle de premier plan dans l'histoire militaire et politique de son pays, qu'il participa au gouvernement de Vichy, malgré son peu de sympathie pour Pétain.

Et cela, rapproché du secret de sa naissance, en fait une figure des plus pittoresques, des plus sincères aussi, des plus discutées, de l'époque contemporaine.

Lui-même n'était compliqué en rien et ne voyait en ses entours aucune complication, même s'il les savait juger avec sévérité.

Il est le soldat conservateur par excellence, qui déteste la politique et le dit à qui veut l'entendre.

Il est l'homme de l'honneur, de l'ordre, de la discipline.

S'il se rallie à Pétain après la défaite, c'est au nom de l'ordre, et pour l'aider à réaliser sa révolution conservatrice.

Soldat d'abord, il obtient en 1940 l'armistice et évite la capitulation, qui eût été à ses yeux une tache pour l'armée.

En 1936, il méprise les suggestions qui pourraient lui apporter le pouvoir.

En 1945, à propos de certaines accusations, il déclare avec la fierté qu'on lui connait:

"Je mets au défi quiconque d'établir que j'aie jamais commis un acte ayant une tendance politique."

* * *

Il était un enfant naturel, fils de parents inconnus, et n'en faisait pas mystère.

Il disait ne rien savoir de ses origines, refusait d'accorder la moindre attention aux hypothèses avancées à ce sujet.

La plus persistante, que certains historiens semblent disposés à accepter, est qu'il était fils de l'infortunée Charlotte, de Belgique, épouse de ce Maximilien, d'Autriche, frère de l'empereur François-Joseph, qui devint empereur du Mexique et fut exécuté par ses sujets à Queretaro, en 1867.

C'est en cette année 1867 que naît Weygand, et son père serait Maximilien, selon les uns; un officier mexicain, selon les autres.

Ce qui, d'ailleurs, ne fut jamais établi.

On n'est pas sans savoir, d'autre part, que la princesse et impératrice Charlotte devint folle vers le même temps, et qu'elle se survécut à elle-même pendant soixante ans au château de Bouchout, dans le Brabant.

Elevé à Marseille, Weygand opta pour la nationalité française à 21 ans, étudia à Saint-Cyr et à Saumur, d'où il sortit avec le grade de sous-lieutenant de cavalerie.

Sa vie de soldat commençait.

L'ILLETTRE.



Q. — Notre mère, qui n'a pas encore soixante ans, est veuve depuis plusieurs années. Elle est encore jeune d'apparence et a un temperament gai. Elle s'est donné beaucoup de peine pour élever ses cinq enfants, et sans vouloir nous vanter, elle a très bien réussi. Nous sommes tous placés et sommes de bons chrétiens et des citoyens responsables. Depuis environ deux ans, notre mère est fréquentée par un homme distingué, très respectable et capable de lui assurer une vie très agréable. Il est un peu plus âgé qu'elle, mais la différence d'âge est minime. Notre mère nous a annoncé l'autre soir qu'il l'avait demandée en mariage et qu'elle croyait qu'elle accepterait sa demande, car elle l'aime. Mes soeurs et moi-même sommes très heureuses pour elle, mais nos frères ont poussé de hauts cris. Il la trouve ridicule de vouloir se remarier à son âge. Ils ont quitté la maison, laissant Maman en larmes. Il nous semble à nous, ses filles, qu'elle a bien le droit à sa part de bonheur, puisqu'elle s'est tellement dévouée pour nous et qu'elle vit seule maintenant que nous sommes tous mariés. Que pensez-vous de l'attitude de nos frères? Merci. — **Qui aime maman.**

R. — Laissez-moi vous féliciter, vous et vos soeurs, de votre belle attitude. Vos frères ont fait preuve d'égoïsme et de manque de maturité. Aimeraient-ils donc à voir leur mère passer les très belles années qui viennent, seule, à attendre leurs visites et les attentions qu'ils daigneront lui prodiguer de temps à autre? Pour lui éviter une trop grande solitude, l'inviteraient-ils à aller vivre chez-eux et à lui rendre la vie heureuse, si elle acceptait leur hospitalité? Puisque vous connaissez et estimez le monsieur qui deviendra, je l'espère, votre beau-père, encouragez votre mère à ignorer l'opinion de "ces petits garçons" jaloux et gâtés. Avec le temps, leur mauvaise humeur passera et les choses s'arrangeront. Votre mère, à qui la tâche d'élever une famille a dû peser très lourdement parfois, a plein droit de refaire sa vie avec un compagnon digne d'elle. Elle en avait d'ailleurs le droit et aurait pu le faire lorsque vous étiez tous encore jeunes et au foyer.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai en ma possession un certain nombre de vieux timbres qui datent d'il y a environ trente ans. Ces timbres auraient-ils une certaine valeur? Où pourrais-je m'adresser pour obtenir des renseignements à ce sujet? Je lis votre journal depuis bientôt cinquante ans. Merci d'avance. — **Lectrice.**

R. — Il nous fait toujours grand plaisir de recevoir des nouvelles de nos abonnés, à plus forte raison lorsque leur intérêt date de près d'un demi-siècle. Soyez certaine, chère Madame, que nous apprécions votre fidélité. Quant à la valeur de vos timbres, elle pourrait être considérable pour certains d'entre eux ou minime pour les autres. Vous ne me dites pas qu'elle est leur pays d'origine, mais je crois que si vous consultiez l'annuaire du téléphone de la grande ville la plus rapprochée de vous, vous trouveriez sous "Stamps for collectors" les noms et adresses de marchands et d'acheteurs de timbres qui vous en donneraient la valeur exacte. Si vous ne pouvez pas vous rendre auprès d'eux, faites une liste de vos timbres en donnant le pays d'origine et la couleur, ainsi que le nom de la personne ou de l'emblème qui y figure. La philatélie est une science très précise. De plus l'état des timbres peut en changer la valeur du tout au tout.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous avons un jeune fils de sept ans qui bégaie beaucoup. Nous avons essayé d'ignorer ce défaut au début afin de ne pas rendre l'enfant trop nerveux. Il bégaie de plus en plus, cependant, et nous ne savons où nous adresser pour obtenir de l'aide. Auriez-vous un conseil à nous donner? — **Désolés.**

R. — Je sais qu'on donne des cours de correction pour le bégaiement et autres défauts du genre à l'école pour les enfants infirmes sous la direction de la "Société pour Adultes Enfants Infirmes du Manitoba", mais je crois que c'est le médecin de famille qui doit y référer les patients. C'est donc à celui-ci que vous demanderez tous les renseignements nécessaires et, au besoin, d'entreprendre les démarches essentielles pour faire admettre votre enfant à cette école. On dit que les résultats qu'on y obtient sont excellents. Les autorités de l'école fréquentée par votre fils pourraient aussi faire des démarches auprès des autorités compétentes.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

par SAINT-ANGE

CAPRICE À QUATRE VOIX

NUMERO 1
Chapitre I

Comme les vagues des estampes japonaises, les collines de Sintra (Ville du Portugal, très célèbre pour son site et ses châteaux) s'effrangeaient contre le ciel.

La route qui monte vers le château de la Pena prend parfois l'apparence d'un tunnel foré dans l'épaisseur d'une végétation spongieuse: arbres serrés, rameaux entrelacés, troncs et branches couverts de lichens et fougères.

Dans l'un de ces tunnels, un homme avançait, explorant les lieux. La lumière émeraude des sous-bois ne l'avait pas incité à se débarrasser d'énormes lunettes noires, qui dissimulaient la moitié de son visage.

Nu-tête, en chandail vert, culotte de peau, bas à losanges, il allait, avec le classique appareil photographique battant ses flancs.

A un détour, un mur lui présenta soudain ses échauguettes et ses créneaux sculptés de cordages, de coraux, de sphères armillaires que gainait une mousse aux somptuosités de velours.

Il s'arrêta quelques secondes et pousuivit jusqu'à un porche à lourds battants cloutés. A droite, une petite poterne offrait aux passants un écriteau de carton.

Il s'approcha pour lire l'inscription presque effacée et finit par déchiffrer ce simple mot, tracé d'une plume experte en fioritures: "Framboises."

L'inconnu aux lunettes noires eut un sourire satisfait.

"Cela semble indiquer qu'on peut, ici même, s'approvisionner en fruits délectables. Le jardinier a, sans doute, le droit de vendre une partie de la récolte, abondante dans cet enclos de forêt. En tout cas l'écriteau m'autorisera à sonner, à pénétrer dans la place. Mais rien ne presse, je ferai le tour de la propriété."

Au-delà du porche, il perçut le trot d'un cheval et le roulement d'une voiture. Brusquement, il recula. Le porche s'ouvrit.

Un rond-point taillé dans la sylve se découvrit, avec ses massifs d'hortensias, dont les fleurs semblaient flotter sur l'ombre glauque.

D'une allée débouchait une victoria. Une merveilleuse jeune fille s'y prélassait au côté d'un homme âgé, vêtu de flanelle couleur de ses tempes d'argent.

L'inconnu s'effaça dans l'embrasure de la poterne pour laisser la voiture prendre son virage à la descente.

Le couple le remarqua et un double regard insistant et soupçonneux s'attacha à lui, le temps que tournât l'attelage et que claquât le fouet du cocher, sous le berceau des hautes branches.

Les battants du portail furent repoussés.

L'homme aux lunettes noires reprit sa promenade, contourna les murs qui épousaient l'épingle à cheveu de la route et, au bout d'une centaine de mètres, s'arrêta de nouveau.

Cette fois, il dominait l'enclos où les tourelles, enturbannées de toits étranges, révélaient seules une construction ensevelie sous les frondaisons.

Sans arrêt, des autos gravissaient la côte vers le célèbre château de la Pena, ou plongeaient dans les feuilles vers Sintra.

D'un car, qui stoppa au virage, sauta un touriste, vêtu de sombre, dégingandé et armé de jumelles. L'homme aux lunettes noires s'empressa de reprendre son ascension négligente; cependant, lorsqu'il pavint, après un nouveau crochet, au-dessus de l'endroit qu'il venait de quitter, il se hissa sur un promontoire rocheux, afin d'obtenir une vue cavalière du paysage.

De cet observatoire, il constata que le touriste vêtu de sombre (il portait d'ailleurs le col rond et sans cravate des clergymen) paraissait s'intéresser autant que lui à la mystérieuse propriété enfouie dans la futaie.

Sur la route déserte, le clergyman approcha d'un pin jailli de l'accotement et dont la cime penchait au-dessus du mur, comme pour chuchoter quelque confidence à un autre pin prisonnier de l'enceinte.

Le clergyman se recula avec l'air d'évaluer les possibilités de grimper sur l'arbre de l'accotement, puis de franchir le mur en s'accrochant aux branches de l'autre conifère.

Plus de dix minutes, il demeura ainsi sur place à considérer toute chose avec attention, ne prenant l'air rêveur du promeneur solitaire qu'au passage d'une voiture. Enfin, il se décida à redescendre vers Sintra.

Précipitamment, pour le suivre, l'homme aux lunettes noires quitta son observatoire. Ses gestes plus vifs, plus saccadés, manifestaient de la nervosité. Appréhendant d'être surpris par celui qu'il épiait, il se glissa dans le sous-bois et n'avança plus qu'à l'abri des troncs, contre lesquels il se plaquait.

Alors que le clergyman béait devant le porche du domaine, l'inconnu aux lunettes crispait ses doigts dans l'écorce du chêne-liège qui le cachait.

Le clergyman approcha de la poterne et lui aussi déchiffra l'écriteau de carton. Qu'allait-il entreprendre? Sonner? Réclamer des framboises et pénétrer dans le jardin?

Contre l'écorce épaisse et friable s'accéléraient les battements de coeur du touriste à lunettes. L'attente se prolongea un bon moment.

Non, le celrgyman ne demanderait pas à acheter de fruits.

Il fit face, soudain, à l'espion rencogné derrière son écran, mais sans le voir, et, sifflotant, reprit sa marche vers la petite ville de Sintra dont rien, parmi les feuillages, ne faisait soupçonner la proximité.

Lorsque la silhouette sombre et dégingandée eut disparu, l'homme aux lunettes, soulevé par une détermination subite, traversa la chaussée en courant et carillonna à la poterne.

Un pas traîna sur le sable, la porte s'ouvrit enfin. Un vieillard en manches de chemise apparut.

— Que désirez-vous, monsieur?

Avec un léger accent bizarre, l'étranger, qui s'exprimait cependant couramment en portugais, demanda:

— Je voudrais acheter des framboises. J'adore les framboises (Il sourit.) J'avoue que je n'ai rien pour les mettre.

Le gardien paraissait embarrassé.

— J'aurais dû enlever l'écriteau. La "quinta" (la propriété) est louée depuis trois semaines à un senhor français et à sa fille, je ne sais s'ils permettront que je continue à vendre des fruits.

L'homme aux lunettes reprit avec volubilité:

— En récoltez-vous plus qu'ils ne peuvent en manger?

— Oh! pour sûr!

— Alors . . . ce n'est pas parce que vous en cueillerez quelques poignées que vos nouveaux maîtres vous adresseront des reproches.

Le vieil homme hochait la tête. Le bagout de son interlocuteur semblait le convaincre.

— Après tout, vous avez raison. Entrez toujours. Je ne le cacherai pas au senhor et à la senhorina.

Le gardien referma la porte et l'inconnu se trouva dans la place.

L'allée, qui montait du rond-point vers la villa invisible, décrivait une courbe entre des magnolias; leurs corolles, dans la pénombre, s'entouraient d'un halo blanc de veilleuse et répandaient un parfum subtil.

A droite, un pavillon servait de conciergerie.

— Je vais aller chercher un corbillon. Attendez-moi quelques instants.

Ils étaient entrés dans une salle, mi-partie blanchie à la chaux et revêtue d'azulejos bleus. Un escalier de bois, dans le fond, menait à l'étage où devait habiter le vieil homme.

— Asseyez-vous, senhor.

L'homme, qui avait gardé ses lunettes en dépit de l'obscurité de la pièce, remercia et s'assit.

Dès qu'il fut seul, il rôda autour de la salle et découvrit un râtelier où étaient accrochées toutes sortes de clefs, chacune portant une étiquette de parchemin. Il feuilleta les étiquettes d'un doigt rapide et lut sur l'une: "Double de la clef de la poterne."

Sans hésitation, mais avec précaution, afin de ne point provoquer de cliquetis, il décrocha l'objet et l'enfouit dans sa poche. Il retourna s'affaler sur le siège de rotin qui lui avait été proposé quelques minutes plus tôt.

L'innocent vieillard revint, porteur d'une vannerie.

— Si le senhor veut bien m'accompagner . . .

— Avec plaisir.

L'étranger marchait au côté de son trottinant compagnon.

— Cette propriété est magnifique. Est-ce vous qui entretenez le parc et le jardin?

— Plus maintenant, plus maintenant . . . J'ai toujours la haute main ici, mais j'ai des aides qui viennent chaque jour de Saõ Pedro.

Les framboisiers poussaient dans un coin reculé du parc. Le vieil homme avait commencé la récolte. L'inconnu le suivait pas à pas, le long du sentier.

— Vous pouvez en manger déjà, si le coeur vous en dit.

— J'accepte. Elles sont délicieuses . . . D'après ce qu'on voit de la route, c'est un véritable château qui se cache au milieu de ces frondaisons . . .

— Un petit château!

— Vous dites qu'il est habité depuis trois semaines par des Français?

— Oui, le père et la fille. Oh! ils sont très gentils, très simples.

— Ils ont sans doute amené avec eux un nombreux personnel?

— Non, ils se contentent de la cuisinière et des trois servantes que la senhora condessa gardait ici. Elle nous a tous loués en même temps que les lieux. Personne n'a à s'en plaindre, car les nouveaux maîtres sont de bons maîtres.

— Me sera-t-il permis de jeter un coup d'oeil sur le château? Si j'en juge par votre pavillon, le style doit en être curieux. Me permettriez-vous d'en prendre un cliché?

Le corbillon tapissé de feuilles, était rempli de fruits qui luisaient comme un petit trésor de grenats. Le vieil homme le tenait d'une main aux doigts tachés de jus rouge et le corbillon tremblait un peu.

— Non, non; cela, je n'ai pas le droit de le permettre. La senhora condessa a toujours interdit la reproduction photographique du château. Il ne faut pas trop en demander, senhor . . . Avez-vous assez de framboises comme cela?

Brusquement, il semblait que le dernier voeu de l'inconnu eût suscité de la méfiance.

— Oui, je vous remercie. Pour rien au monde, je ne voudrais vous inciter à enfreindre les ordres que vous avez reçus.

Il mit une poignée d'escudos dans la main de son interlocuteur.

— Est-ce que cela suffit aussi à payer le panier? Je le conserverai en souvenir.

— Merci, senhor.

La générosité de l'inconnu contribuait à inquiéter le gardien qui, aussitôt, entraîna son visiteur vers la sortie.

— Adieu, senhor.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez 775-8443, entre 9 h. a.m. et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mardi midi

Vol. 53—No 2

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

ON DEMANDE — Opératrices de machines. Travail propre. Chemises d'homme. Bonnes gages et conditions de travail. S'adresser à Saxon of California, 3e étage, 296, avenue McDermot, Winnipeg. 2-465-2C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-144-T.F

DESIREZ-VOUS assurances générales de tout genre: feu, automobile, etc.; vente ou achat d'immeuble, prêts sur hypothèque? Pour tout détail sans obligation, s'adresser à: A. Ayotte, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CE 3-5845. 33-148-T.F

A LOUER

16,000 pieds carrés d'espace à 851, Marion, angle chemin Dawson. Conviendrait pour industrie légère ou comme entrepôt. Disponible immédiatement. Signaler: WH 3-3535. 1-462-3C.

A LOUER — 428, rue Deschambault. Appartement moderne et tranquille: 3 pièces, plus salle d'utilité. Entièrement privé. Place de stationnement. Libre: 15 avril. Signaler: CH 7-3903. 1-444-3C.

Votre corsetière
SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CH 7-3886.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS.
Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIANCE
OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
278, avenue Taché, St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire


PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443

ON DEMANDE — Dactylo bilingue pour travail général de bureau avec quelques connaissances de tenue des livres et de préparation de la paye. Expérience préférable. Salaire selon qualifications. S'adresser au gérant, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. Téléphone: 774-2415. 2-489-3C.

ON DEMANDE — Homme de 30 à 45 ans possédant expérience de ferme, pour une compagnie en voie de développement. Homme intéressé à un avenir prospère. Salaire ou commission. S'adresser à: Boîte 467, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 2-467-T.F.

A LOUER — 460, rue De la Morénie. Logis: 3 pièces. Complètement privée. 2-474-2C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 4 pièces. S'adresser à: 174, rue Masson. 2-475-2C.

A LOUER — 216, rue Notre-Dame. Logis meublé: 2 pièces. Personnes d'âge moyen de préférence. 50-412-T.F.

A LOUER — Rue Aulneau, immeuble Laurier. 2 appartements de 1 chambre à coucher, $60 et $42.50. Libres. Signaler: 233-1783. 36-189-T.F

A LOUER — St-Boniface. Appartement complètement meublé avec poêle et réfrigérateur. Libre immédiatement. Signaler: 233-7327. 1-463-2C.

A LOUER — Rue Des Meurons. Chambre meublée pour homme qui travaille. Signaler: CE 3-1085 entre 5 h. et 7h. 1-436-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Notre-Dame. Logis meublé: 2 pièces. Signaler: CH 7-4073. 1-447-3C.

A LOUER — St-Boniface, 259½, avenue Hamel. Logis: 3 pièces. Entrée privée. Libre: 1er mai. Signaler: 253-9269. 2-481-T.F.

A LOUER — Avenue Provencher. Logis: 3 pièces. Poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse. Près autobus. Libre: 1er mai. $65. Autre chambre meublée, réfrigérateur. Libre: 1er avril. Signaler: 233-5268. 1-451-3C.

A LOUER — 407, rue De la Morénie. Appartement: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Place de stationnement. Entrée privée. $60 par mois. Aussi, on demande dame pour prendre soin d'enfant de 8 h. à 4 h. Signaler: CE 3-5874. 2-471-T.F.

A LOUER — Près Holy Cross, rue Hill. Joli bungalow: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Jolie cour et garage. $110 par mois. Signaler: 256-2422. 2-486-3C.

A LOUER — St-Boniface. Logis non-meublé: 2 pièces. Poêle et réfrigérateur inclus. Electriicté payée. Place de stationnement si désiré. $50 par mois. Signaler: 233-4757. 2-472-3C.

A LOUER — St-Boniface, 340, rue Bertrand. Logis meublé ou non: 4 pièces. Entrée et salle de bain privées. Balcon. Garage. 2-488-4C.

A LOUER — Avenue Provencher. Chambre meublée pour demoiselle. Réfrigérateur. Près autobus. Libre immédiatement. Signaler: 233-5268. 2-487-4C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces. Facilités de cuisine. Réfrigérateur. Entrée privée. Près autobus. Idéal pour 2 jeunes filles tranquilles. Libre: 1er mai. Signaler: CE 3-4546. 2-478-4C.

CORSETS SPENCER
Lillian Evans, 47 ch. Elm Park
Votre représentante en vêtements de base "Spencer" créés individuellement pour hommes et femmes. Corsets, supports chirurgicaux, ceintures, gaines et soutiens-gorge.
Pour rendez-vous, tél.: 247-4507

ROVATZOS
"Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491


Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Votre cimetière catholique
Le Jardin du Saint Sépulcre
Route 59 — 1/4 de mille au sud de la route no 1 est
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main WH 3-7425
Great Western Building Winnipeg, Man.

St. Boniface "ESSO" Service

PROVENCHER et TACHE
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Pneus — Batteries — Filtres, etc.
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

A LOUER — Ste 2, 342, rue Des Meurons. Très beau logis: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Nouvellement décoré. Possession: 1er mai. $100 par mois. Appeler le soir: 247-5204. 2-483-2C.

A LOUER — St-Boniface, 325, rue Des Meurons. Logis: 4 pièces, non-meublé. Libre: 15 avril. Signaler: CH 7-4446. 2-482-3C.

A LOUER
1er mai — Bloc Cusson
Logis: 2 chambres à coucher avec entrée et parterre privé. $95. Un logis: une chambre à coucher. $70. Les deux ont poêle et réfrigérateur. Lessiveuse et sécheuse. Antenne tous canaux et commodités supplémentaires. Stationnement disponible. Près basilique. Autobus à la porte. Adultes de préférence. Signaler: CH 7-3084. 2-477-T.F.

A VENDRE OU A LOUER — St-Jean-Baptiste, Man. Maison: 8 pièces. Cave toute finie en béton. Six acres de terrain. Sur une principale au centre du village. Bonne école. Signaler: 233-3340. 1-441-5C.

A VENDRE OU A ECHANGER — Norwood. Maison moderne: 2 étages, 8 pièces. Termes faciles. Possession immédiate. Signaler: GL 3-6881 ou AL 3-9805. 47-363-T.F.

A VENDRE — Rangette, table de cuisine et chaises en chrome. Signaler: 233-4221. 2-466-2C.

A VENDRE — Mobilier de chambre à coucher fini noyer. Aussi, armoires et comptoir de cuisine avec évier: 6 pieds de longueur. Signaler: 233-2114. 2-469-3C.

A VENDRE — Bicyclettes pour homme ou dame, à prix réduit. S'adresser à: 251, rue Bertrand, St-Boniface. Téléphone: 233-3828. 1-439-3P.

A VENDRE — St-Norbert. Nouveau bungalow moderne très spacieux, 3 chambres à coucher. Draperies incluses. $900 comptant à un hypothèque NHA. Prix: $13,900. Signaler: 452-0687 après 7 h. ou fin de semaine. Pas d'agents. 1-440-T.F.

A VENDRE — 1044, rue Blair. Bungalow: 10 ans. Lot: 50' x 100'. $8,500. Aussi, ancien piano. $100. Signaler: CE 3-4579. 1-446-T.F.

A VENDRE — Centre du village St-Eustache. Maison. Grand lot. Prix complet: $700. Pour renseignements, écrire à: M. R. Stangeland, C.P. 295, Roblin, Man., ou s'adresser au magasin Red and White, St-Eustache, téléphone: Elie 316-13. 50-421-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Maison: 3 chambres à coucher. Grande cuisine, salon. Près église et école catholiques. Entièrement meublée. Inclus, un lot voisin de 50'. Signaler: GL 2-0793. 2-479-4C.

A VENDRE
Laventure, Sask. Six carreaux de terre, 900 acres en culture, 250 acres en guéret d'été. Bonne bâtisses, électricité, arbres fruitiers, bons chemins. Autobus à ¼ de mille. S'adresser à: Mme Bertha Authier, Boîte 261, Spiritwood, Saskatchewan. 48-380-2P.

A VENDRE — Letellier. Maison en bon état: 2 étages. Soubassement complet. Chauffage: huile. Eau courante. Salle de bain. Prix attrayant: $2,750. Ecrire à: Boîte postale 216, Letellier, Man. Téléphone: 2299. 1-433-4C.

A VENDRE — Livres de poche, 20c. Magazines, 15c. Bandes comiques, 5c. S'il vous plait, mentionner votre choix de livres: westerns, gardes-malades et docteurs, romances, romans policiers, etc. Affranchissement et transport payés d'avance. Universal Books, Boîte 54, Bureau de poste de Norwood, St-Boniface. 1-434-2C.

A VENDRE — St-Vital, chemin Ste-Marie. Joli bungalow moderne. 10 ans. 4 pièces, 2 chambres à coucher. Salle de récréation au sous-sol. Garage. Possibilités commerciales. Pas d'agents. Signaler: 256-2422. 2-485-3C.

A VENDRE — St-Adolphe, centre du village. Bungalow moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet avec salle de récréation et chambre supplémentaire. Chauffage: huile. S'adresser à: Henri Lapointe, St-Adolphe. Tél.: 314-23. 2-473-3C.

A VENDRE — St-Boniface, chemin Dugald. Maison de famille, 9 ans, 2 étages, 4 chambres à coucher; salon, tapis mur à mur; grande cuisine avec salle à manger spacieuse. 2 salles de bain complètes. Beau lot (50' x 230') paysagé et clôturé. Tranquille. Soubassement à la grandeur. Pourrait être converti en duplex. Idéal pour employé de Burns', Shell, etc. Toute offre considérée. Signaler: CE 3-3824. 1-458-2C.

A VENDRE
N. L. BROUSSEAU CO., LTD.
Avez-vous une propriété à vendre? Nous achetons et vendons des propriétés partout dans la ville. Evaluation honnête.

ST-BONIFACE
Provencher — $1,000
Bungalow: 2 chambres à coucher. Grands salon et cuisine. Jolie salle de bain. Taxe: $145. Seulement $6,900. Paiements comme loyé.

GRANDE MAISON — $5,000
St-Boniface. Angle Dumoulin et St-Jean-Baptiste. 7½ pièces. Soubassement complet. Gaz. Garage. Belle cour. Au 2e, 2 grandes chambres à coucher et salle de bain: 4 unités. Seulement $25,900 maintenant. Doit être vue.

SUPERBE QUADRIPLEX
St-Boniface, rue Langevin. $5,000. 2 logis en haut, loués à $100 par mois. Chauffage électrique. Sous-sol complet, prêt pour autre logis. Logis: 6 pièces au premier pour propriétaire. Salon à tapis mur à mur, cuisine attrayante et salle à manger. Age: 9 ans. Plein prix: $39,000.

ST-BONIFACE — DOLLARD
$4,000 comptant. 18 ans. Maison: 1½ étage. Bonne construction. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Lot: 50'. Garage. Beau parterre. Près basilique, hôpital, etc. Propriétaire s'en va dans l'Est. Seulement $16,500.

PARC WINDSOR
$2,000 comptant. Maison à niveau variés: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Construite sur commande. Grands salon et salle à manger. Belle cuisine avec poêle encastré. 2 sallés de bain. Grande et magnifique salle de récréation. Devanture en pierre "Tyndal". Près école, autobus, etc. Age: 3 ans. $22,000 seulement. Termes faciles.

RUE DUBUC
$1,000 comptant. 2 chambres à coucher. Chaud bungalow en stuc. 5 pièces. Nouveau toit. 2 portes et auvents en aluminium. Nouveau chauffage: gaz. Garage. Près Holy Cross, autobus, magasin. Plein prix: seulement $8,000. Taxe: $180.

SALON DE COIFFURE
Parc Windsor. 4 chambres à coucher. Prospère. Situé dans bungalow. 2½ ans. Grand sous-sol fini. $5,000 comptant seulement. Plein prix: $21,500.

ON DEMANDE
Propriété à St-Boniface ou Norwood. 3 chambres à coucher, salon et grande cuisine. Soubassement complet. Stuc, etc.

Appelez ERNIE BUCKO, s'il vous plait'
CE 3-4574, le jour GL 3-0741. 2-454-2C.

Agent d'auteurs veut des manuscrits
Désire des manuscrits de toutes sortes surtout des LIVRES. En grande demande sur le marché mondial. La demande excède la réserve. Une agence qui réussit à vendre les livres pour ses auteurs. Ecrivez à Bern Literary Agency, 149 High Park Avenue, LA Toronto 9, Canada.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
1500, Polo Park, Winnipeg

St-Norbert — Rue Ste-Thérèse. Bungalow: 3 chambres à coucher. Salon, salle à manger, grande cuisine, salle de bain: 4 unités. Plomberie de base au soubassement. Gazon à l'avant, moitié à l'arrière. Construit sur commande.

St-Norbert — Rue Lemay. Bungalow: 3 chambres à coucher. 1,200 pieds carrés. Gazon. Allée cimentée pour auto. Plancher nouvellement fini. Murs: plâtre. Possession immédiate.

St-Norbert — Rue Lagrave. Maison à niveaux variés. 3 chambres à coucher. Salle de récréation. 2 salles de bain. Evier pour lavage. Poêle et four électriques encastrés. Finie en acajou.

St-Boniface — Rue Tremblay. Petit bungalow: 2 chambres à coucher. Grand lot. Gazon. Garage. Jardin. Le tout: $9,100.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977 2-480-2C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE

Norwood — Taché. Maison: 7 pièces. Tapis mur à mur. Salle de récréation. Chauffage: gaz. Garage. Comptant sur hypothèque.

St-Boniface — Centre. Bungalow: 5 pièces. $13,500. 3 chambres à coucher, 2 chambres supplémentaires au sous-sol. Comptant requis substantiel.

St-Boniface — Centre. Duplex: 7 pièces. Prix: $11,500. Soubassement à la grandeur. Chauffage: huile. Comptant requis: $1,500. Balance portée par propriétaire.

St-Boniface — Près école Provencher. Bungalow: 4 pièces, 12 ans. Tapis mur à mur. Cuisine finie en tuile. 2 chambres supplémentaires au soubassement. Chauffage: gaz. Comptant requis: $5,800. Balance à termes.

St-Boniface — Centre. Duplex: 10 pièces, 5 et 5, 3 chambres à coucher chacun. 12 ans. Titre clair. Vendrait ou échangerait sur bungalow: 4 pièces. Téléphonez pour renseignements

Si vous voulez vendre ou acheter une maison faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027 1-452-2C.

A VENDRE
ST-BONIFACE
Triplex. Près de toutes commodités. Revenu annuel: $3,000. Plus que 12% sur placement. Prix: $17,500 à termes.

NORWOOD
Rue Youville. Maison: 3 chambres à coucher. 1½ étage. Garage. Lot: 40' x 138'. Prix: $10,900 à termes.

37 MILLES DE WINNIPEG
Ferme: 160 acres. Toute en culture. Maison moderne: 4 chambres à coucher. 30 bêtes à cornes. Assortiment complet de machines aratoires. Prix complet: $22,500. $10,000 comptant.

NORWOOD
Bungalow: 3 pièces. Grand lot. Garage. $6,700. $2,000 comptant.

LORETTE
Lot de rivière. 3 acres avec bâtiments. $4,950 à termes.

STE-ANNE, MAN.
Bungalow: 4 pièces. Grand lot. $4,500. $1,000 comptant.

WINNIPEG
près Sacré-Coeur
Duplex: 3 et 3. 2 plomberies. Garage. Chauffage: gaz. Prix: $10,000. $1,500 comptant.

ST-VITAL
Rue Béliveau. Bungalow non moderne: 4 pièces. Lot: 99' x 140'. Prix: $3,900 à termes.

ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.

Appelez
M. LANDRY: CE 3-3776
ou
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876 1-460-2C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC. OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE ET TRES CONNAISSANT EN AFFAIRES.

A VENDRE

RUE BERTRAND
Près hôpital. Grande maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Grand lot: 50' x 120. Comptant requis: $1,500. Plein prix: $10,900.

ANGLE HAMEL ET DE LA MORENIE
Propriété idéale pour famille. Près écoles, autobus, etc. Comprend un logis: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Aussi, logis: 3 pièces attenant pour revenu. Garage. Très beau lot paysagé. Commodités innombrables dans cette demeure. Prix raisonnable.

RUE LANGEVIN
Propriété de revenu. Grand logis: 5 pièces, 3 chambres à coucher au 1er. 2 logis: 4 pièces, 2 chambres à coucher chacun, plus une garçonnière. Très bon revenu. Belle localité. Garage et auto-port. Une aubaine. Comptant requis très minime.

NORWOOD
Centre commercial. Grand lot: 50' x 120'. Très bien situé pour commerce ou immeuble-appartements. Comptant requis: $1,500.

ST-BONIFACE
Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Jolie cuisine avec armoires en acajou. Aussi, grande chambre supplémentaire au soubassement. Bonne localité. Prix très attrayant.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267 ou 233-4845
ou J. RIVARD: 247-4927
Ed. BRISSON: CE 3-2280
PAUL GAGNON: CH 7-7603 2-457-2C.

A VENDRE

Norwood — Rue Hill. Maison spacieuse: stuc, 1½ étage, 6 pièces, 4 chambres à coucher. Près église et école. Plancher: bois dur. Grande cuisine. Cave complète. Chauffage: huile. Bel emplacement pour famille ou couple. Prix: $14,500. A termes si désiré.

St-Boniface Centre — Triplex: 5, 4 et 3. Garage double. Age: 30 ans. Prix: $26,200.

$12,300 — Rue Marion. Maison: 1½ étage. Stuc. 6 pièces. 3 chambres à coucher. Garage double. Chauffage: huile. Taxe: $183. Comptant requis: $2,000.

Nous avons aussi, immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires, appeler

Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874 1-461-2C.

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie
A VENDRE

St-Vital — Maison: 3 chambres à coucher. Soubassement partiel. Chauffage: gaz. Grand lot. Prix: $6,200. $500 comptant. $55 par mois à 7½%.

St-Boniface — Près Archibald et Marion. Maison: 2 chambres à coucher. Soubassement partiel. Plein prix: $3,500.

Avenue Berrydale — Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement partiel. Fournaise: gaz. Lot: 50' x 210'. Garage. Près école St-Eugène. Prix: $8,900. $500 comptant ou échangerait sur maison plus récente à St-Vital.

Norwood — Une des plus jolies maisons du quartier. Soubassement fini, avec comptoir. Garage double. Grand lot. Prix: $16,900. $3,500 comptant.

Appeler LOU ENGEL
256-5420 1-459-2C.

A VENDRE

St-Boniface — Centre. Près écoles. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher. Une chambre supplémentaire et salle de récréation au sous-sol. Grand salon. Tapis mur à mur. Grande cuisine, salle à manger. Garage double. Résidence de choix.

Parc Windsor — Burning Bush. Bungalow spacieux: 5½ pièces. 3 chambres à coucher. Draperies, tapis de salon. Salle de récréation. $5,000 comptant.

St-Boniface — Centre. Epiceries et viandes. Tous accessoires modernes. Bon commerce. Logis: 5 pièces attenant pour propriétaire, plus logis: 4 pièces, loué $65 par mois. Prix: $22,000 à termes faciles.

St-Vital — Vivian. Seulement $9,500. Bungalow très propre, 2 chambres à coucher. Sous-sol complet. Lot: 50'. $1,000 comptant.

Norwood — Braemar. Maison: 4 chambres à coucher, salle à manger. 2 chambres à coucher et salle de bain au 1er. Planchers: bois dur, 1er et 2e étages. Chauffage: eau chaude. $3,500 comptant. Balance: termes.

St-Boniface — Archibald, en face du terrain de golf. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher. Lot: 54' x 187'. Garage double. $2,500 comptant. Balance: termes.

Blvd Dollard — Réduit à $7,500. Maison: 4 pièces. Chambre supplémentaire au sous-sol. Chauffage moderne: huile. Termes faciles.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845 1-450-2C.

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg
Téléphone: 943-4021

LES DEMANDES D'INSTITUTEURS PARAISSENT EN PAGE 9

Winnipeg

Remerciements

Les Dames Auxiliaires des Vétérans Français remercient toutes les personnes qui ont contribué gracieusement et généreusement au succès de leur lunch et thé printanier du 1er avril, soit par leurs dons ou leur présence.

Les gagnants des paniers de denrées furent: Mme G. Fontaine, 136, Birchdale, St-Boniface; Mme G. Grandpierre, 4-342, Wellington Crescent, Winnipeg; Mme M. Byzuk, 171, avenue Manitoba, Winnipeg; Mme McMurdo, 219, rue Morgate, St. James; Mme K. Lindsay, 917, rue Telfer, Winnipeg.

ON DEMANDE
Personnes désirant placer de l'argent à 5½% en vue de financer l'achat de nouvel outillage d'imprimerie pour l'Oeuvre de Presse. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser au gérant de l'imprimerie de La Liberté et le Patriote (Canadian Publishers Limited), 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Téléphone: SP 4-3414)

POUR LA POUSSE DES CHEVEUX
Satisfaction garantie ou argent remis
SIGNALER: 233-2231 1-437-3C.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

CHANCE UNIQUE
Votre avenir dépend de vous!
Si vous avez le désir de devenir MAGICIEN, vous pouvez apprendre la Magie Blanche et la Prestidigitation en suivant des cours privés par un magicien diplômé de Paris. Conditions très abordables. Ecrivez pour un dépliant gratuit. Boîte Postale 383, Place d'Armes, Montréal, P.Q.

ERNST. LIDDLE & WOLFE LTD.
100, EDIFICE PARIS
A VENDRE — 215 acres de terrain de rivière tout en culture. 22 milles au sud de la ville. Bâtisses. Bonne eau. ¼ mille de l'école. Prix: $27,000 comptant. Aussi, lot de village à St-Norbert: 55' x 143'. Téléphone: résidence, Ste-Agathe 315-5 ou bureau 452-0258. 44-299-T.F.
Maisons - Fermes - Propriétés
Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez LOUIS LE GAL
WHitehall 3-5408
ou 315 - R5 St-Adolphe
VISITEZ LE PARC LA SALLE

Augmentez le rendement de vos machines diesel avec
LE CARBURANT DIESEL ESSO
- moins de soufre, d'où résistance accrue à l'usure, à la corrosion et aux dépôts de combustion
- degré de volatilité idéal pour une combustion propre
- indice de cétane élevé qui facilite les démarrages et permet au moteur de donner toute sa puissance

Rendement accru, profits accrus!


Le carburant diesel Esso est contrôlé à la raffinerie pour vous assurer les meilleures performances, toujours et partout


R.-E. "BOB" BREAULT, ST-BONIFACE, MAN.
ALBERT GIESBRECHT, STE-ANNE-DES-CHENES, MAN.

Au Sacré-Coeur

Remerciements

Merci sincère à toutes les dames qui ont contribué, de quelque façon que ce soit, au succès de la soirée de démonstration culinaire au profit des Guides et Jeannettes. Merci aussi à tous ceux et celles qui sont venus si gentiment à cette soirée, entre autres, le groupe de Guides et Jeannettes qui ont prêté main-forte à la distribution des différents produits annoncés et au service du bon café si délicieusement préparé par Mme Thomas Roy. Merci à tous.

Central Electric
Electriciens de première classe.
Réparations de moteurs électriques. Services de machineries industrielles, de contrôles automatiques et électroniques.
844, avenue Government, Winnipeg 15
Tél.: ED 4-6639

Gala du Printemps

Le samedi 1er mai 1965
à 8 h. 30 p.m.
DANS LA GRANDE SALLE DE
l'Ecole du Sacré-Coeur
(entrée, rue McDermot)
prix d'entrée $1.00
ORCHESTRE COLIN McDOUGALL
Rafraîchissements et goûter
Amenez tous vos amis.

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
1462, RUE ERIN, WINNIPEG 3
Téléphone: 774-2758 Résidence: St-Adolphe 314-R-14

Agence CAMPUS Agencies
ST-NORBERT
A LOUER
Belle maison moderne: 3 chambres à coucher. Près écoles et église.
A VENDRE
Maison complètement meublée: 3 chambres à coucher. Environ 12 ans. Près écoles et église.
Appelez Paul Beaumont
Tél.: GR 4-1622 1-442-1C.
Courtier d'hypothèques et immeubles
Administration de propriétés résidentielles, commerciales et de fermes
PAUL BEAUMONT, gérant
49, rue St-Pierre — Tél.: GR 4-1622

Vous êtes sûr d'avoir satisfaction si vous achetez une voiture de seconde-main chez Couture Motors
— Achetez et épargnez maintenant —
GARANTIE D'UN AN G-W

1964 Dodge (en démonstration), sedan 330, 4 portes, chaufferette, dégivreur, 8 cylindres, transmission automatique, enjoliveurs de routes, pneus à flancs blancs, feux arrières, lave-vitre, tablier de bord rembourré, 2 couleurs, batterie Heavy Duty, 2 chauffe-moteur $3050.00

1961 Chrysler Saratoga, 4 portes, 8 cylindres, transmission automatique, servo-conduite, servo-freins, radio et haut-parleur arrière, dégivreur, pneus à flancs blancs, lave-tre, rétroviseurs, glace Solex, toit rigide, 2 couleurs, rétroviseurs éloignés $2195.00

1962 Chrysler Windsor, sedan 4 portes, 8 cylindres, transmission automatique, servo-direction, servo-freins, radio, pneus à flancs blancs, lave-vitre, rétroviseur éloigné, 2 couleurs, chauffe-moteur $2395.00

1962 Chevrolet Biscayne, sedan 4 portes, 6 cylindres, transmission manuelle, chauffe-moteur, lave-vitre, 2 couleurs $1650.00

1958 Plymouth Belvedere décapotable, 8 cylindres, transmission automatique, servo-direction et servo-freins, lave-vitre, pneus à flancs blancs, chauffe-moteur, tout neuf, siège amovible, radio, glace Solex, fenêtres à contrôle électrique $1375.00

1961 Chevrolet Familiale, 4 portes, 6 cylindres, transmission manuelle, lave-vitre, chauffe-moteur $1695.00

1962 Ford Galaxie, sedan 4 portes, 6 cylindres, transmission manuelle, 2 couleurs, chauffe-moteur, lave-vitre $1595.00

1960 Valiant V100, sedan 4 portes, 6 cylindres, transmission manuelle, chauffe-moteur, clignotants (signaux) $995.00

1962 Consul 315, sedan 4 portes, radio, chauffe-moteur, 4 cylindres, lave-vitre, transmission manuelle $1095.00

1960 Volkswagon Custom, 2 portes, chauffe-moteur, radio, pneus à flancs blancs, enjoliveurs de roues $795.00

1963 Dodge 220 Dart, sedan 2 portes, 6 cylindres, transmission manuelle, chauffe-moteur, miroir, lave-vitre $1895.00

1960 Volkswagon Custom, 2 portes, chauffe-moteur, radio, pneus à flancs blancs, enjoliveurs de roues $725.00

1957 De Soto Fireflite, sedan 4 portes, transmission automatique, 8 cylindres, servo-direction et servo-freins, radio, pneus en nylon à flancs blancs, batterie neuve, 2 couleurs, 47,000 milles $895.00

1954 Pontiac, sedan 2 portes, pneus à flancs blancs, chauffe-moteur, clignotants $275.00

1960 Dodge Polara, sedan 4 portes, transmission automatique, 8 cylindres, servo-direction et servo-freins, radio, pneus à flancs blancs neufs, 2 couleurs, lave-vitre $1695.00

1958 Plymouth, sedan 4 portes, 6 cylindres, transmission manuelle, radio, 2 couleurs, miroirs, chauffe-moteur $650.00

Plusieurs autres aubaines à plus bas prix

CHOIX DE CAMIONS

1961 International 2 tonnes, série 150, roues en double, radio, chaufferette, dégivreur, clignotants (signaux), miroir en double, chauffe-moteur, peinturé à neuf $1650.00

1964 G.M.C. 1 tonne, roues en double, chaufferette et dégivreur, clignotants (signaux), chauffe-moteur $2450.00

1957 International Travelall, station wagon, chaufferette, dégivreur, clignotants (signaux), chauffe-moteur $595.00

1960 Camionnette Volkswagon, chaufferette au gaz, clignotants (signaux) $850.00

Financement à taux modérés
Venez les examiner, sans obligation de votre part
Couture Motors Ltd.
Angle Provencher et St-Joseph
Concessionnaire de Chrysler, Dodge, Valiant, Camions Dodge
CH 7-3767 CH 7-3955